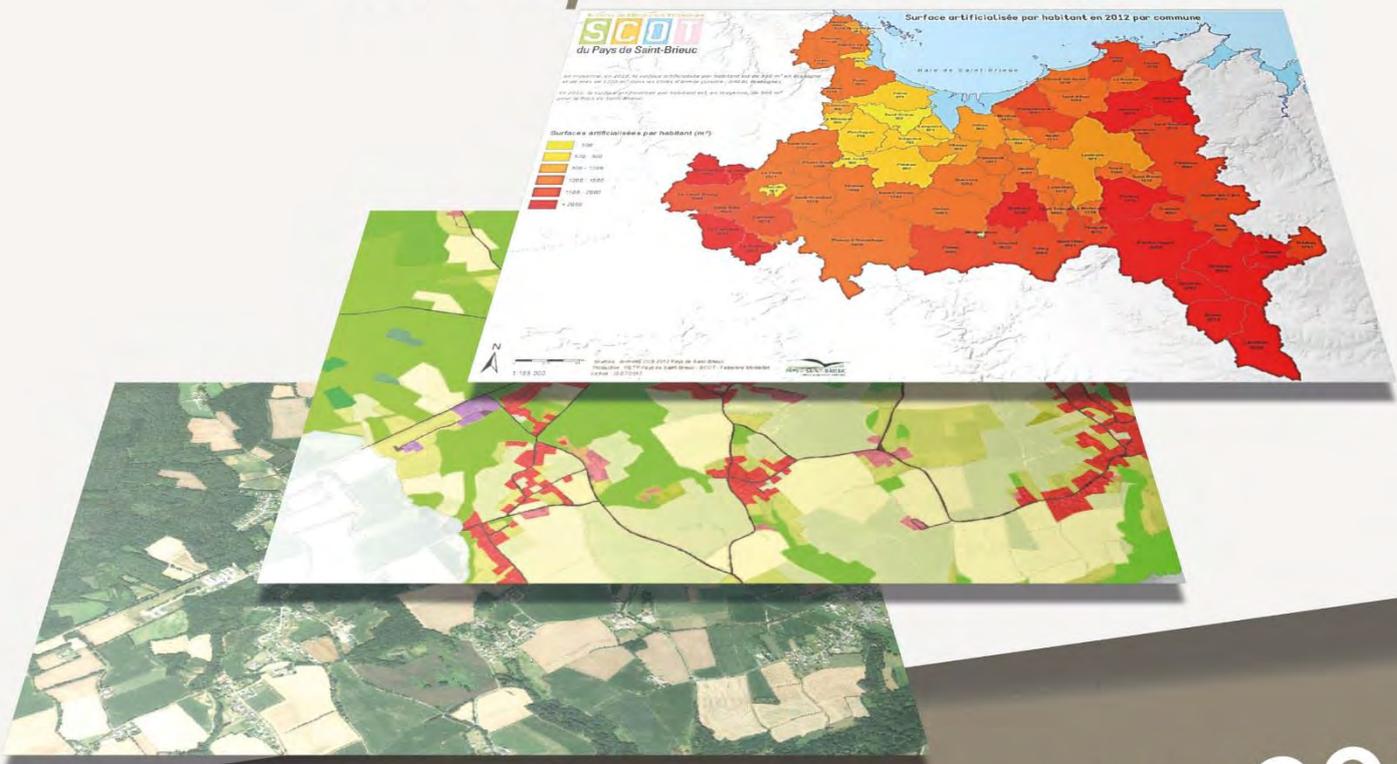


Schéma de **CO**hérence **Territoriale**

# SCOT

du Pays de Saint-Brieuc



OCCUPATION DES SOLS  
→ Etat initial 2012

Octobre 2017

# Table des matières

L'OCCUPATION DES SOLS .....	5
<b>1. CARACTERISATION DES SOLS DU PAYS DE SAINT-BRIEUC EN 2012 PAR NIVEAU DE PRECISION, COUVERTURE ET USAGE.....</b>	<b>8</b>
1.1. ETAT INITIAL DE L'OCCUPATION DES SOLS EN 2012 – NIVEAU 1 .....	8
1.2. ETAT INITIAL DE L'OCCUPATION DES SOLS EN 2012 – NIVEAU 2 .....	10
1.3. ETAT INITIAL DE L'OCCUPATION DES SOLS EN 2012 – NIVEAU 3 .....	12
1.4. ETAT INITIAL DE L'OCCUPATION DES SOLS EN 2012 – NIVEAU 4 .....	14
1.5. ETAT INITIAL DE LA COUVERTURE DES SOLS EN 2012 .....	18
1.6. ETAT INITIAL DE L'USAGE DES SOLS EN 2012 .....	20
1.7. ETAT INITIAL DE L'OCCUPATION DES SOLS DE SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION EN 2012.....	23
1.8. ETAT INITIAL DE L'OCCUPATION DES SOLS DES COMMUNES DE SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION EN 2012 .....	25
1.9. ETAT INITIAL DE L'OCCUPATION DES SOLS DE LAMBALLE TERRE ET MER EN 2012 .....	27
1.10. ETAT INITIAL DE L'OCCUPATION DES SOLS DES COMMUNES DE LAMBALLE TERRE ET MER EN 2012.....	29
Principaux éléments à retenir.....	31
<b>2. LES TERRITOIRES AGRICOLES EN 2012.....</b>	<b>32</b>
<b>3. LES MILIEUX NATURELS EN 2012 .....</b>	<b>36</b>
3.1. DIVERSITE DES MILIEUX NATURELS EN 2012 .....	36
3.2. CAPACITE D'ABSORPTION CARBONE DU TERRITOIRE EN 2012 .....	38
Principaux éléments à retenir.....	41
<b>4. LES TERRITOIRES ARTIFICIALISES EN 2012 .....</b>	<b>42</b>
4.1. LES ZONES URBANISEES : HABITAT ET ESPACES URBAINS SPECIALISES .....	48
Principaux éléments à retenir.....	51
<i>Focus sur l'habitat</i> .....	52
Principaux éléments à retenir.....	57
4.2. LES TERRITOIRES ARTIFICIALISES PAR LES ACTIVITES HUMAINES (HORS RESIDENTIELLES) .....	58
<i>Focus sur les espaces d'activités économiques (EAE) en 2012.....</i>	60
Principaux éléments à retenir.....	63
4.3. PRESSION DE L'ARTIFICIALISATION SUR LE RESEAU ECOLOGIQUE .....	64
4.4. PRESSION DE L'ARTIFICIALISATION SUR LA RESSOURCE EN EAU.....	68
4.5. L'ARTIFICIALISATION DANS LES ESPACES PROCHES DU RIVAGE.....	72
Principaux éléments à retenir.....	74
<b>5. LES SURFACES IMPERMEABILISEES .....</b>	<b>75</b>
5.1. COEFFICIENT DE BIOTOPE : RAPPORT ENTRE SURFACES FAVORABLES A LA NATURE ET SURFACES COMPOSANT L'ENVELOPPE URBAINE .....	76
5.2. LES PARCS DE STATIONNEMENT DANS LES ZONES D'AMENAGEMENT COMMERCIAL (ZACOM) .....	77
Principaux éléments à retenir.....	78
<b>6. LES CHIFFRES CLES DE L'OCCUPATION DES SOLS DU PAYS DE SAINT-BRIEUC EN 2012 .....</b>	<b>79</b>

# Introduction

## Démarche d'évaluation du SCOT

Dès l'approbation du SCOT en février 2015, les élus ont décidé de s'engager dans une démarche d'évaluation des effets de l'application du SCOT, sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc. Au-delà de l'aspect réglementaire (article L143-28 du Code de l'Urbanisme<sup>1</sup>), l'objectif fixé par les élus est de mieux connaître le territoire pour réinterroger le SCOT approuvé, à partir des éléments de diagnostic et des enjeux identifiés, pour ajuster les orientations et pour adapter les objectifs et les prescriptions nécessaires au projet de territoire.

La démarche d'évaluation du SCOT du Pays de Saint-Brieuc repose sur 3 champs d'intervention :

- **la mise en œuvre du SCOT** : traduction des prescriptions et recommandations dans les documents d'urbanisme à travers l'accompagnement des collectivités à la mise en compatibilité et à la planification
- **l'observation du territoire** : connaissance du territoire à travers la mise en place et le suivi d'indicateurs clés de la planification territoriale
- **l'analyse des résultats du SCOT** : mesure de l'atteinte des objectifs fixés dans le Document d'Orientation et d'Objectifs (D.O.O.) et de la cohérence du projet (adéquation entre les objectifs fixés dans le projet de territoire et les prescriptions adoptées)

Pour atteindre ces objectifs, le PETR du Pays de Saint-Brieuc développe des partenariats avec les acteurs du territoire (EPCI, communes, DDTM, DREAL Bretagne, Région Bretagne, Chambres consulaires, ALEC, ADEME Bretagne, etc.) et s'est engagé dans plusieurs projets expérimentaux locaux (étude paysagère), régionaux (Observatoire photographique du Paysage) et nationaux (Outil d'évaluation des territoires TEREVAL).

Par ailleurs, dans le cadre de ces réflexions partenariales, il développe, propose et met en œuvre des outils méthodologiques d'évaluation et d'accompagnement complémentaires à ceux préexistants sur le territoire : des tableaux de bord de suivi (indicateurs) au développement d'outils SIG (enveloppe urbaine) et la production de données (OCS<sup>2</sup>, atlas des EAE<sup>3</sup>) en passant par la publication de guides méthodologiques (prise en compte des problématiques de l'eau dans les documents d'urbanisme).

---

<sup>1</sup> Article L143-28 du Code de l'Urbanisme : six ans au plus après la délibération portant approbation du schéma de cohérence territoriale, la dernière délibération portant révision complète de ce schéma, ou la délibération ayant décidé son maintien en vigueur en application du présent article, l'établissement public prévu à l'article [L. 143-16](#) procède à une analyse des résultats de l'application du schéma, notamment en matière d'environnement, de transports et de déplacements, de maîtrise de la consommation de l'espace et d'implantations commerciales et délibère sur son maintien en vigueur ou sur sa révision partielle ou complète. Cette analyse est communiquée au public et à l'autorité administrative compétente en matière d'environnement, mentionnée à l'article [L. 104-6](#). A défaut d'une telle délibération, le schéma de cohérence territoriale est caduc.

<sup>2</sup> OCS : occupation des sols

<sup>3</sup> EAE : espaces d'activités économiques

## Conjuguer accueil de population nouvelle avec préservation des ressources : enjeu principal du SCOT

Les Elus du Pays de Saint-Brieuc, à travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du SCOT ont pour ambition de mettre en œuvre un nouveau modèle d'urbanisation plus économe en foncier, considérant les conséquences irréversibles de l'étalement urbain sur l'activité agricole et sur les espaces naturels. Dans cet objectif, les Elus ont fixé des orientations visant à optimiser les espaces déjà artificialisés au cœur des tissus urbains existants en favorisant la reconstruction de la ville sur elle-même et en encourageant de nouvelles formes urbaines.

Les travaux relatifs à l'évaluation du SCOT permettent aux Elus de poursuivre ces débats initiés lors de l'élaboration du projet autour de l'enjeu principal du territoire : limiter l'étalement urbain et préserver les espaces agricoles et naturels et les ressources.

Face à cet enjeu et pour apporter aux Elus des analyses fines, au regard des objectifs fixés dans le SCOT en matière de réduction de la consommation foncière d'ici à 2030, le PETR a mis en place huit indicateurs de suivi et de mesure de la consommation des espaces agricoles et naturels :

- évolution de l'occupation des sols : mode d'occupation des espaces urbains, agricoles et naturels
- urbanisation du sol : évolution de la tâche urbaine
- extension urbaine : évolution du bâti en dehors de l'enveloppe urbaine
- renouvellement urbain : évolution du bâti et mobilisation du foncier disponible dans l'enveloppe urbaine
- évolution des réserves foncières : suivi des zones à urbaniser dans les documents d'urbanisme
- évolution des densités résidentielles
- mobilisation du foncier disponible dans les espaces d'activités économiques

L'indicateur « évolution de l'occupation des sols du Pays de Saint-Brieuc » permet une première approche des évolutions paysagères et des milieux, et l'étude, dans le temps et dans l'espace, des changements d'utilisation des sols par les activités humaines. L'étude diachronique de l'occupation des sols intervient en complémentarité des autres indicateurs permettant des analyses plus approfondies de chacun des espaces composant le territoire du Pays de Saint-Brieuc.

L'analyse de l'évolution de l'occupation des sols est la méthode choisie par le PETR du Pays de Saint-Brieuc pour mesurer la consommation des espaces agricoles et naturels. Elle repose sur la production et l'actualisation d'une donnée d'occupation des sols, à intervalles réguliers. Cette donnée est composée d'un niveau général comprenant les territoires agricoles, les territoires artificialisés, les forêts et milieux semi-naturels, les surfaces en eau et les zones humides (marais maritimes), et de niveaux plus fins renseignant les types d'usage (habitat, parkings, exploitations agricoles, cultures annuelles, landes, etc.).

Les travaux du SCOT du Pays de Saint-Brieuc sur la production de données d'occupation des sols ont fait l'objet d'un soutien financier de l'Etat, au titre de la DGD.

Cet atlas de l'occupation des sols est constitué d'un ensemble de cartographies et de statistiques établissant l'état initial (état zéro) de l'occupation des sols en 2012, année de référence.

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, il sera complété d'un rapport d'analyse de la consommation des espaces agricoles et naturels entre 2012 et 2015, à partir des données actualisées, sur la base de l'ortho-photographie 2015.

# L'occupation des sols

## Définition

L'occupation des sols rend compte précisément de l'affectation physique et fonctionnelle des sols. Elle distingue les espaces qui composent le territoire à partir de :

- la couverture de sol (végétale, revêtue, bâtie, humide, etc.)
- l'usage qui en est fait (pâturage, culture, production d'énergie, habitat, services scolaires, industrie, etc.)

Etablie sur 2 périodes différentes, l'occupation des sols permet de :

- connaître les changements intervenus
- dresser un bilan des échanges entre les différents espaces
- mesurer et de qualifier l'artificialisation des sols et la consommation des espaces agricoles et naturels.

L'occupation des sols du Pays de Saint-Brieuc, c'est :

- une représentation visuelle de la couverture et de l'usage des sols à partir de photos aériennes
- un découpage du territoire en fonction d'une nomenclature
- une cartographie des espaces agricoles, naturels, artificialisés qui renseigne l'utilisateur sur leurs localisations et leurs superficies
- un outil fiable de lecture et d'analyse des changements d'affectations des terres
- un premier niveau d'étude de l'organisation du territoire, des enjeux de l'urbanisation et des impacts du développement du territoire

L'occupation des sols du Pays de Saint-Brieuc, ce n'est pas :

- une mesure chiffrée du renouvellement urbain
- un inventaire des prairies (au sens politiques agricoles), un inventaire des zones humides (code de l'environnement), un inventaire des zones d'activités, un inventaire des espaces vacants, un inventaire des exploitations agricoles, etc.

## Méthodologie

Les données sont produites par photo-interprétation, tous les 3 ans, par le SCOT du Pays de Saint-Brieuc. La photo-interprétation s'appuie sur les données exogènes disponibles (registre parcellaire graphique, fichiers fonciers CEREMA, BD Topo IGN, référentiel hydrographique, etc.) afin de garantir une grande fiabilité des informations produites. Cette production est basée sur la nomenclature nationale (OCS Grande Echelle). La donnée servant de base à l'état initial (ou état zéro) est réalisée à partir de l'ortho-photographie 2012 (source : Mégalis Bretagne et collectivités territoriales bretonnes). Une première reconduction a été réalisée, à partir de l'ortho-photographie 2015.

L'occupation des sols du Pays de Saint-Brieuc doit être homogène, strictement comparable pour tous les territoires concernés et mise à jour périodiquement. Trois principes fondamentaux ont été définis afin de satisfaire ces conditions : l'échelle de travail, les unités minimales d'intérêt et la nomenclature.

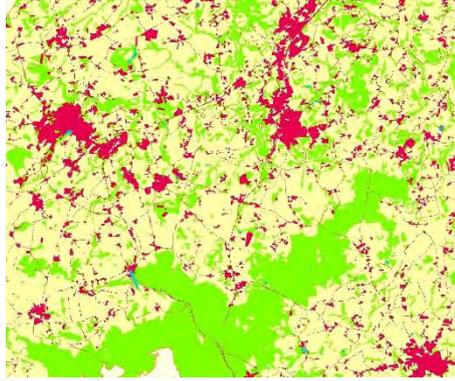
Le détail des critères méthodologiques et techniques de production de la donnée sont consultables dans le rapport de production et dans le guide d'utilisation de la donnée OCS Pays de Saint-Brieuc.

Représentation schématique de la donnée OCS du Pays de Saint-Brieuc : de la photographie aérienne à la caractérisation d'unités cartographiques

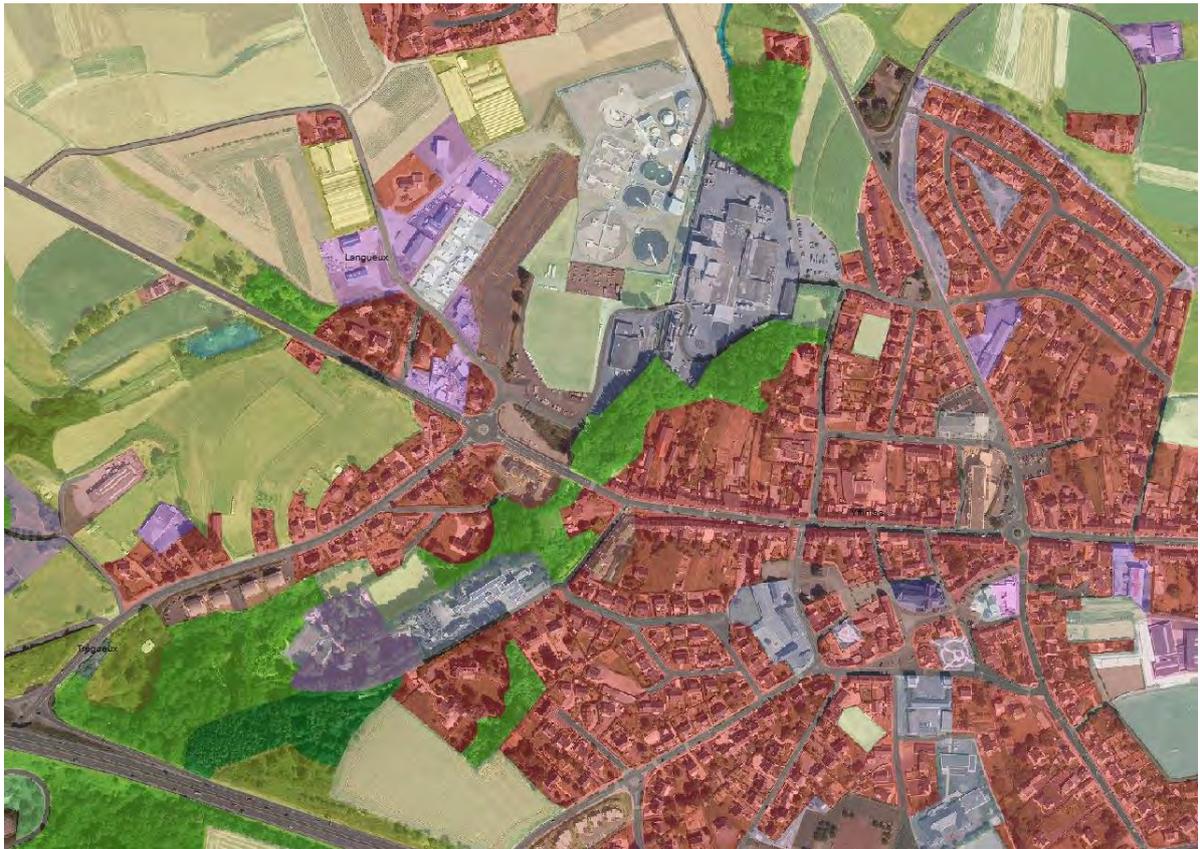
Orthophoto



OCS niveau 1



OCS niveau 4



Exemple : échelle 1/3 500ème

La donnée d'occupation des sols est organisée en fonction d'une nomenclature à 4 niveaux de légende permettant d'apporter une grande précision thématique. Chaque niveau comporte des postes de légende de plus en plus détaillés :

- niveau 1 : 5 postes de légende
- niveau 2 : 13 postes de légende
- niveau 3 : 26 postes de légende
- niveau 4 : 61 postes de légende.

La nomenclature est donc modulable en fonction des besoins et de l'analyse attendue. Les différents postes de légende peuvent être lus dans une arborescence (voir tableau ci-dessous et annexé au présent rapport, en format A3) :

### Arborescence de la donnée d'occupation des sols par niveau de précision

NIVEAU 1		NIVEAU 2		NIVEAU 3		NIVEAU 4							
code_niv_1	lib_niv1	code_niv_2	lib_niv2	code_niv_3	lib_niv3	code_niv4	lib_niv4						
1	territoires artificialisés	11	zones urbanisées	111	Tissu urbain continu	1110	Tissu urbain continu (type centre ville)						
					112		Tissu urbain discontinu	1121	bâti individuel type pavillonnaire				
									1122	Habitat collectif			
						1123	Habitat rural						
				113	Espaces urbains spécialisés				1131	Cimetières			
									1132	Emprises scolaires et espaces associés (hors équipements sportifs) : centre de formation, infrastructure périscolaire etc.			
									1133	Emprises hospitalières et espaces associés aux pratiques médicales (maison de retraite, centre medico_sociaux...)			
									1134	Emprises culturelles / loisirs et espaces associés (musée, château, bibliothèque, salle polyvalente...)			
									1135	Autres équipements publics (mairie, poste, aire accueil gens du voyage, gendarmerie, caserne de pompier)			
									1136	Bâti religieux (Eglise, etc.)			
									1137	Tissu urbain libre (espace vacant au sein de l'agglomération, en attente de construction)			
									12	Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	121	Zones industrielles et commerciales	
				1212	Zones à vocation commerciale et espaces associés (cinémas, commerces, etc.)								
		1213	Zones mixtes d'activités et espaces associés (artisanat, service, bureaux)										
		1214	Exploitation agricole (habitat +bâtiment d'élevage, porcherie, hangar etc.)										
		1215	Activités à vocation de services publics (Déchetteries, station d'épuration, Poste électrique, abord des bassins de decantation)										
		1216	Zone de production d'énergie (barrage hydroélectrique, parc éolien, solaire etc.)										
		1217	Espace désaffecté (industrielle, commerciale, bâtiment agricole), espace nus issus de la destruction d'un ancien bâtiment										
		122	Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés	1221	Reseau routier principal et espaces associés (échangeur, aire d'autoroute, aire convoiturage, ...)								
				1222	Axes ferroviaires principaux et espaces associés (bâtiment, gare)								
		123	Zones portuaires				1223	Parking de grandes tailles (Centre commerciaux, parking public)					
1231	Infrastructures portuaires (Ensemble des infrastructures qui concourent au fonctionnement d'un port)												
124	Aéroports					1232	Bassin (Surface en eau, protégée par des digues pour faciliter le transbordement des personnes et des marchandises, la réparation des navires ou l'activité nautique)						
						1241	Perimetres Aéroports, aérodromes						
						1242	Pistes aeronautiques						
						1243	Batiments associes aerodrome/aéroport						
						1311	carriere						
13	Mines, décharges et chantiers	131	Extraction de matériaux			1312	Espace carrière hors exploitation active						
						132	Décharges et dépôts			1321	Dépôt et décharges identifiables (dépôts matériaux industriels)		
										1322	Zones de stockages (hydrocarbures, gaz etc.)		
						1323	Dépôts non identifiés (résidu de chantier, terrain remaniée)						
133	Chantiers	1330	Chantiers										
14	Espaces verts artificialisés, non agricoles	141	Espaces verts urbains			1411	Espaces verts urbains et périurbain, privé et public (ex parc de la préfecture, parc de château etc.)						
						1412	Jardins ouvriers						
						142	Equipements sportifs et de loisirs				1421	Equipements sportifs et loisirs "en salle" et espaces associés (Salle de sport, thalasso, piscines)	
1422	Equipements sportifs en plein air (type terrain de foot, rugby, golf, hippodrome, terrain de basket, skate park, etc)												
1423	Equipements de type camping, caravaning												
1424	Centre equestre et équipements associés												
2	territoires agricoles	21	Terres arables	211	d'irrigation	2111	Cultures annuelles						
						2112	Maraichages, serres temporaires						
						2113	Serres permanentes (constructions rigide) (ex: Serre de St brieuc)						
						2114	Espace en friche (espace non entretenue, ronces etc.)						
						2115	Pepinieres						
		22	Cultures permanentes	222	Vergers et petits fruits								
		23	prairies	231	Prairies								
3	Forêts et milieux semi-naturels	31	forêts			2310	Prairies (permanente et temporaire)						
						311	Forêts de feuillus						
						312	Forêts de conifères						
						313	Forêts mélangées						
		32	Milieux à végétation arbustive et/ou herbacée					3130	Forêt mixte				
								3220	Landes (espace naturelle)				
								3241	Reboisements récents				
								3242	Coupes forestières récentes				
		3243	Végétation arbustive (dégradation/regénération forestière)										
		33	Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation					3310	Plages, dunes et sable				
								332	Roches nues				
3320	Falaises, affleurements et escarpements rocheux												
4	zones humides	42	Zones humides maritimes			4210	Marais maritime						
						423	Zones intertidales						
						4231	Activités conchylicoles (mytiliculture etc.)						
4232	Zone intertidale												
5	surfaces en eau	51	Eaux continentales			5110	Cours d'eau et voies d'eau						
						5121	Plans d'eau naturels (artificiels type lac de barrage)						
						5122	Bassin de décantation, d'épuration, de récupération						
						5230	Mers et Océans						
		52	Eaux maritimes	523	Mers et océans								

# 1. Caractérisation des sols du Pays de Saint-Brieuc en 2012 par niveau de précision, couverture et usage

La caractérisation des sols du Pays de Saint-Brieuc permet d'avoir une connaissance globale des espaces qui composent le territoire.

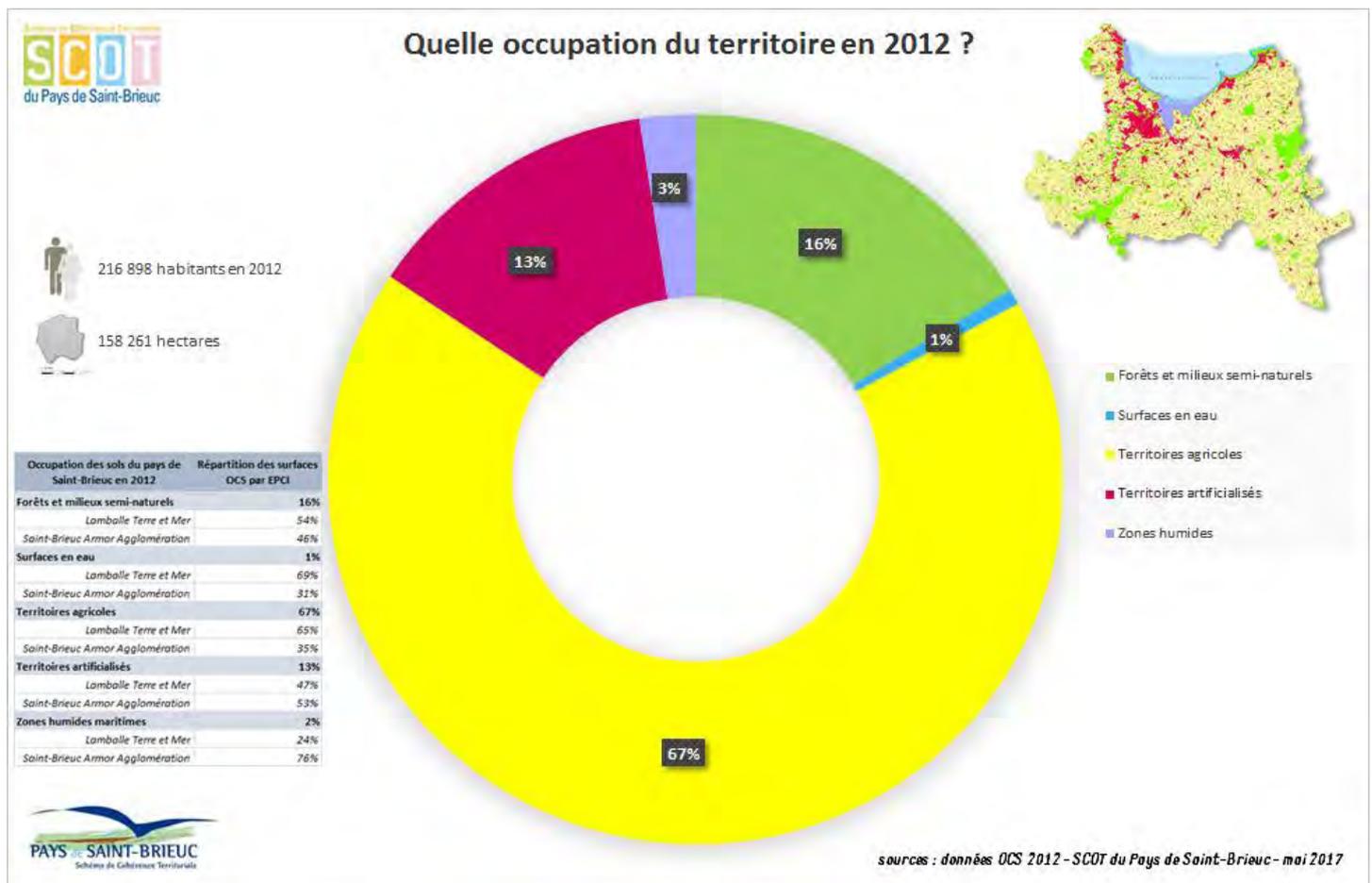
Guide de lecture du chapitre 1 :

Les parties 1.1 à 1.4 présentent la donnée « Occupation des sols » par niveau de précision (du niveau 1 au niveau 4) combinant les informations de couverture et d'usage des sols.

Les parties 1.5 et 1.6 présentent la donnée « Occupation des sols » en distinguant la couverture (1.5) de l'usage des sols (1.6).

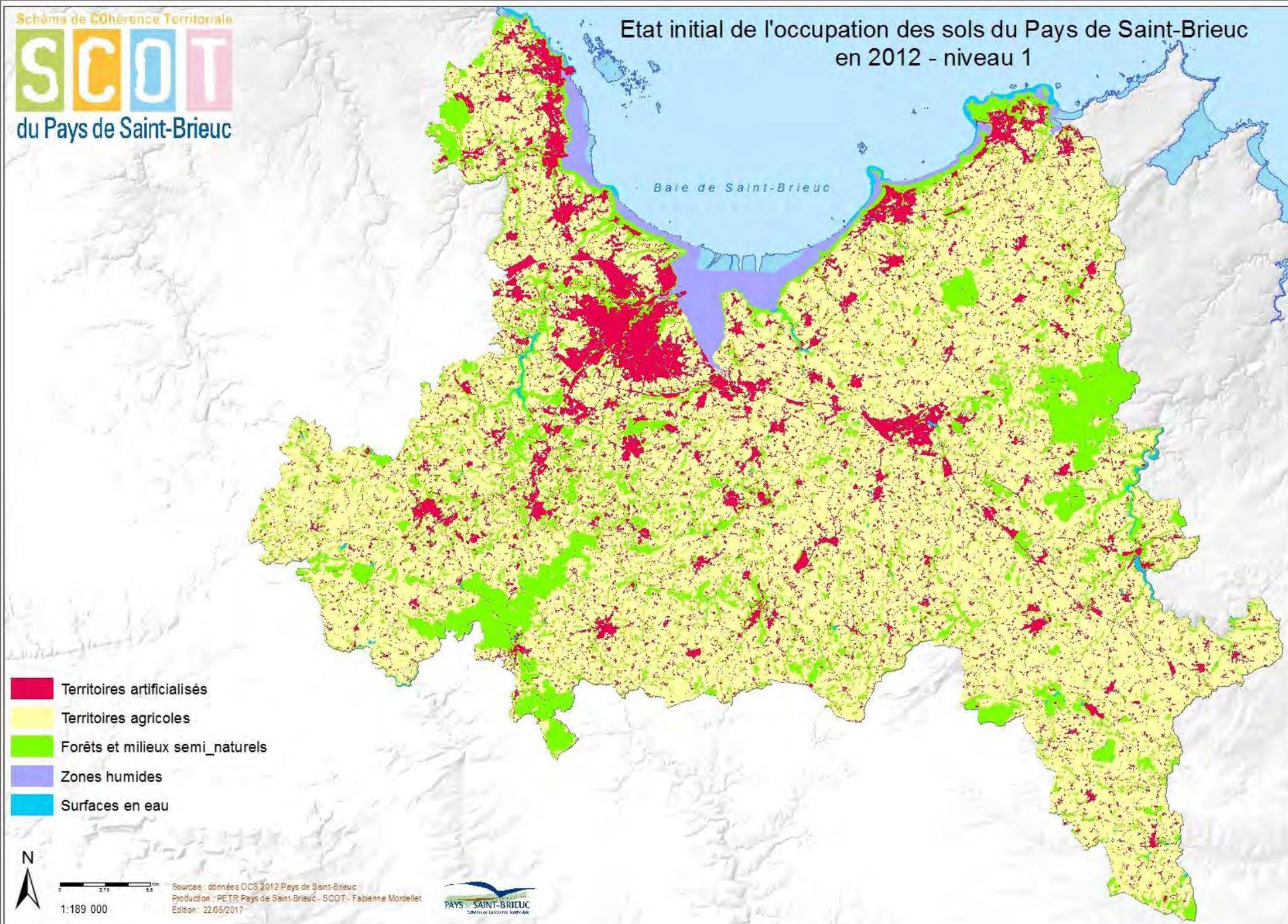
Les parties 1.7 à 1.9 présentent la donnée « Occupation des sols » par niveau de précision (du niveau 1 au niveau 4) combinant les informations de couverture et d'usage des sols par territoire : Saint-Brieuc Armor Agglomération, Lamballe Terre et Mer et communes.

## 1.1. Etat initial de l'occupation des sols en 2012 – niveau 1

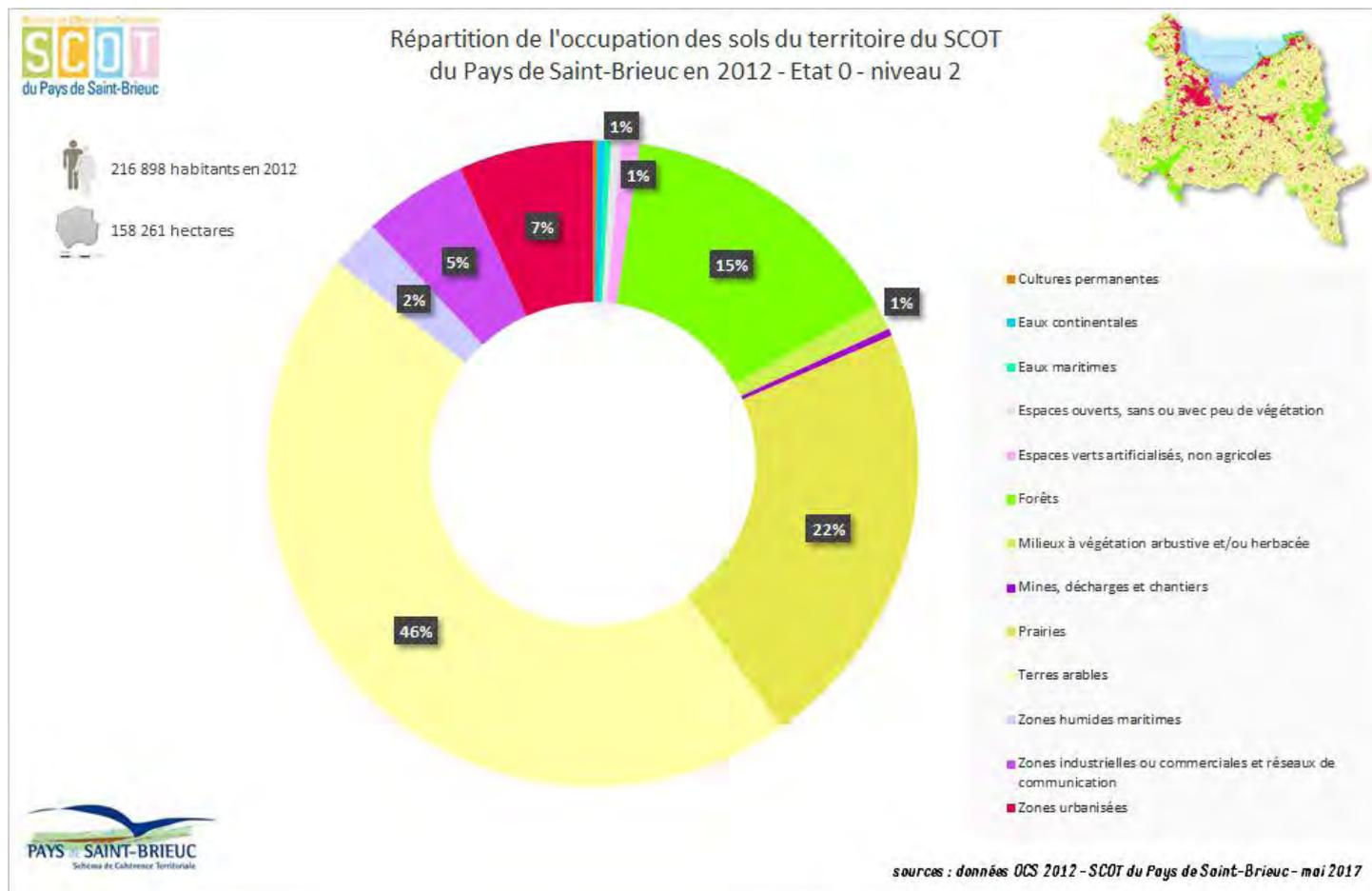


Libellé occupation des sols (niveau 1)	Surfaces en hectares	en %
Forêts et milieux semi-naturels	25838	16,33%
Surfaces en eau	1075	0,68%
Territoires agricoles	106621	67,37%
Territoires artificialisés	20830	13,16%
Zones humides	3897	2,46%
<b>Total général</b>	<b>158261</b>	<b>100,00%</b>

# Etat initial de l'occupation des sols du Pays de Saint-Brieuc en 2012 - niveau 1



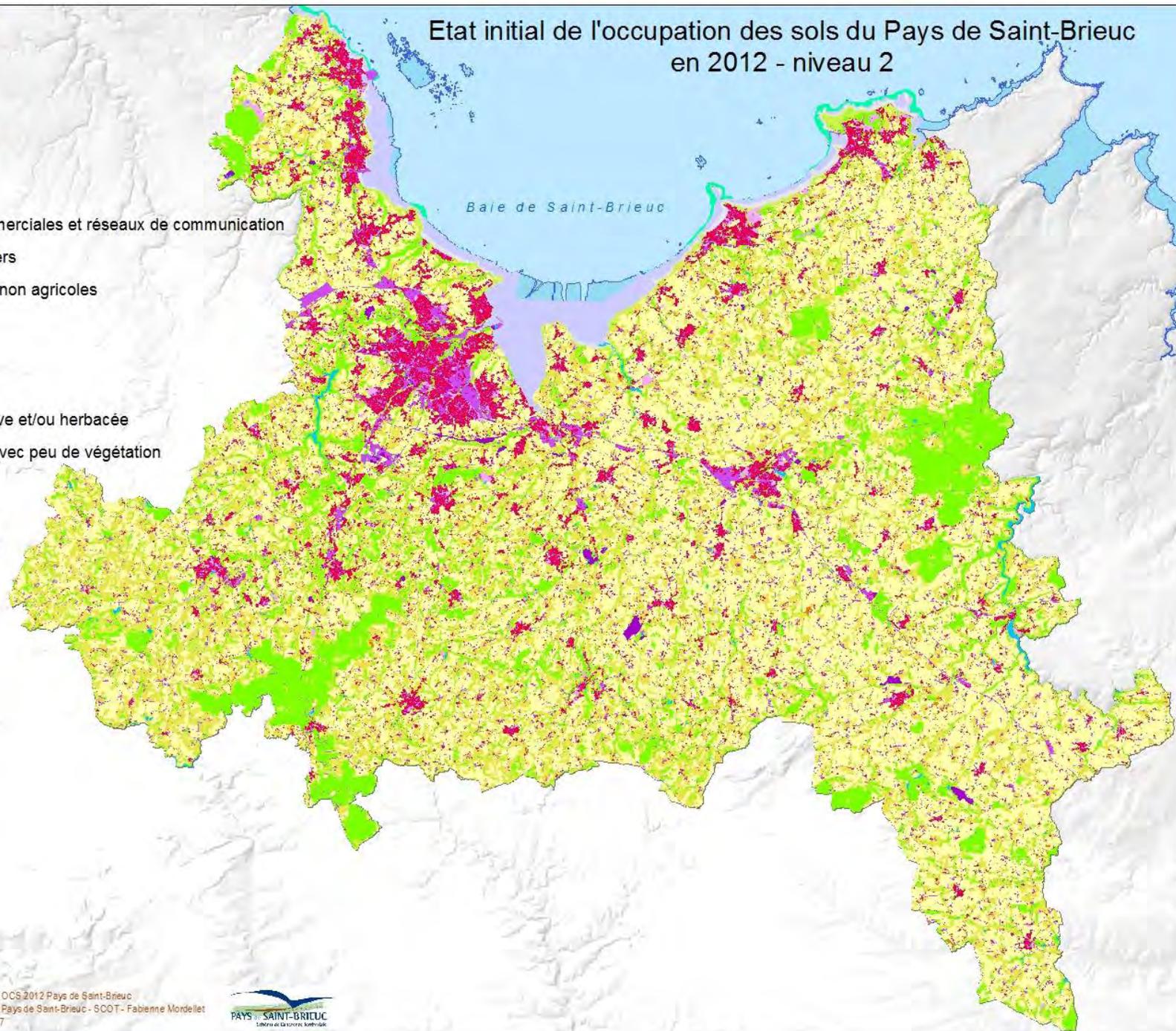
## 1.2. Etat initial de l'occupation des sols en 2012 – niveau 2



<i>Libellé occupation des sols (niveau 2)</i>	<i>Surfaces en hectares</i>	<i>en %</i>
<i>Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation</i>	795	0,50%
<i>Forêts</i>	22967	14,51%
<i>Milieux à végétation arbustive et/ou herbacée</i>	2076	1,31%
<i>Eaux continentales</i>	632	0,40%
<i>Eaux maritimes</i>	443	0,28%
<i>Cultures permanentes</i>	332	0,21%
<i>Prairies</i>	34267	21,65%
<i>Terres arables</i>	72022	45,51%
<i>Espaces verts artificialisés, non agricoles</i>	1478	0,93%
<i>Mines, décharges et chantiers</i>	586	0,37%
<i>Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication</i>	8203	5,18%
<i>Zones urbanisées</i>	10564	6,68%
<i>Zones humides maritimes</i>	3897	2,46%
<b><i>Total général</i></b>	<b>158261</b>	<b>100,00%</b>

Etat initial de l'occupation des sols du Pays de Saint-Brieuc  
en 2012 - niveau 2

-  Zones urbanisées
-  Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication
-  Mines, décharges et chantiers
-  Espaces verts artificialisés, non agricoles
-  Terres arables
-  Cultures permanentes
-  Prairies
-  Milieux à végétation arbustive et/ou herbacée
-  Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation
-  Forêts
-  Zones humides maritimes
-  Eaux continentales
-  Eaux maritimes



0 2,5 5 km  
1:189 000

Sources : données OCS 2012 Pays de Saint-Brieuc  
Production : PETR Pays de Saint-Brieuc - SCOT - Fabienne Mordellet  
Edition : 22/05/2017

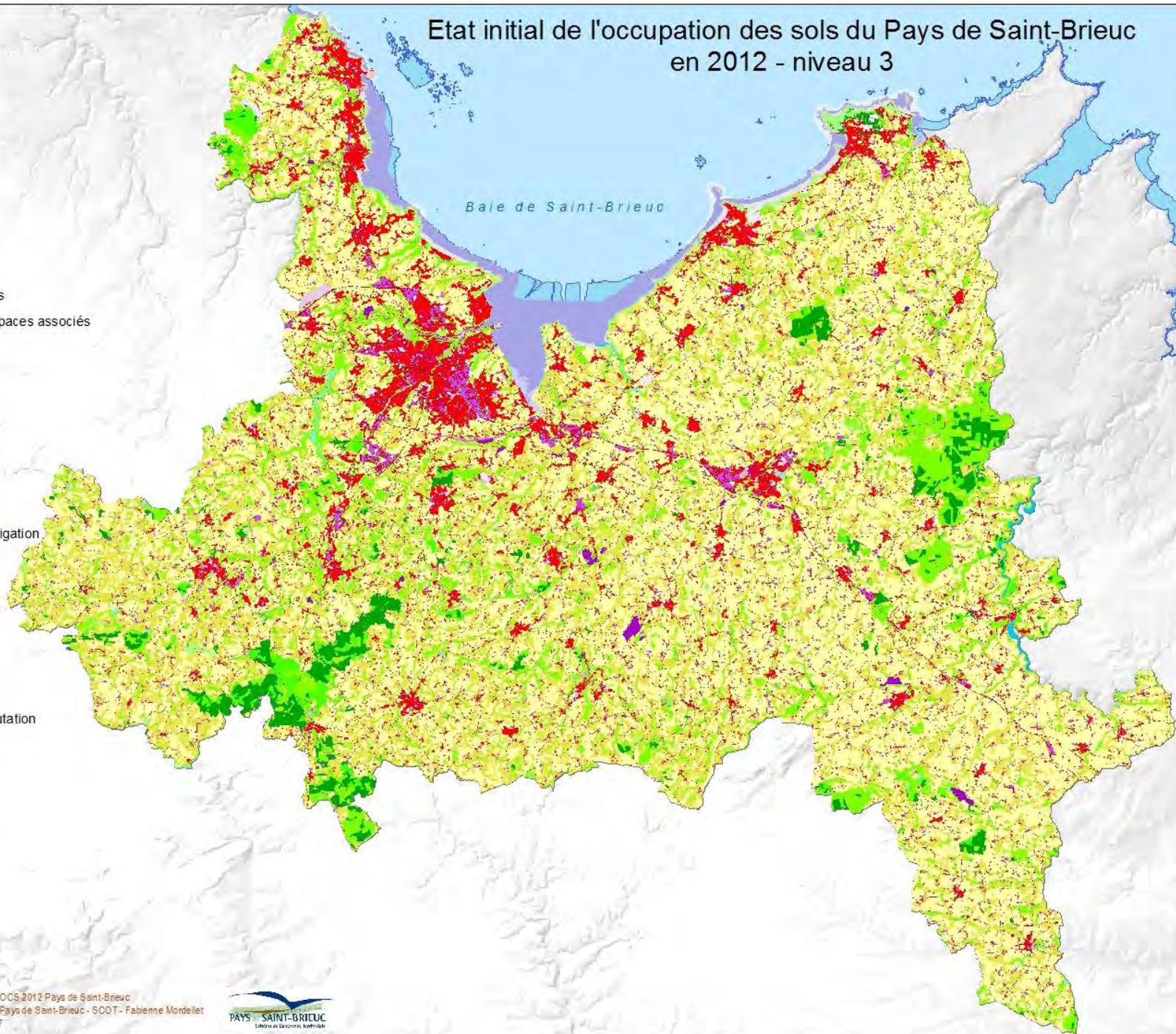


### 1.3. Etat initial de l'occupation des sols en 2012 – niveau 3

<i>Libellé occupation des sols (niveau 3)</i>	<i>surfaces en ha</i>	<i>en %</i>
<b>zones naturelles</b>		
<i>Forêt et végétation arbustive en mutation</i>	993	0,63%
<i>Forêts de conifères</i>	4003	2,53%
<i>Forêts de feuillus</i>	17470	11,04%
<i>Forêts mélangées</i>	1494	0,94%
<i>Landes et broussailles</i>	1083	0,68%
<i>Plages, dunes et sable</i>	467	0,30%
<i>Roches nues</i>	328	0,21%
<i>Cours et voies d'eau</i>	156	0,10%
<i>Mers et océans</i>	443	0,28%
<i>Plans d'eau</i>	476	0,30%
<i>Prairies</i>	34267	21,65%
<i>Terres arables hors périmètres d'irrigation</i>	72022	45,51%
<i>Vergers et petits fruits</i>	332	0,21%
<i>Marais maritimes</i>	143	0,09%
<i>Zones intertidales</i>	3754	2,37%
<b>zones artificialisées</b>		
<i>Aéroports</i>	91	0,06%
<i>Chantiers</i>	117	0,07%
<i>Décharges et dépôts</i>	185	0,12%
<i>Equipements sportifs et de loisirs</i>	685	0,43%
<i>Espaces verts urbains</i>	792	0,50%
<i>Extraction de matériaux</i>	283	0,18%
<i>Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés</i>	4576	2,89%
<i>Tissu urbain continu</i>	64	0,04%
<i>Tissu urbain discontinu</i>	9618	6,08%
<i>Tissu urbain spécialisé</i>	882	0,56%
<i>Zones industrielles et commerciales</i>	3462	2,19%
<i>Zones portuaires</i>	74	0,05%
<b>Total général</b>	<b>158261</b>	<b>100,00%</b>

### Etat initial de l'occupation des sols du Pays de Saint-Brieuc en 2012 - niveau 3

- Tissu urbain continu
- Tissu urbain discontinu
- Espaces urbains spécialisés
- Zones industrielles et commerciales
- Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés
- Zones portuaires
- Aéroports
- Extraction de matériaux
- Décharges et dépôts
- Chantiers
- Espaces verts urbains
- Equipements sportifs et de loisirs
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Vergers et petits fruits
- Prairies
- Forêts de feuillus
- Forêts de conifères
- Forêts mélangées
- Landes et broussailles
- Forêt et végétation arbustive en mutation
- Plages, dunes et sable
- Roches nues
- Marais maritimes
- Zones intertidales
- Cours et voies d'eau
- Plans d'eau
- Mers et océans



0 2,5 5 km  
1:189 000

Sources : données OCS 2012 Pays de Saint-Brieuc  
Production : PETR Pays de Saint-Brieuc - SCOT - Fabienne Mordellet  
Edition : 22/05/2017

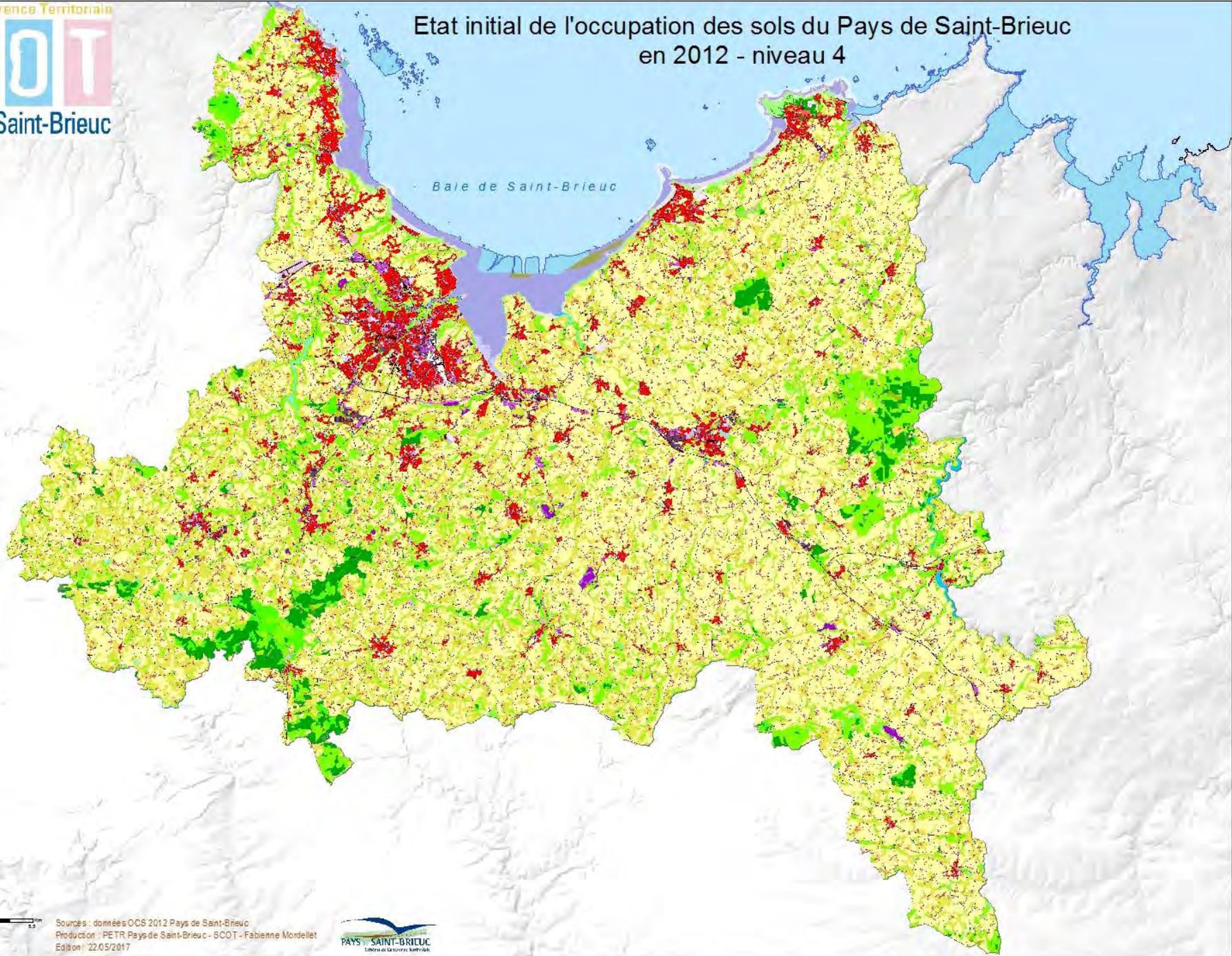


## 1.4. Etat initial de l'occupation des sols en 2012 – niveau 4

<i>Libellé occupation des sols (niveau 4)</i>	<i>Surfaces en ha</i>	<i>en %</i>
<b>Zones naturelles</b>	<b>137 430</b>	<b>86.84 %</b>
<i>Coupes forestières</i>	223	0,14%
<i>Falaises, affleurements et escarpements rocheux</i>	328	0,21%
<i>Landes</i>	1083	0,68%
<i>Peuplements de conifères</i>	4003	2,53%
<i>Peuplements de feuillus</i>	17470	11,04%
<i>Peuplements mixtes</i>	1494	0,94%
<i>Plages, dunes et sable</i>	467	0,30%
<i>Reboisements récents</i>	543	0,34%
<i>Végétation arbustive</i>	228	0,14%
<i>Bassin de décantation, d'épuration, de récupération</i>	61	0,04%
<i>Cours d'eau et voies d'eau</i>	156	0,10%
<i>Mers et Océans</i>	443	0,28%
<i>Plans d'eau naturels et artificiels</i>	414	0,26%
<i>Cultures annuelles</i>	70796	44,73%
<i>Espaces délaissés, non entretenus</i>	789	0,50%
<i>Maraîchages, serres temporaires</i>	418	0,26%
<i>Pépinières</i>	4	0,00%
<i>Prairies</i>	34267	21,65%
<i>Serres permanentes (constructions rigides)</i>	16	0,01%
<i>Vergers et petits fruits</i>	332	0,21%
<i>Activités conchylicoles</i>	137	0,09%
<i>Marais maritime</i>	143	0,09%
<i>Zone intertidale</i>	3617	2,29%
<b>Zones artificialisées</b>	<b>20 830</b>	<b>13.16%</b>
<i>Autres équipements publics</i>	54	0,03%
<i>Axes ferroviaires principaux et espaces associés</i>	135	0,09%
<i>Bassin</i>	34	0,02%
<i>Bâtiments associés aérodrome/aéroport</i>	3	0,00%
<i>Bâti religieux</i>	20	0,01%
<i>Carrières</i>	224	0,14%
<i>Centre équestre et équipements associés</i>	27	0,02%
<i>Chantiers</i>	117	0,07%
<i>Cimetières</i>	59	0,04%
<i>Dépôts et décharges identifiables</i>	52	0,03%
<i>Dépôts non identifiés</i>	130	0,08%
<i>Emprises culturelles et de loisirs</i>	60	0,04%
<i>Emprises scolaires et espaces associés</i>	184	0,12%
<i>Equipements de type camping, caravaning</i>	147	0,09%
<i>Equipements sportifs en plein air</i>	469	0,30%
<i>Equipements sportifs et loisirs couverts</i>	42	0,03%

<i>Espace des carrières hors exploitation active</i>	60	0,04%
<i>Espaces associés aux pratiques médicales</i>	52	0,03%
<i>Espaces désaffectés</i>	36	0,02%
<i>Espaces à vocation de services publics</i>	114	0,07%
<i>Espaces vacants</i>	454	0,29%
<i>Espaces verts urbains et périurbains</i>	713	0,45%
<i>Exploitation agricole</i>	2215	1,40%
<i>Habitat collectif</i>	152	0,10%
<i>Habitat individuel</i>	6722	4,25%
<i>Habitat individuel dispersé</i>	2743	1,73%
<i>Habitat type centre-ville</i>	64	0,04%
<i>Infrastructures portuaires</i>	40	0,03%
<i>Jardins ouvriers et grands potagers</i>	79	0,05%
<i>Parking</i>	389	0,25%
<i>Périmètres Aéroports, aérodromes</i>	77	0,05%
<i>Pistes aéronautiques</i>	11	0,01%
<i>Réseau routier principal et espaces associés</i>	4052	2,56%
<i>Zone de production d'énergie</i>	4	0,00%
<i>Zones à vocation commerciale et espaces associés</i>	141	0,09%
<i>Zones à vocation industrielle avec bâtiments et espaces associés</i>	261	0,17%
<i>Zones de stockages</i>	3	0,00%
<i>Zones mixtes d'activités et espaces associés</i>	689	0,44%
<b>Total général</b>	<b>158 261</b>	<b>100,00%</b>

Etat initial de l'occupation des sols du Pays de Saint-Brieuc  
en 2012 - niveau 4



0 2.5 5 km  
1:189 000

Sources : données OCS 2012 Pays de Saint-Brieuc  
Production : PETR Pays de Saint-Brieuc - SCOT - Fabienne Mordellet  
Edition : 22/05/2017



## Représentation schématique de l'occupation des sols du Pays de Saint-Brieuc en 2012



 216 898 habitants en 2012  
 158 261 hectares



■ Terres arables
 ■ Prairies
 ■ Forêts
 ■ ZH maritimes et surf eau
 ■ Habitat
 ■ Réseaux routiers
 ■ Exploit. agricoles
 ■ Zones indust. ou com.
 ■ autres

## 1.5 Etat initial de la couverture des sols en 2012

La couverture des sols<sup>4</sup> est une vue « physiologique » du terrain. Le travail fait à ce niveau correspond à une simple distinction des éléments structurants le paysage sans préjuger de leur fonction ou de leur spécificité macroscopique. Le premier niveau d'approche proposé est une classification des portions de territoire en fonction de la présence ou non de végétation, avec une approche orientée botanique dans la description des terrains végétalisés.

<i>Couverture des sols</i>	<i>Surfaces en ha</i>	<i>en %</i>
<i>Autres formations arbustives</i>	1229	0,78%
<i>Autres formations herbacées</i>	146	0,09%
<i>Eaux continentales</i>	637	0,40%
<i>Eaux maritimes</i>	3675	2,32%
<i>Formation arbustives basses linéaires ou organisées</i>	335	0,21%
<i>Fourrés</i>	424	0,27%
<i>Landes</i>	1083	0,68%
<i>Pelouses et prairies urbaines</i>	1995	1,26%
<i>Peuplements de conifères</i>	4003	2,53%
<i>Peuplements de feuillus</i>	17470	11,04%
<i>Peuplements mixtes</i>	1494	0,94%
<i>Prairies naturelles</i>	34267	21,65%
<i>Sols nus</i>	1359	0,86%
<i>Terres arables</i>	71293	45,05%
<i>Zones à matériaux minéraux-pierre-terre</i>	467	0,30%
<i>Zones bâties</i>	13492	8,52%
<i>Zones non bâties</i>	4705	2,97%
<i>Zones à autres matériaux composites</i>	186	0,12%
<b>Total général</b>	<b>158261</b>	<b>100,00%</b>

<sup>4</sup> Définition posée dans le cahier des prescriptions nationales OCS GE – CNIG – CEREMA version 1 du 10 décembre 2014

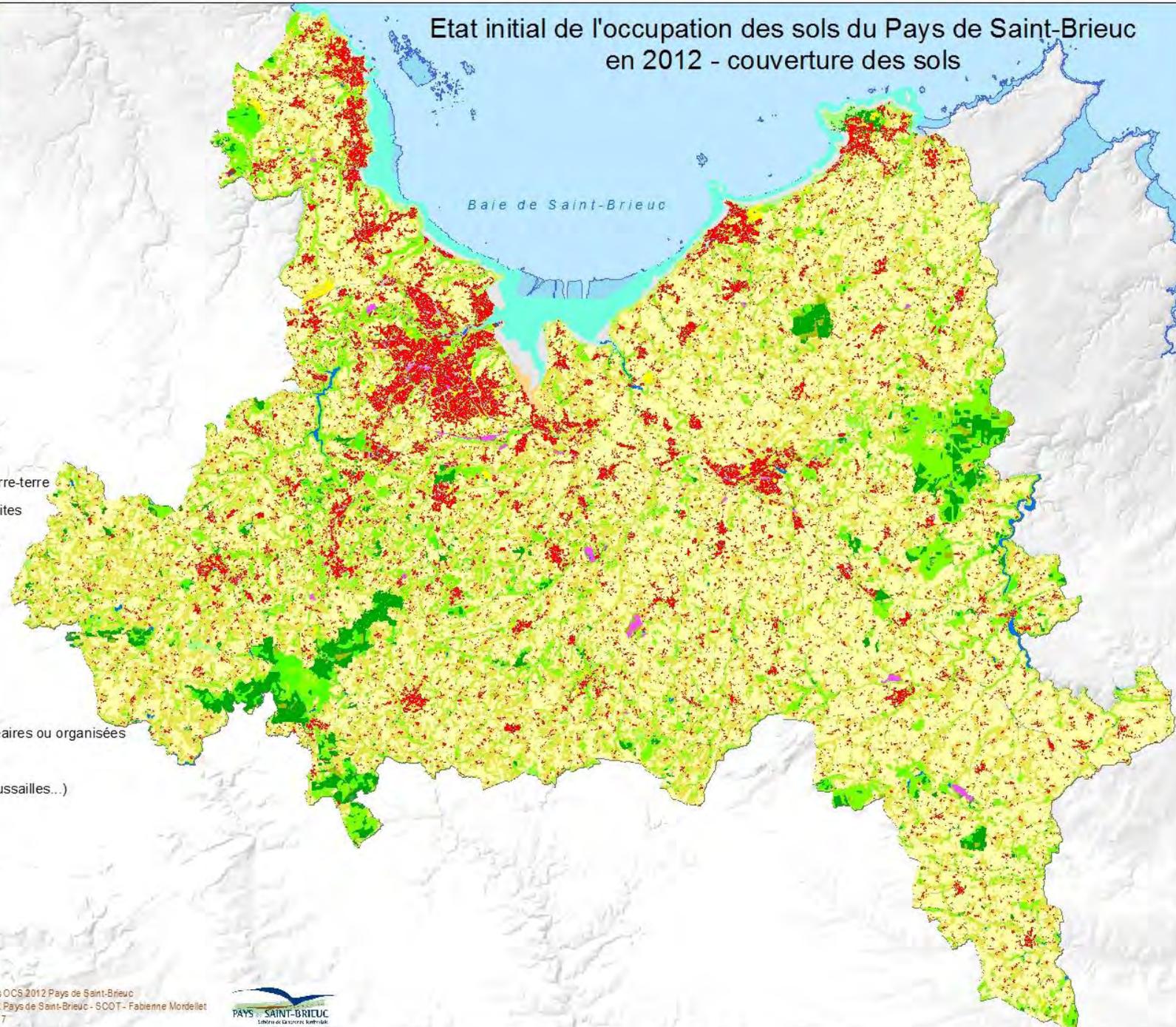
# Etat initial de l'occupation des sols du Pays de Saint-Brieuc en 2012 - couverture des sols

- Zones bâties
- Zones non bâties
- Zones à matériaux minéraux - pierre-terre
- zones à autres matériaux composites
- Sols nus
- Eaux continentales
- Eaux maritimes
- Peuplements de feuillus
- Peuplements de conifères
- Peuplements mixtes
- Landes
- Formations arbustives basses linéaires ou organisées
- Fourrés
- Autres formations arbustives (broussailles...)
- Prairies naturelles
- Pelouses et prairies urbaines
- Terres arables
- Autres formations herbacées



1:189 000

Sources : données OCS 2012 Pays de Saint-Brieuc  
Production : PEIR Pays de Saint-Brieuc - SCOT - Fabienne Mordellet  
Edition : 22.05/2017



## 1.6 Etat initial de l'usage des sols en 2012

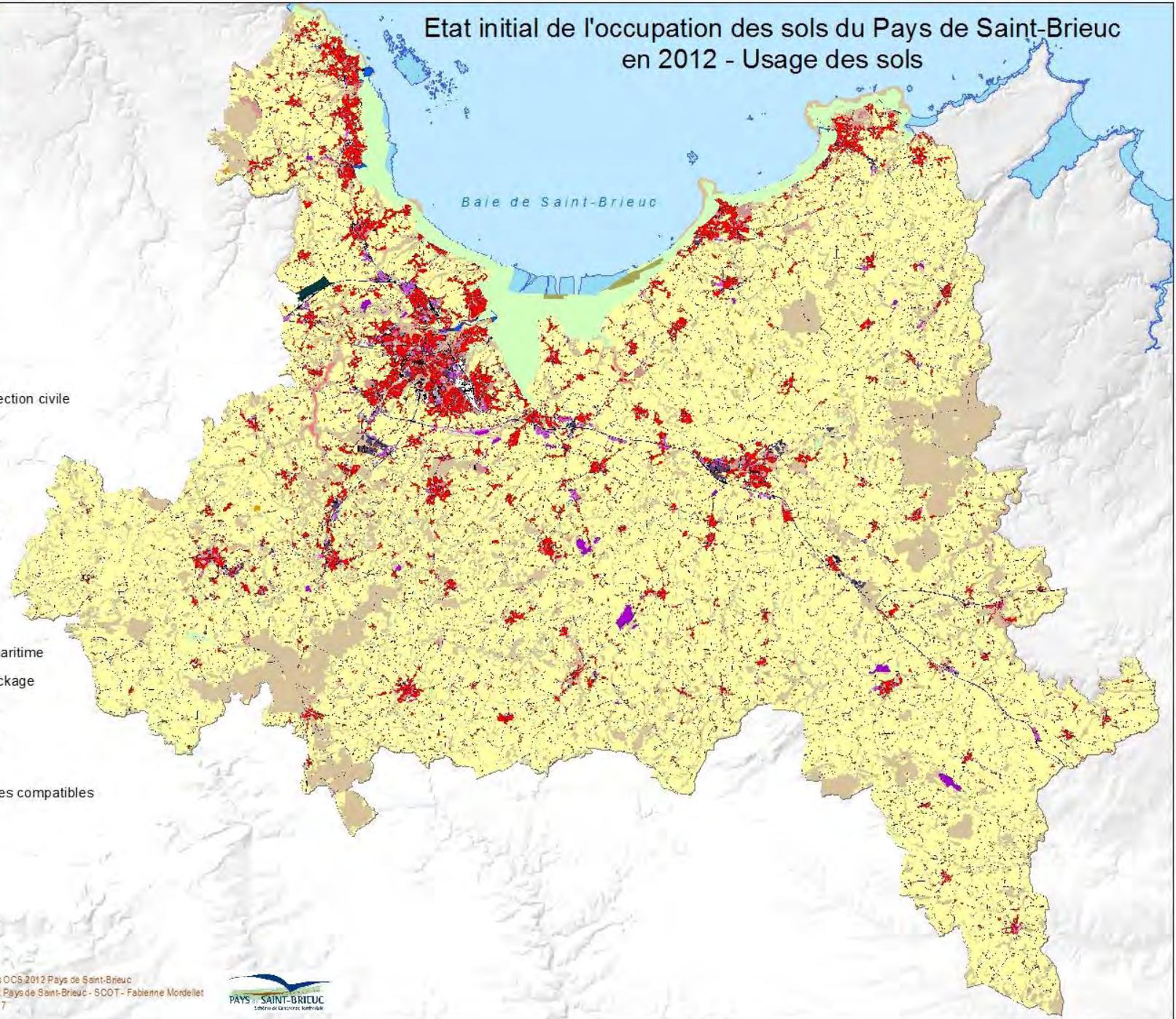
L'usage des sols<sup>5</sup> est une vue « anthropique » du territoire. Il est donc partagé en fonction du rôle que jouent les portions de terrain en tant qu'activité économique, en s'appuyant sur une classification compatible avec la directive INSPIRE.

<i>Usage des sols</i>	<i>Surfaces en ha</i>	<i>en %</i>
<i>Activités d'extraction</i>	283	0,18%
<i>Agriculture</i>	108059	68,28%
<i>Autre industrie</i>	690	0,44%
<i>Autres services communautaires</i>	99	0,06%
<i>Commerce</i>	141	0,09%
<i>Défense, sécurité, justice et protection civile</i>	14	0,01%
<i>Education</i>	184	0,12%
<i>Inconnu</i>	25797	16,30%
<i>Industrie</i>	301	0,19%
<i>Loisirs, culturels</i>	1537	0,97%
<i>Pêche et aquaculture</i>	138	0,09%
<i>Production d'énergie</i>	99	0,06%
<i>Réseau de transport aérien</i>	91	0,06%
<i>Réseau de transport ferré</i>	135	0,09%
<i>Réseau de transport fluvial et maritime</i>	74	0,05%
<i>Réseau de transport routier</i>	4440	2,81%
<i>Résidentiel mixte à d'autres usages compatibles</i>	64	0,04%
<i>Résidentiel permanent collectif</i>	152	0,10%
<b><i>Total général</i></b>	<b>9466</b>	<b>5,98%</b>

<sup>5</sup> Définition posée dans le cahier des prescriptions nationales OCS GE – CNIG – CEREMA version 1 du 10 décembre 2014

Etat initial de l'occupation des sols du Pays de Saint-Brieuc  
en 2012 - Usage des sols

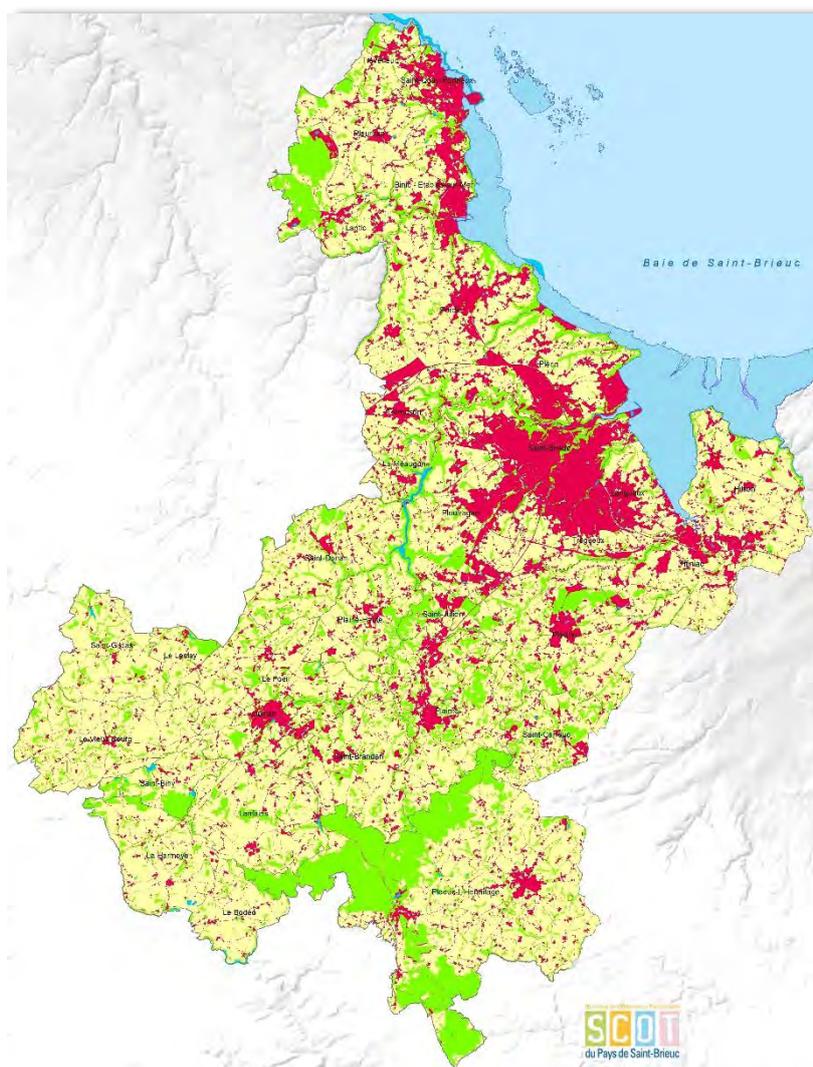
- Agriculture
- Activités d'extraction
- Pêche et Aquaculture
- Industrie
- Production d'énergie
- Autre industrie
- Commerce
- Défense, sécurité, justice et protection civile
- Education
- Santé et services sociaux
- Services religieux
- Autres services communautaires
- Loisirs, culturels...
- Réseaux de transport routier
- Réseaux de transport ferré
- Réseaux de transport aérien
- Réseaux de transport fluvial et maritime
- Services de logistiques et de stockage
- Services publics
- Résidentiel permanent individuel
- Résidentiel permanent collectif
- Résidentiel mixé à d'autres usages compatibles
- Zone de transition (chantier)
- Zone abandonnée (friche)
- Sans usages
- Inconnu



Sources : données OCS 2012 Pays de Saint-Brieuc  
Production : PETR Pays de Saint-Brieuc - SCOT - Fabienne Mordellet  
Edition : 22.05/2017



# L'occupation des sols sur le territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération et de ses communes

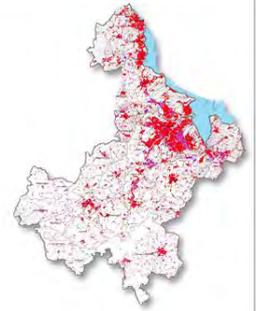
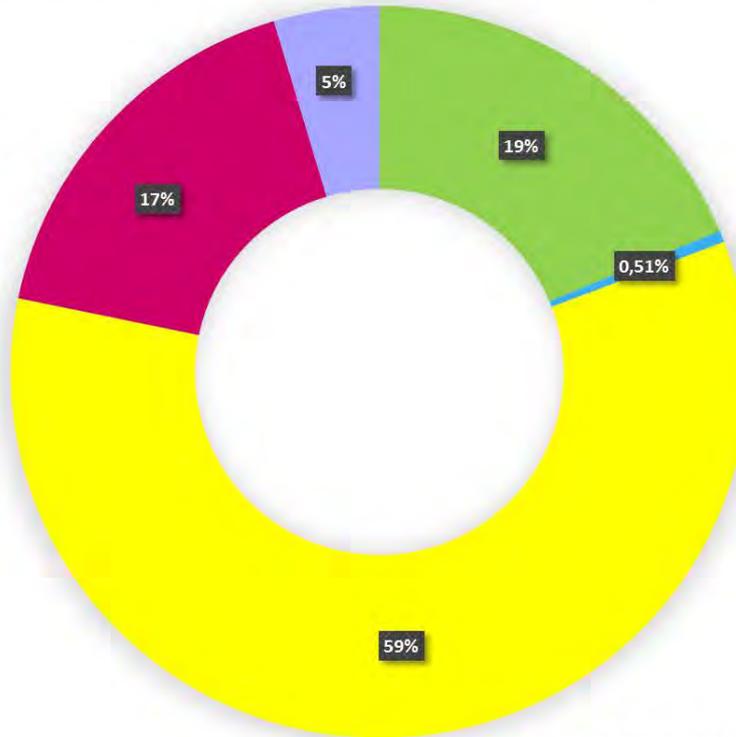




## Quelle occupation du territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération en 2012 ?

150 745 habitants en 2012

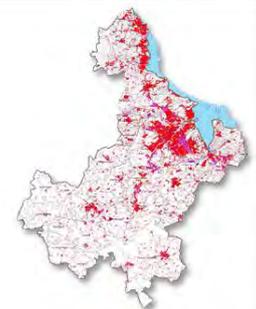
Occupation des sols de Saint-Brieuc Armor Agglomération en 2012	Surfaces en hectares
Forêts et milieux semi-naturels	11956
Surfaces en eau	328
Territoires agricoles	37718
Territoires artificialisés	10962
Zones humides (maritimes)	2953
<b>Total général</b>	<b>63917</b>



- Forêts et milieux semi-naturels
- Surfaces en eau
- Territoires agricoles
- Territoires artificialisés
- Zones humides

## Représentation schématique de l'occupation des sols de Saint-Brieuc Armor Agglomération en 2012

150 745 habitants en 2012



Occupation des sols de Saint-Brieuc Armor Agglomération en 2012	Surfaces en hectares
Terres arables	22563
Prairies	15057
Forêts	10690
ZH maritimes et surf eau	3281
Habitat	5383
Réseaux routiers	2153
Exploit. agricoles	768
Zones indust. ou com.	969
autres	3053
<b>Total général</b>	<b>63917</b>

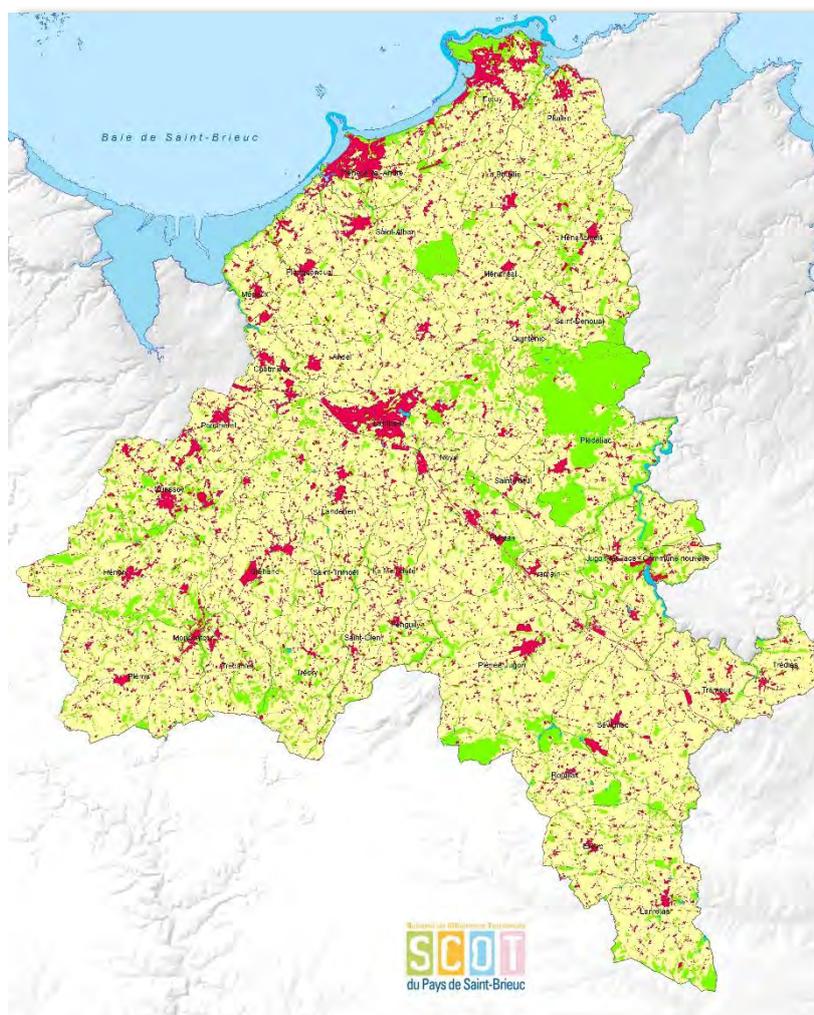
- Terres arables
- Prairies
- Forêts
- ZH maritimes et surf eau
- Habitat
- Réseaux routiers
- Exploit. agricoles
- Zones indust. ou com.
- autres

## 1.8 Etat initial de l'occupation des sols des communes de Saint-Brieuc Armor Agglomération en 2012

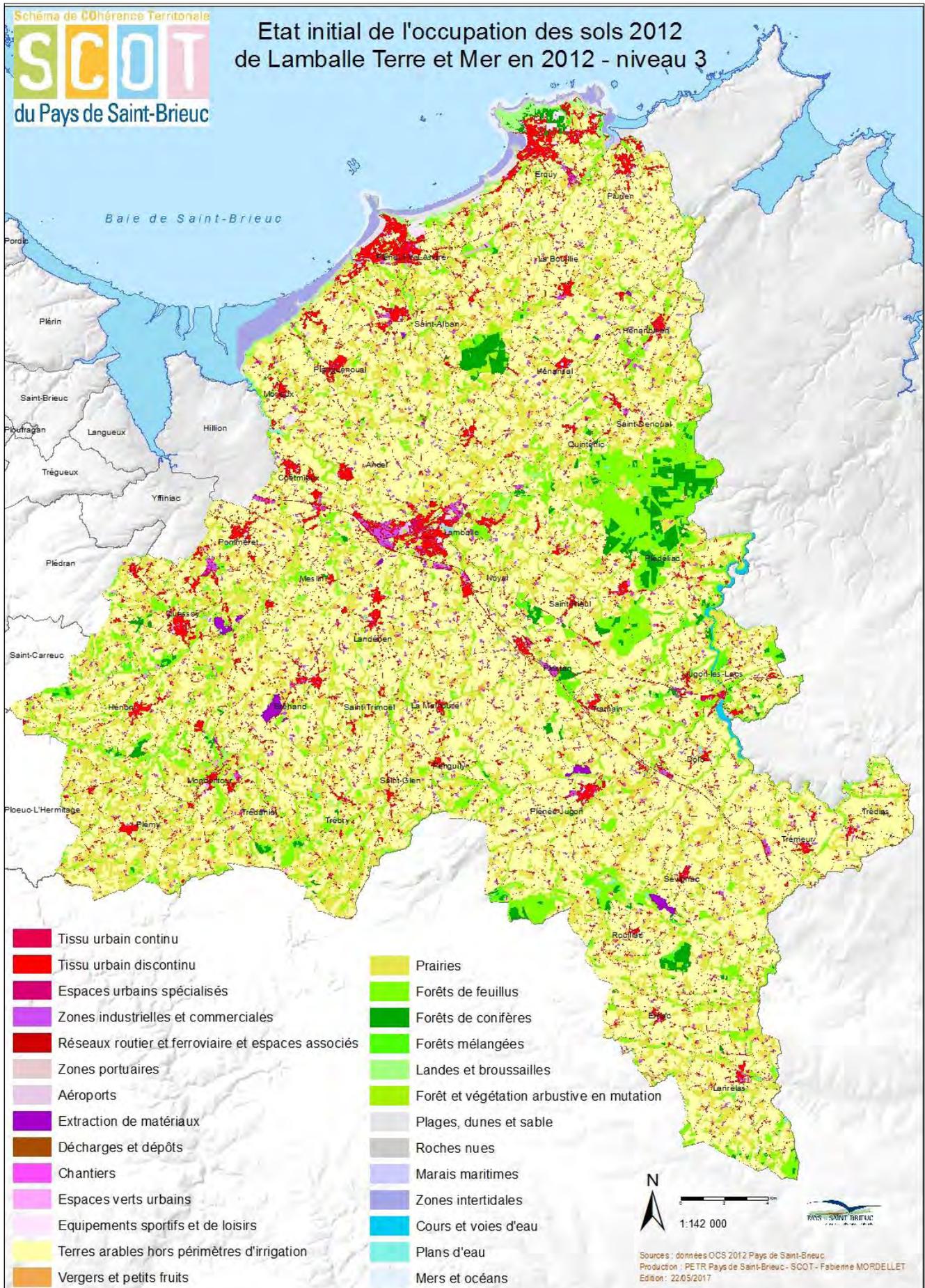
Occupation des sols 2012 Par commune	Forêts et milieux semi-naturels	Surfaces en eau	Territoires agricoles	Territoires artificialisés	Zones humides (marais maritimes)
Binic	17%	0,1%	30%	53%	0%
Etables-sur-Mer	13%	0,3%	53%	34%	0%
Hillion	9%	0,4%	75%	16%	0%
La Harmoye	12%	1%	82%	6%	0%
La Méaugon	22%	3%	60%	15%	0%
Lanfains	13%	0,2%	80%	7%	0%
Langueux	7%	0,2%	47%	44%	1%
Lantic	42%	0,4%	44%	13%	0%
Le Bodéo	8%	1%	86%	5%	0%
Le Foeil	16%	0,2%	75%	9%	0%
Le Leslay	23%	1%	71%	6%	0%
Le Vieux Bourg	10%	0,1%	84%	6%	0%
Plaine-Haute	18%	1%	70%	11%	0%
Plaintel	22%	0,1%	62%	16%	0%
Ploeuc-L'Hermitage	41%	0,2%	52%	7%	0%
Ploufragan	14%	1%	54%	30%	0%
Plourhan	11%	0,2%	76%	13%	0%
Plédran	20%	0,1%	66%	14%	0%
Plérin	17%	0,1%	48%	35%	0%
Pordic	12%	0,1%	67%	21%	0%
Quintin	10%	1%	38%	51%	0%
Saint-Bihy	30%	2%	63%	5%	0%
Saint-Brandan	16%	0,2%	71%	13%	0%
Saint-Brieuc	14%	0,2%	13%	72%	0%
Saint-Carreuc	22%	0,3%	65%	13%	0%
Saint-Donan	17%	1%	73%	8%	0%
Saint-Gildas	13%	0,3%	82%	5%	0%
Saint-Julien	36%	0,3%	42%	22%	0%
Saint-Quay-Portrieux	8%	0,2%	17%	73%	2%
Trégueux	7%	0,1%	51%	41%	0%
Trémeloir	9%	0%	72%	20%	0%
Trémuson	14%	0,1%	58%	28%	0%
Tréveneuc	21%	0%	62%	17%	0%
Yffiniac	8%	0,3%	65%	26%	0%

*NB : Les limites administratives utilisées dans le cadre de l'occupation des sols 2012 sont issues des données cadastrales DGFIP 2015. De ce fait, les limites administratives de certaines communes nouvelles n'ont pas pu être prises en compte.*

# L'occupation des sols sur le territoire de Lamballe Terre et Mer et de ses communes



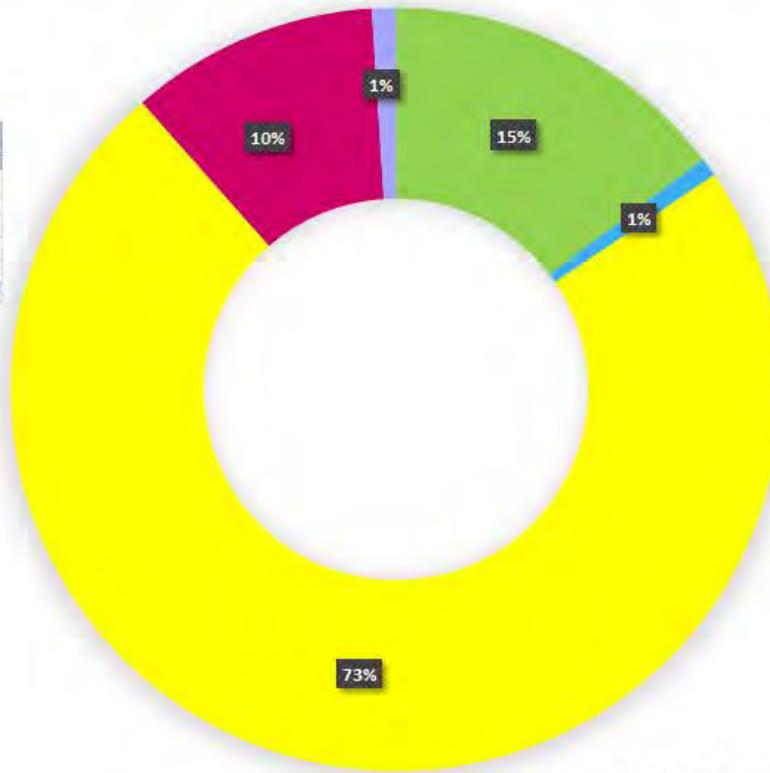
# 1.9 Etat initial de l'occupation des sols de Lamballe Terre et Mer en 2012



## Quelle occupation du territoire de Lamballe Terre et Mer en 2012 ?

 66 153 habitants en 2012

Occupation des sols de Lamballe Terre et Mer en 2012	Surfaces en hectares
Forêts et milieux semi-naturels	13881
Surfaces en eau	747
Territoires agricoles	68903
Territoires artificialisés	9868
Zones humides (maritimes)	944
<b>Total général</b>	<b>94343</b>



- Forêts et milieux semi-naturels
- Surfaces en eau
- Territoires agricoles
- Territoires artificialisés
- Zones humides

## Représentation schématique de l'occupation des sols de Lamballe Terre et Mer en 2012

 66 153 habitants en 2012



Occupation des sols de Lamballe Terre et Mer en 2012	Surfaces en hectares
Terres arables	49460
Prairies	19210
Forêts	12277
ZH maritimes et surf eau	1691
Habitat	4299
Réseaux routiers	2288
Exploit. agricoles	1447
Zones indust. ou com.	443
autres	3230
<b>Total général</b>	<b>94343</b>

- Terres arables
- Prairies
- Forêts
- ZH maritimes et surf eau
- Habitat
- Réseaux routiers
- Exploit. agricoles
- Zones indust. ou com.
- autres

## 1.10 Etat initial de l'occupation des sols des communes de Lamballe Terre et Mer en 2012

Occupation des sols 2012 Par commune	Forêts et milieux semi-naturels	Surfaces en eau	Territoires agricoles	Territoires artificialisés	Zones humides (marais maritimes)
Andel	5%	0,1%	85%	10%	0%
Bréhand	6%	0,1%	82%	13%	0%
Coëtmeux	7%	0,3%	74%	19%	0%
Dolo	11%	0,5%	79%	10%	0%
Erquy	19%	0,2%	55%	25%	0%
Eréac	9%	0,3%	84%	7%	0%
Hénanbihen	13%	0,2%	78%	9%	0%
Hénansal	8%	0,1%	84%	8%	0%
Hénon	20%	0,3%	72%	8%	0%
Jugon-les-Lacs	21%	3%	65%	10%	0%
La Bouillie	4%	0,2%	85%	11%	0%
La Malhoure	9%	0,3%	79%	12%	0%
Lamballe	10%	0,4%	74%	16%	0%
Landéhen	4%	1%	82%	13%	0%
Lanrelas	14%	1%	78%	7%	0%
Meslin	12%	0,2%	79%	9%	0%
Moncontour	24%	1%	10%	65%	0%
Morieux	13%	3%	67%	18%	0%
Noyal	10%	0,2%	77%	13%	0%
Penguily	15%	0,3%	75%	10%	0%
Planguenoual	8%	0,1%	82%	10%	0%
Plestan	12%	0,3%	78%	10%	0%
Plédéliac	56%	1%	38%	5%	0%
Plémy	10%	0,1%	83%	8%	0%
Pléneuf-Val-André	17%	0,4%	51%	31%	0%
Plénée-Jugon	13%	0,2%	79%	8%	0%
Plurien	8%	0,2%	80%	12%	0%
Pommeret	5%	0,3%	80%	15%	0%
Quessoy	13%	0,4%	71%	15%	0%
Quintenic	19%	0,1%	74%	8%	0%
Rouillac	21%	1%	72%	7%	0%
Saint-Alban	19%	0,1%	71%	10%	0%
Saint-Denoual	19%	0,1%	72%	9%	0%
Saint-Glen	10%	0,3%	82%	9%	0%
Saint-Rieul	6%	0,2%	84%	10%	0%
Saint-Trimoël	10%	0,2%	82%	8%	0%
Sévignac	7%	0,2%	85%	8%	0%
Tramain	8%	0,2%	80%	12%	0%
Trébry	16%	0,3%	78%	6%	0%
Trédaniel	16%	0,4%	74%	9%	0%
Trédias	10%	0,5%	81%	8%	0%
Trémeur	6%	0,2%	83%	10%	0%



## *Principaux éléments à retenir*

En 2012, plus de 67% de la surface du pays de Saint-Brieuc correspond à des territoires agricoles (106 621 hectares), 16% à des forêts et milieux semi-naturels (25 838 hectares), 13% à des territoires artificialisés (20 830 hectares) et un peu moins de 4% à des zones humides (marais maritimes) et surfaces en eau.

Les forêts, bois et bosquets couvrent plus de 14% du territoire et représentent près de 89% des espaces de forêts et milieux semi-naturels. Les espaces agricoles non artificialisés sont constitués majoritairement de terres arables (68% des terres agricoles) et de prairies (32% des terres agricoles).

Les espaces artificialisés se répartissent essentiellement entre les zones urbanisées par l'habitat et par les équipements spécialisés (7% de la surface pays), les réseaux routiers et ferroviaires (3% de la surface pays), les bâtiments agricoles et les zones industrielles ou commerciales (2% de la surface pays).

Le territoire de Lamballe Terre et Mer est fortement marqué par l'agriculture avec des espaces agricoles occupant près de 73% de la surface intercommunale. Si l'on y ajoute les forêts et milieux semi-naturels, Lamballe Terre et Mer est couvert à 90% de zones naturelles.

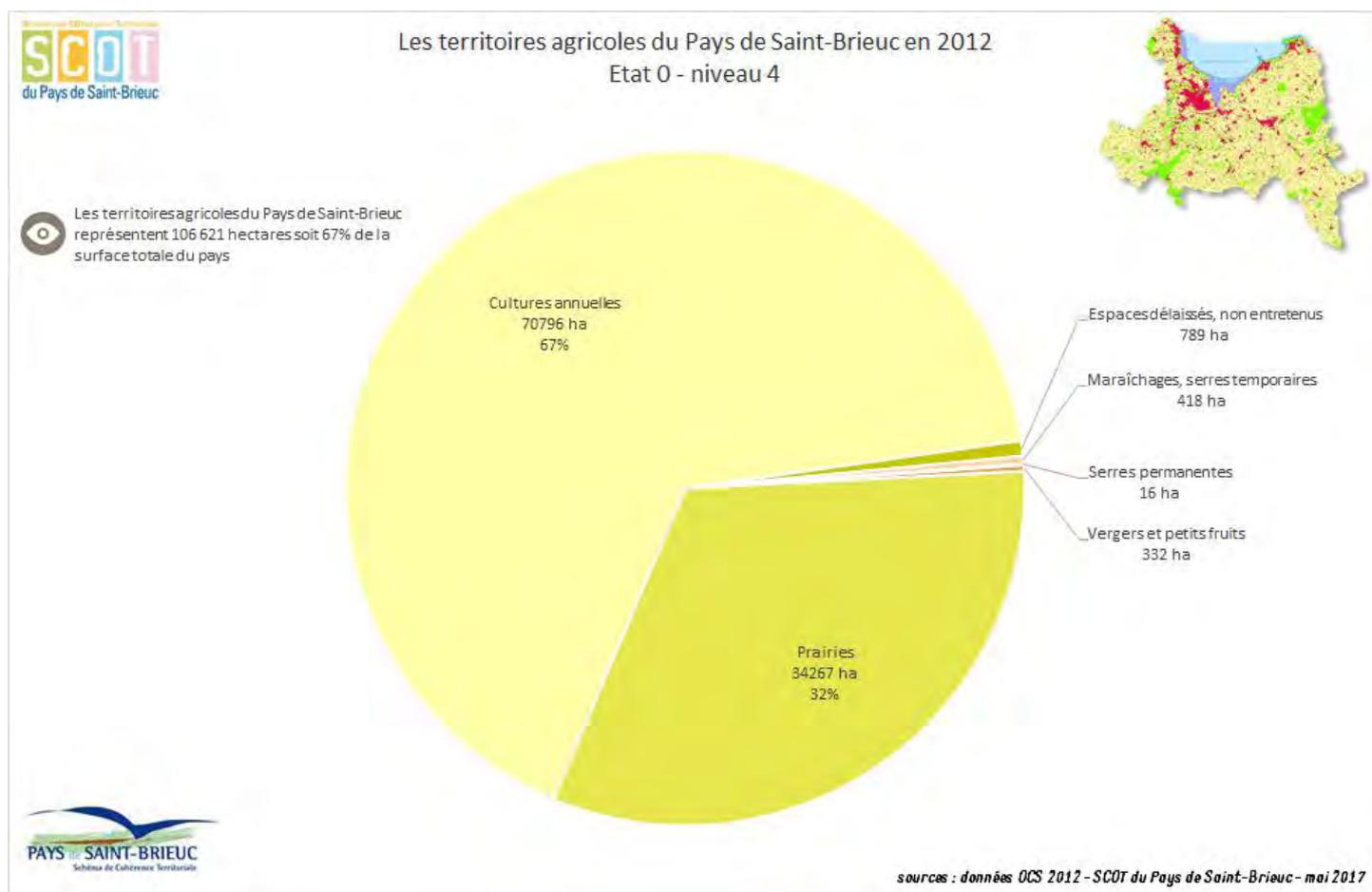
Saint-Brieuc Armor Agglomération est davantage artificialisé (17% de la surface intercommunale) mais reste un territoire sur lequel les terres agricoles sont encore prédominantes (59%). A noter également sur Saint-Brieuc Armor Agglomération, l'importance des milieux naturels (19%) due à la présence de paysages de vallées, de bocage, de boisement et forêt (Forêt de Lorge).

## 2. Les territoires agricoles en 2012

Entre 2000 et 2010, les espaces artificialisés du Pays de Saint-Brieuc ont été principalement prélevés sur les terres agricoles, que ce soit pour les besoins de l'habitat ou pour les besoins de l'activité.

Préserver le foncier agricole de la pression de l'urbanisation constitue l'un des enjeux majeurs du territoire pour maintenir la fonction productive du territoire. L'analyse de l'occupation des sols permet de mesurer la consommation des espaces agricoles, d'en déterminer l'origine, d'évaluer et de localiser les secteurs soumis à pression.

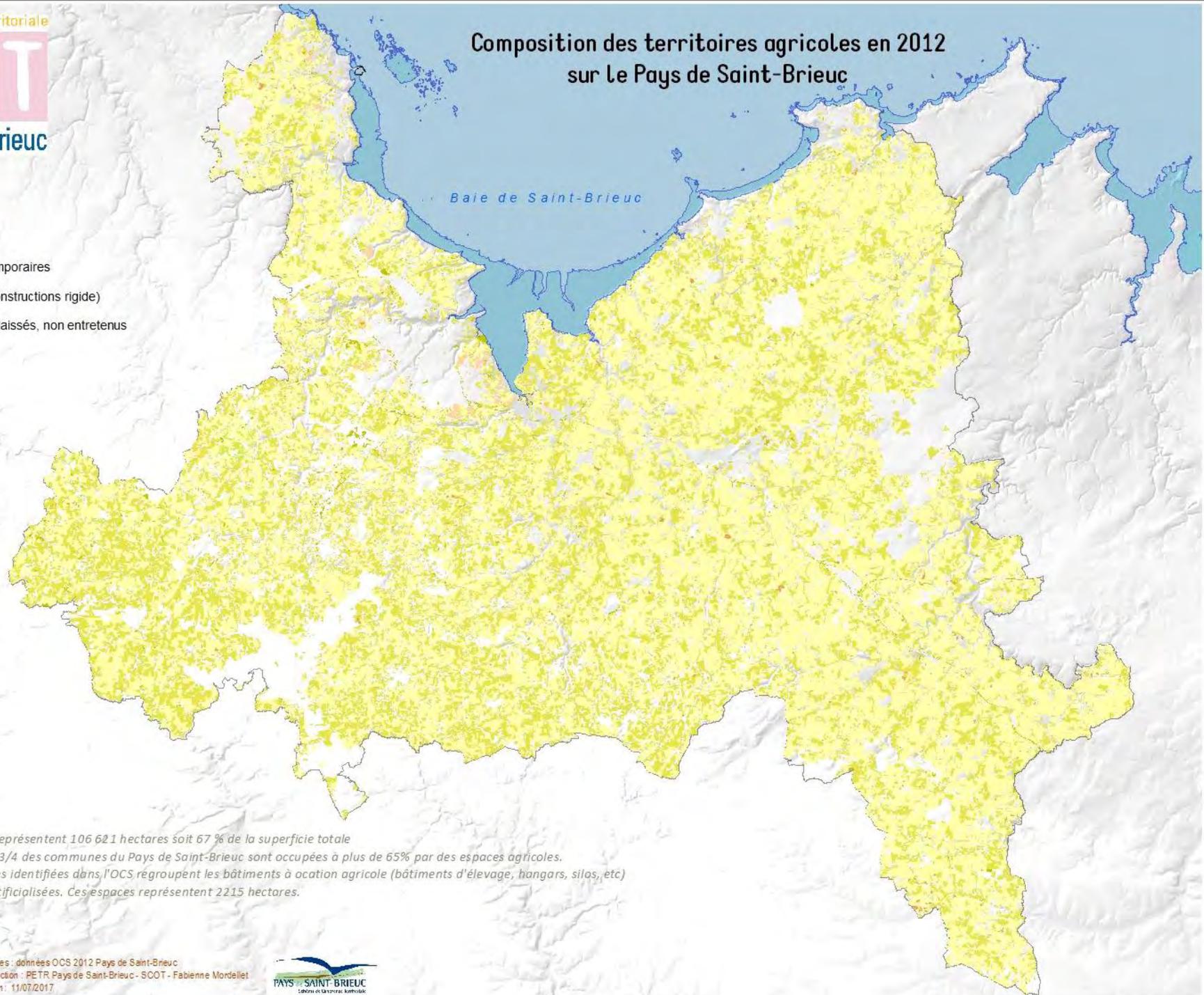
Au-delà de l'aspect économique, les espaces agricoles sont des éléments essentiels au maintien des continuités écologiques et plus largement au maintien de l'identité paysagère du territoire.



\* L'occupation des sols identifie, par la photo-interprétation, les prairies. Selon la définition de l'OCS, la prairie est un espace présentant une surface enherbée dense de composition floristique constituée principalement de graminacées.

## Composition des territoires agricoles en 2012 sur le Pays de Saint-Brieuc

- Cultures annuelles
- Maraîchages, serres temporaires
- Serres permanentes (constructions rigide)
- Espaces végétalisés délaissés, non entretenus
- Pépinières
- Vergers et petits fruits
- Prairies



En 2012, les territoires agricoles représentent 106 621 hectares soit 67 % de la superficie totale du Pays de Saint-Brieuc. Près des 3/4 des communes du Pays de Saint-Brieuc sont occupées à plus de 65% par des espaces agricoles.  
A noter : les exploitations agricoles identifiées dans l'OCS regroupent les bâtiments à vocation agricole (bâtiments d'élevage, hangars, silos, etc) comptabilisés comme surfaces artificialisées. Ces espaces représentent 2215 hectares.



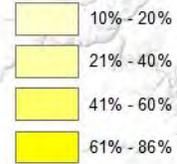
1:189 000

Sources : données OCS 2012 Pays de Saint-Brieuc  
Production : PETR Pays de Saint-Brieuc - SCOT - Fabienne Mordellet  
Edition : 11/07/2017

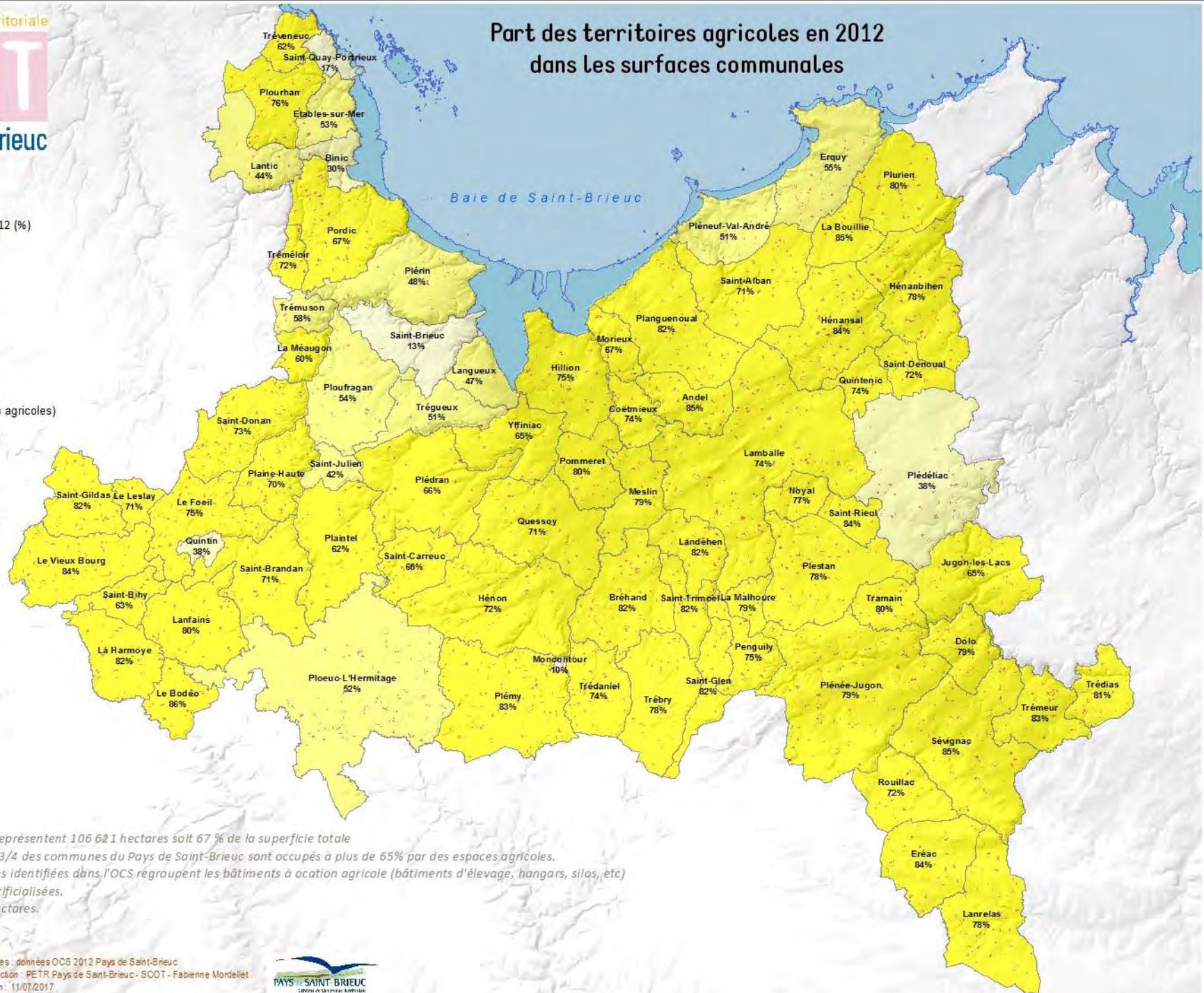


## Part des territoires agricoles en 2012 dans les surfaces communales

Part des territoires agricoles en 2012 (%)



 Exploitation agricole (bâti agricole)



En 2012, les territoires agricoles représentent 106 621 hectares soit 67 % de la superficie totale du Pays de Saint-Brieuc. Près des 3/4 des communes du Pays de Saint-Brieuc sont occupés à plus de 65% par des espaces agricoles.  
 À noter : les exploitations agricoles identifiées dans l'OCS regroupent les bâtiments à vocation agricole (bâtiments d'élevage, hangars, silos, etc) comptabilisés comme surfaces artificialisées.  
 Ces espaces représentent 2215 hectares.



Sources : données OCS 2012 Pays de Saint-Brieuc  
 Production : PETR Pays de Saint-Brieuc - SCOT - Fabienne Mordellet  
 Edition : 11/07/2017



## Part des espaces agricoles du Pays de Saint-Brieuc couverts par des surfaces de forêts et milieux semi-naturels en 2012

Occupation des sols 2012 du Pays de Saint-Brieuc :  
forêts et milieux semi-naturels

-  Peuplements de feuillus
-  Peuplements de conifères
-  Peuplements mixtes
-  Landes
-  Reboisements récents
-  Coupes forestières
-  Végétation arbustive (dégradation/regeneration forestiere)

Corine Land Cover 2012 : occupation des sols 2012  
identifiée à l'échelle nationale et européenne

 espaces agricoles 2012

*En 2012, la proportion des surfaces de forêts, bois, bosquets, alignements d'arbres et landes dans les espaces agricoles du Pays de Saint-Brieuc est d'environ 9%.*

*Cet indicateur s'intéresse aux éléments boisés et arbustifs qui structurent les paysages agricoles et favorisent l'accueil de la biodiversité dans ses territoires (définition Office National de la Biodiversité) actualisation possible tous les six ans, liée à la donnée Corine Land Cover.*



0 2,5 5,0 Km

1:189 000

Sources : données OCS 2012 Pays de Saint-Brieuc - CLC2012 (espaces agricoles)  
Production : PETR Pays de Saint-Brieuc - SCOT - Fabienne Mordellet  
Edition : 11/07/2017

## 3. Les milieux naturels en 2012

### 3.1 Diversité des milieux naturels en 2012

La connaissance des milieux naturels, à la fois en termes de surfaces et de types permet une analyse de l'évolution de ces espaces soumis à plusieurs enjeux :

- maintien de l'attractivité du territoire
- maintien des identités paysagères
- préservation des ressources : eau, énergie, biodiversité

Cette analyse porte sur :

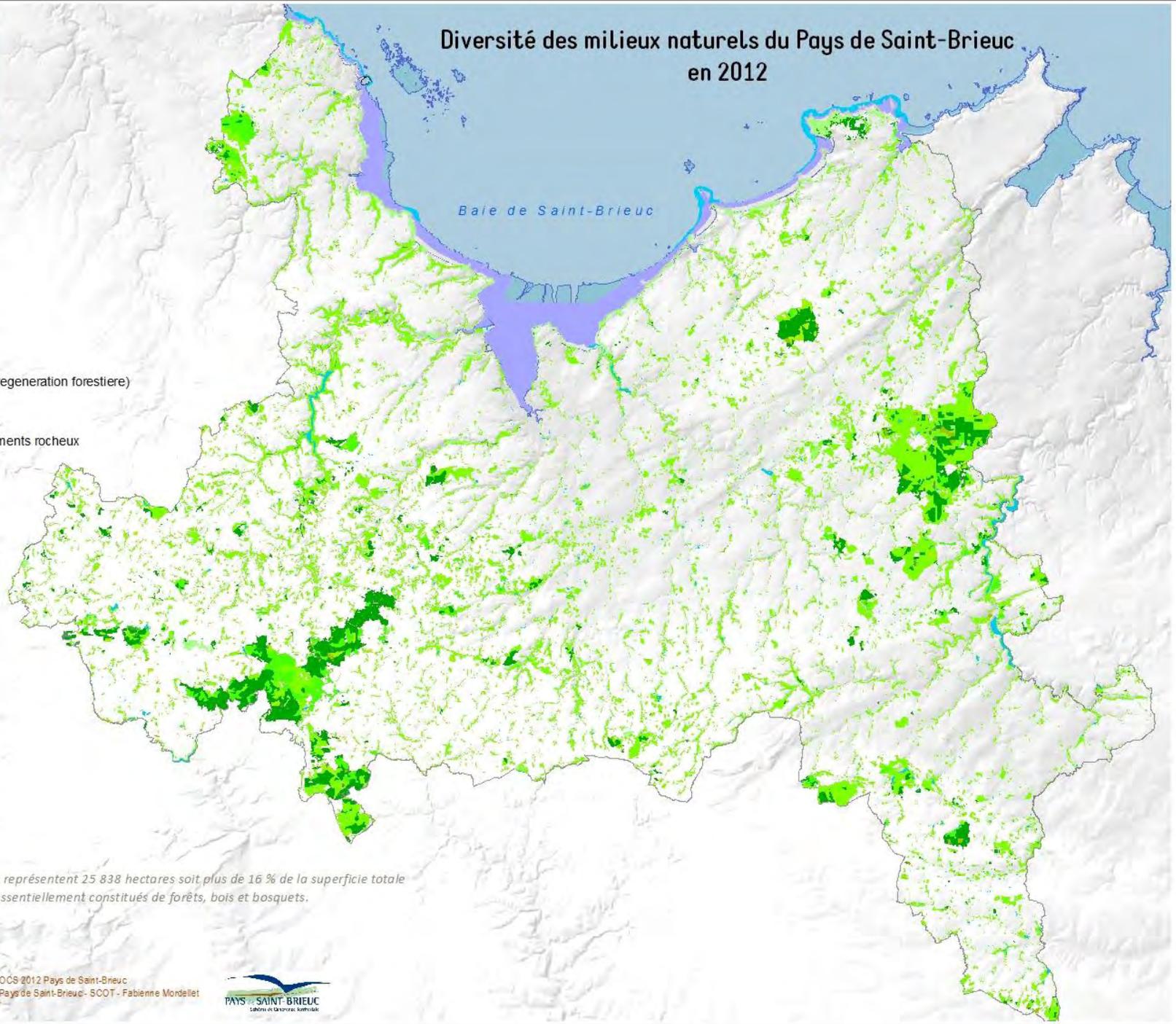
- la consommation des espaces naturels et de la pression de l'urbanisation sur ces espaces
- l'évolution des unités paysagères composant l'identité du territoire (enjeux par unité paysagère déterminés dans le SCOT)
- l'évolution des habitats, à partir d'une cartographie des éléments naturels identifiés (végétation)
- la capacité du territoire à absorber les émissions de gaz à effet de serre, les milieux naturels constituant des réservoirs de captation de carbone - indicateur clé dans le cadre de l'élaboration des PCAET.

	<b>Lamballe Terre et Mer</b>	<b>Saint-Brieuc Armor Agglomération</b>	<b>Pays de Saint-Brieuc</b>	
	<b>surfaces en ha</b>	<b>surfaces en ha</b>	<b>surfaces en ha</b>	<b>en %</b>
<b>Forêts et milieux semi-naturels</b>	<b>13881</b>	<b>11956</b>	<b>25838</b>	
<b>Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation</b>	<b>481</b>	<b>314</b>	<b>795</b>	<b>3%</b>
<i>Plages, dunes et sable</i>	290	177	467	
<i>Roches nues</i>	191	137	328	
<b>Forêts</b>	<b>12277</b>	<b>10690</b>	<b>22967</b>	<b>89%</b>
<i>Forêts de conifères</i>	1728	2276	4003	15%
<i>Forêts de feuillus</i>	10141	7329	17470	68%
<i>Forêts mélangées</i>	408	1085	1494	6%
<b>Milieux à végétation arbustive et/ou herbacée</b>	<b>1124</b>	<b>952</b>	<b>2076</b>	<b>8%</b>
<i>Forêt et végétation arbustive en mutation</i>	541	451	993	4%
<i>Landes et broussailles</i>	582	501	1083	4%
<b>Surfaces en eau</b>	<b>747</b>	<b>328</b>	<b>1075</b>	
<b>Eaux continentales</b>	<b>411</b>	<b>221</b>	<b>632</b>	<b>59%</b>
<i>Cours et voies d'eau</i>	145	11	156	
<i>Plans d'eau</i>	266	210	476	
<b>Eaux maritimes</b>	<b>336</b>	<b>107</b>	<b>443</b>	<b>41%</b>
<b>Zones humides maritimes</b>	<b>944</b>	<b>2953</b>	<b>3897</b>	<b>100%</b>

Dans le cadre de l'OCS, les zones humides concernent uniquement les marais maritimes et la zone intertidale incluant les zones réservées à la conchyliculture.

## Diversité des milieux naturels du Pays de Saint-Brieuc en 2012

- Peuplements de feuillus
- Peuplements de conifères
- Peuplements mixtes
- Landes
- Reboisements récents
- Coupes forestières
- Végétation arbustive (dégradation/regénération forestière)
- Plages, dunes et sable
- Falaises, affleurements et escarpements rocheux
- Zones humides
- Surfaces en eau



En 2012, les forêts et milieux semi-naturels représentent 25 838 hectares soit plus de 16 % de la superficie totale du Pays de Saint-Brieuc. Ces espaces sont essentiellement constitués de forêts, bois et bosquets.



0 2.15 4.30  
1:189 000

Sources : données OCS 2012 Pays de Saint-Brieuc  
Production : PETR Pays de Saint-Brieuc - SCOT - Fabienne Mordellet  
Edition : 11/07/2017



## 3.2 Capacité d'absorption carbone du territoire en 2012

Les milieux naturels et les espaces agricoles constituent des réservoirs capables d'absorber le carbone. Cette capacité d'absorption carbone dépend de l'affectation des sols. L'artificialisation croissante augmente la vulnérabilité du territoire face aux impacts du changement climatique sur l'agriculture, les forêts, la ressource en eau, le milieu marin et côtier (impacts du changement climatique en Bretagne - SRCAE de Bretagne 2013-2018).

L'objectif du Pays de Saint-Brieuc visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre passe par le maintien des puits de carbone sur le territoire. L'occupation des sols permet de faire un premier état de cette capacité théorique de stockage carbone (incertitudes méthodologiques).

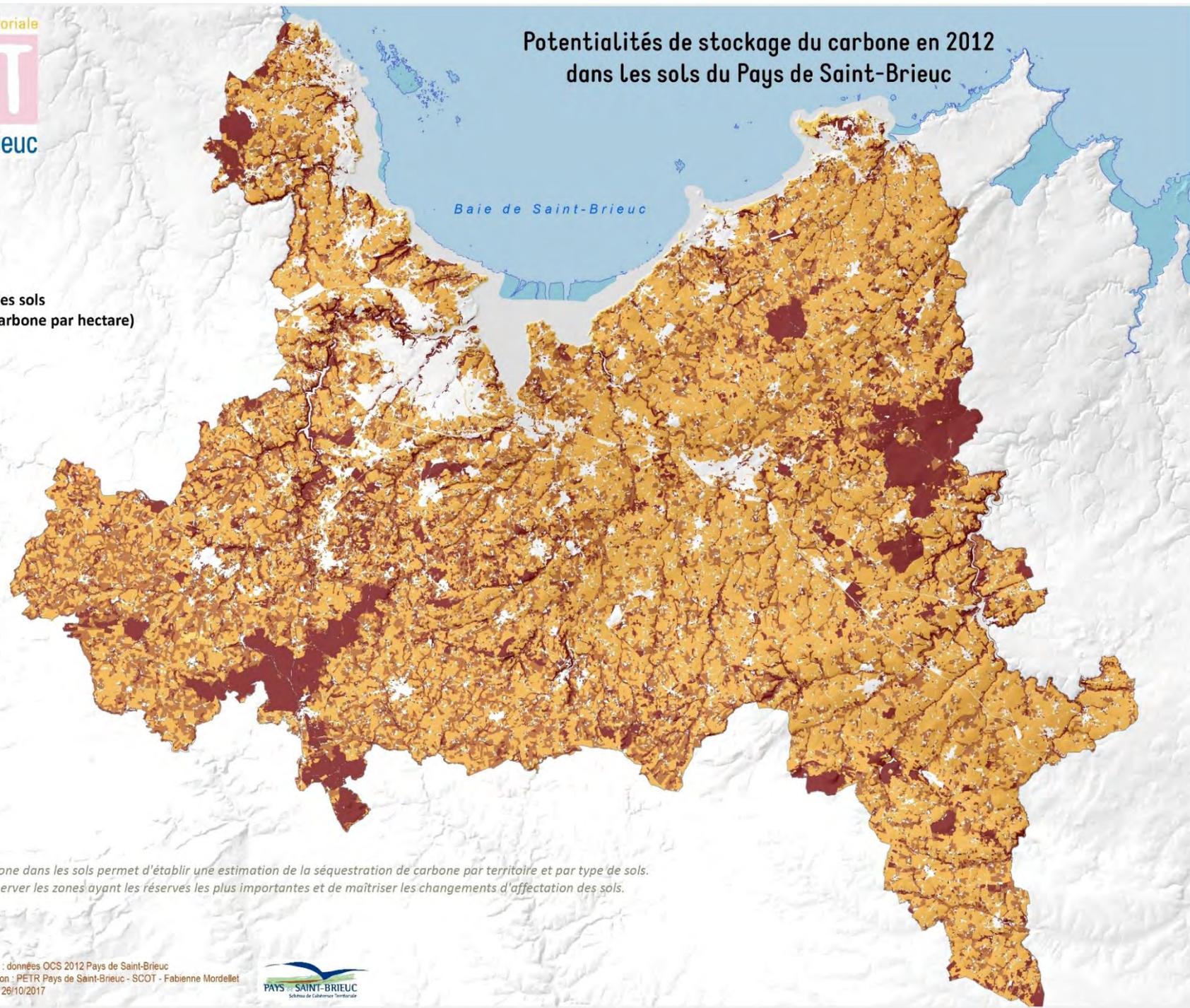
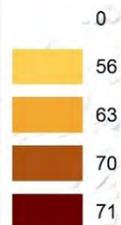
L'évolution à moyen terme des sols est un indicateur à prendre en compte pour mesurer la séquestration nette de carbone<sup>6</sup> et l'effet d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre qui en découle. Seul l'accroissement des surfaces des milieux naturels sera responsable de la séquestration de CO<sub>2</sub>.

<i>Occupation des sols</i>	<i>surface 2012 en ha</i>	<i>Ratio captation carbone en tonne équivalent carbone par hectare (source GIEC)</i>
<i>Coupes forestières</i>	223	71
<i>Landes</i>	1083	56
<i>Peuplements de conifères</i>	4003	71
<i>Peuplements de feuillus</i>	17470	71
<i>Peuplements mixtes</i>	1494	71
<i>Reboisements récents</i>	543	71
<i>Végétation arbustive</i>	228	71
<i>Cultures annuelles</i>	70796	63
<i>Espaces délaissés, non entretenus</i>	789	63
<i>Maraîchages, serres temporaires</i>	418	63
<i>Pépinières</i>	4	63
<i>Prairies</i>	34267	70
<i>Serres permanentes</i>	16	63
<i>Vergers et petits fruits</i>	332	63

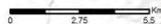
<sup>6</sup> Suite au décret 2016-849 du 28 juin 2016 relatif aux PCAET, les EPCI de plus de 20 000 habitants doivent intégrer dans leur diagnostic territorial une estimation de la séquestration nette de carbone des sols de leur territoire (source ADEME).

## Potentialités de stockage du carbone en 2012 dans les sols du Pays de Saint-Brieuc

Ratio stockage carbone dans les sols  
TEQ C/ha (tonne équivalent carbone par hectare)



*La cartographie des stocks de carbone dans les sols permet d'établir une estimation de la séquestration de carbone par territoire et par type de sols. Cette connaissance permet de préserver les zones ayant les réserves les plus importantes et de maîtriser les changements d'affectation des sols.*



1:189 000

Sources : données OCS 2012 Pays de Saint-Brieuc  
Production : PETR Pays de Saint-Brieuc - SCOT - Fabienne Mordellet  
Edition : 26/10/2017



## *Principaux éléments à retenir*

En 2012, les territoires agricoles représentent plus de 106 000 hectares. Il s'agit essentiellement de cultures annuelles et de prairies. 3 communes sur 4 sont occupées à plus de 65% par des terres agricoles. Malgré une forte pression de l'urbanisation, l'agriculture reste majoritairement présente dans les communes proches de Saint-Brieuc et dans la plupart des communes littorales.

La proportion de forêts, de bois, de bosquets et de landes dans les territoires agricoles est de 9% en 2012. Ces éléments structurent les paysages agricoles et favorisent l'accueil de biodiversité dans ces espaces.

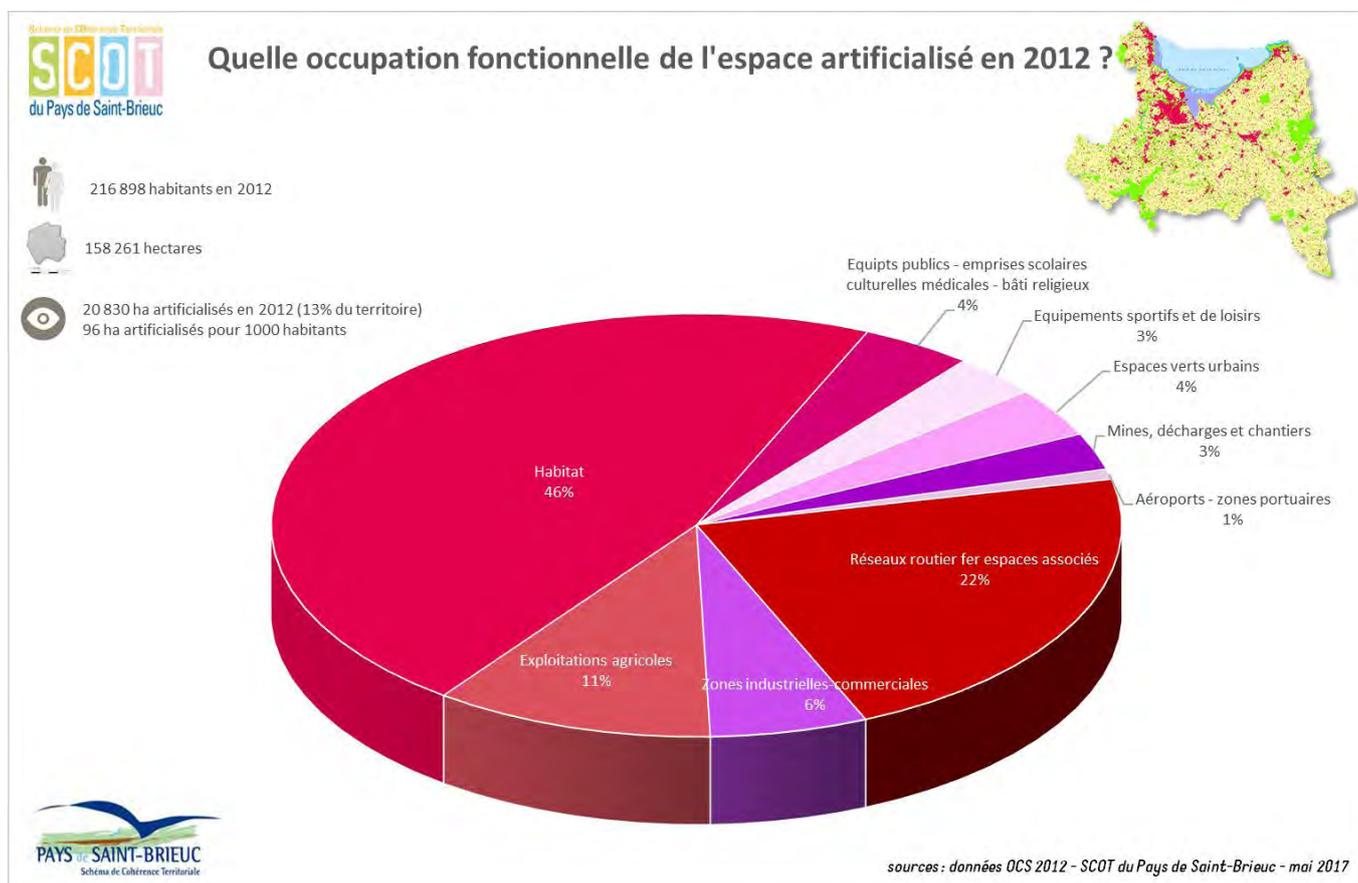
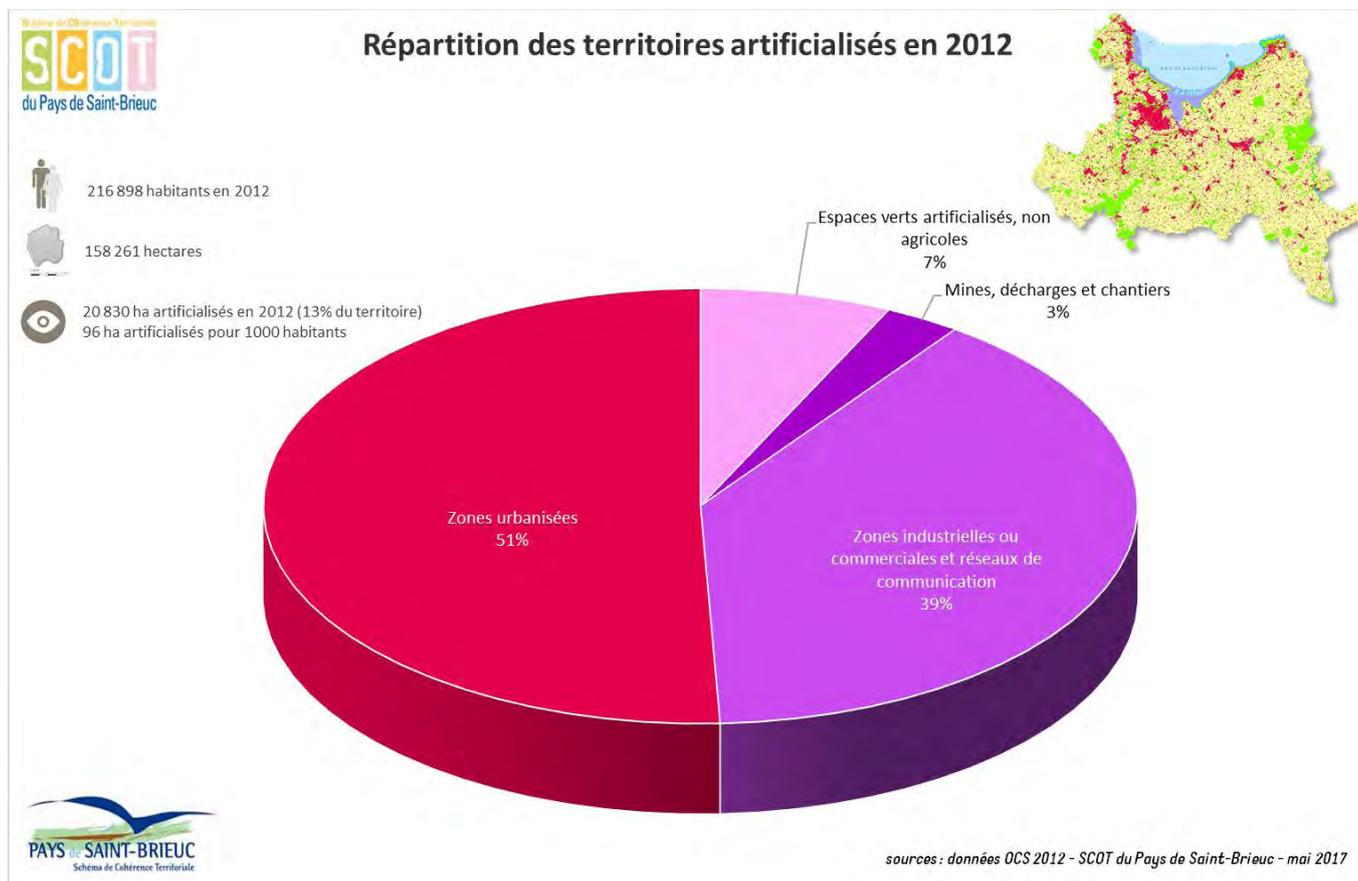
Avec plus de 30 000 hectares, les forêts et milieux semi-naturels et les surfaces en eau représentent près de 20% de la surface du Pays de Saint-Brieuc. La répartition géographique et la nature des peuplements présents montrent la richesse et la diversité de ces espaces qui constituent les principaux éléments du réseau écologique du Pays de Saint-Brieuc.

Les 60 105 hectares de prairies et de forêts et milieux semi-naturels du pays (40% de la surface totale du pays) jouent un rôle déterminant dans la régulation du niveau de carbone dans l'atmosphère. Par rapport aux objectifs du Schéma Régional Climat Air Energie de Bretagne, on note que le territoire du Pays de Saint-Brieuc est en capacité de stocker durablement d'importantes quantités de carbone, dans la mesure où l'utilisation des sols est maîtrisée.

L'évolution de l'occupation des sols permettra de mesurer la quantité de carbone capté grâce à l'accroissement de ces surfaces.

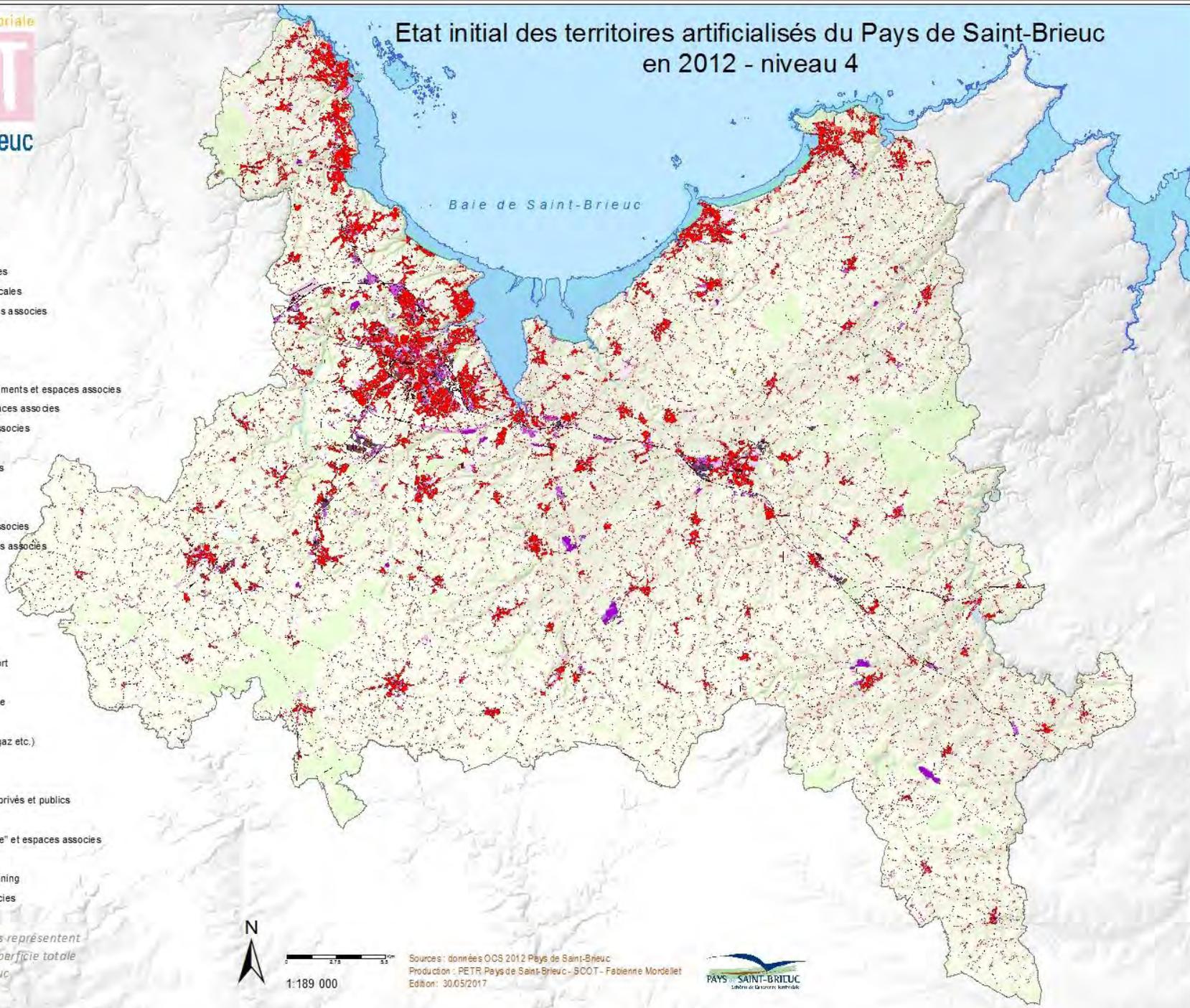
## 4. Les territoires artificialisés en 2012

Un espace est artificialisé lorsqu'il est bâti ou revêtu. Un espace encore végétalisé (espaces verts urbains, campings), est artificialisé dès qu'il perd son caractère naturel et qu'il n'est plus utilisable par l'agriculture comme terre agricole.

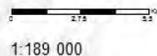


# Etat initial des territoires artificialisés du Pays de Saint-Brieuc en 2012 - niveau 4

- Habitat type centre ville
- Habitat individuel
- Habitat collectif
- Habitat individuel dispersé
- Cimetières
- Emprises scolaires et espaces associés
- Espaces associés aux pratiques médicales
- Emprises culturelles / loisirs et espaces associés
- Autres équipements publics
- Bâti religieux
- Espaces vacants
- Zones à vocation industrielle avec bâtiments et espaces associés
- Zones à vocation commerciale et espaces associés
- Zones mixtes d'activités et espaces associés
- Exploitation agricole
- Activités à vocation de services publics
- Zone de production d'énergie
- Espace désaffecté
- Réseau routier principal et espaces associés
- Axes ferroviaires principaux et espaces associés
- Parking
- Infrastructures portuaires
- Bassin
- Périmètres Aéroports, aérodromes
- Pistes aéronautiques
- Bâtiments associés aéroport/aéroport
- Carrière
- Espace carrière hors exploitation active
- Dépôt et décharges identifiables
- Zones de stockages (hydrocarbures, gaz etc.)
- Dépôts non identifiés
- Chantiers
- Espaces verts urbains et périurbains, privés et publics
- Jardins ouvriers, grands potagers
- Equipements sportifs et loisirs "en salle" et espaces associés
- Equipements sportifs en plein air
- Equipements de type camping, caravanning
- Centre équestre et équipements associés



En 2012, les territoires artificialisés représentent 20 830 hectares soit 13 % de la superficie totale du territoire du Pays de Saint-Brieuc



1:189 000

Sources : données OCS 2012 Pays de Saint-Brieuc  
 Production : PETR Pays de Saint-Brieuc - SCOT - Fabienne Mordellet  
 Edition : 30/05/2017

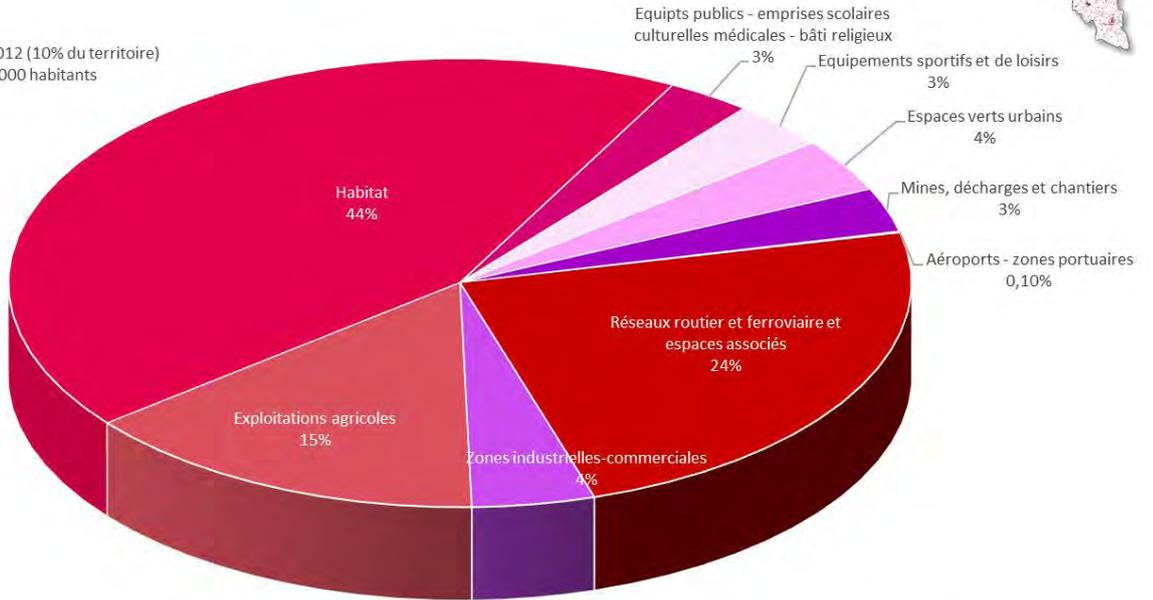
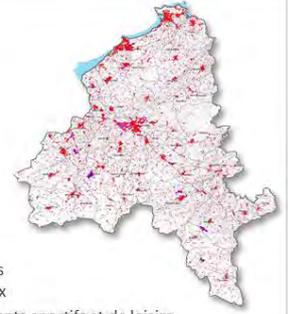


### Quelle occupation fonctionnelle de l'espace artificialisé du territoire de Lamballe Terre et Mer en 2012 ?

66 153 habitants en 2012

94 343 hectares

9 868 ha artificialisés en 2012 (10% du territoire)  
149 ha artificialisés pour 1000 habitants



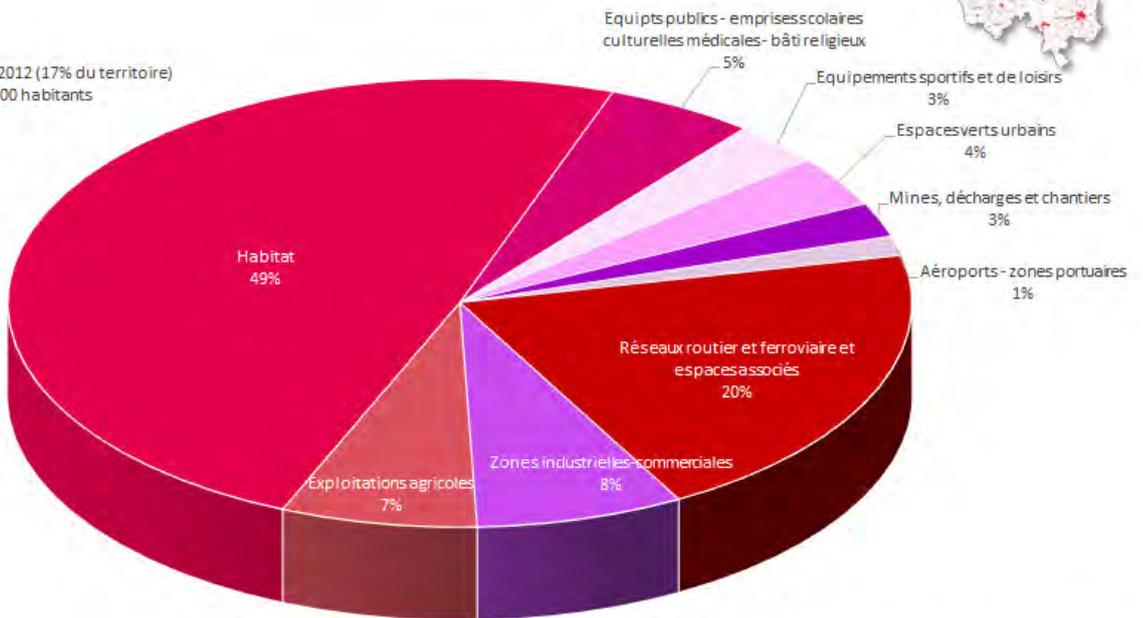
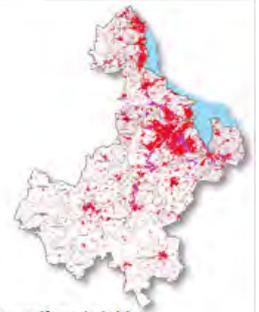
sources : données OCS 2012 - SCOT du Pays de Saint-Brieuc - mai 2017

### Quelle occupation fonctionnelle de l'espace artificialisé du territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération en 2012 ?

150 745 habitants en 2012

63 917 hectares

10 962 ha artificialisés en 2012 (17% du territoire)  
72 ha artificialisés pour 1000 habitants

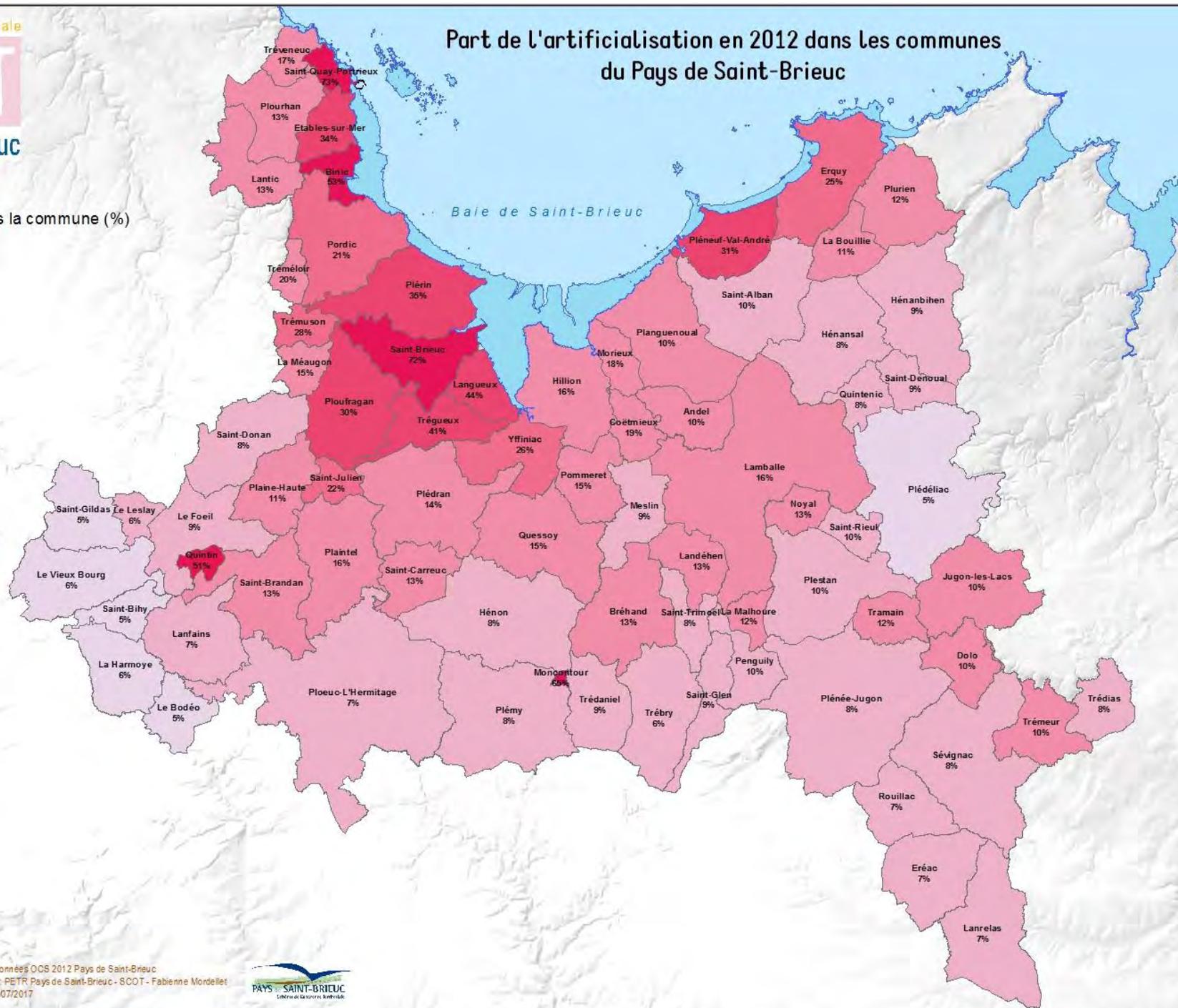
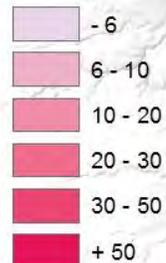


sources : données OCS 2012 - SCOT du Pays de Saint-Brieuc - mai 2017



## Part de l'artificialisation en 2012 dans les communes du Pays de Saint-Brieuc

Part de l'artificialisation dans la commune (%)



1:189 000

Sources : données OCS 2012 Pays de Saint-Brieuc  
 Production : PETR Pays de Saint-Brieuc - SCOT - Fabienne Mordellet  
 Edition : 05/07/2017

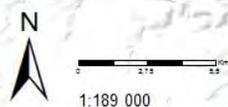
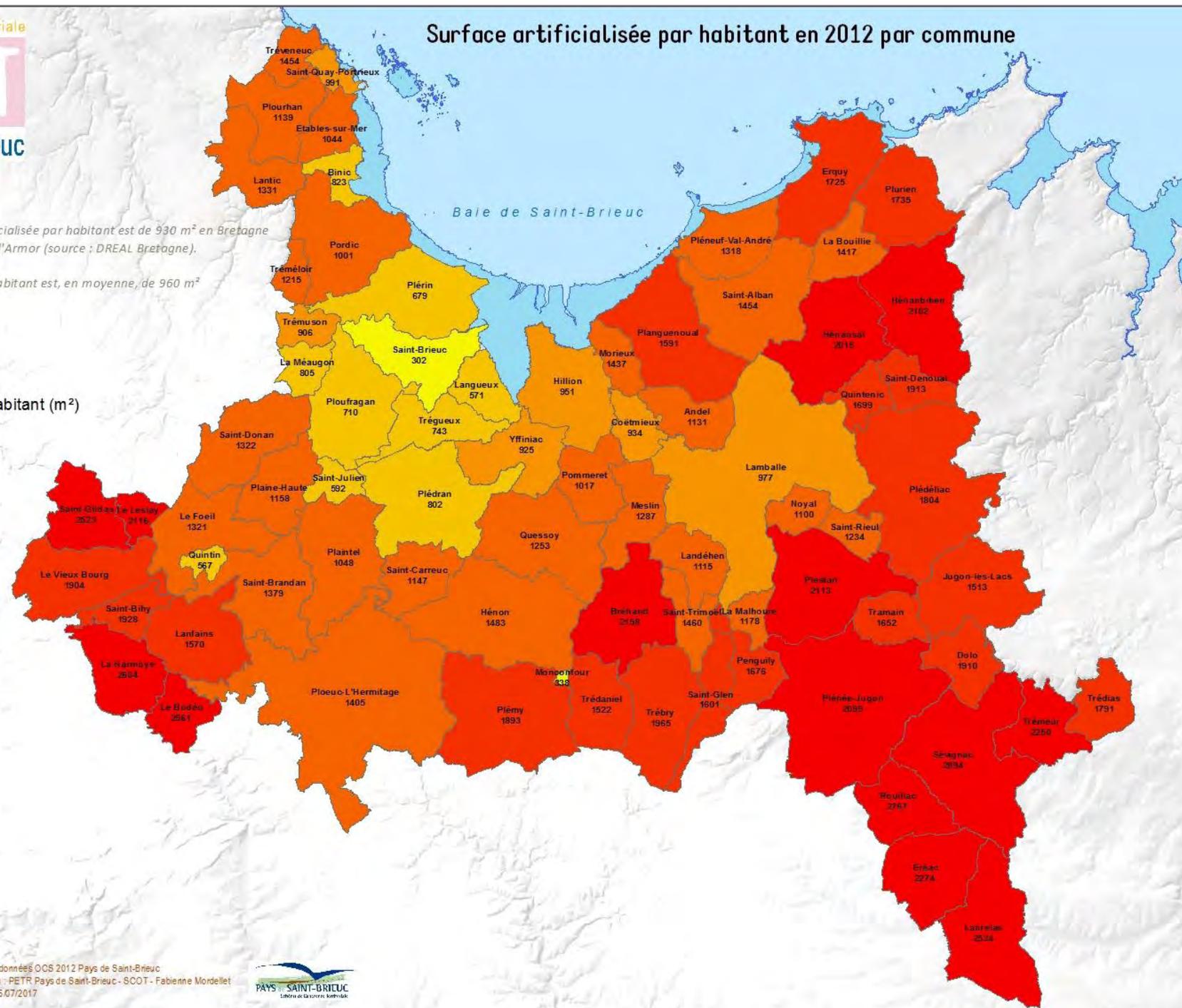
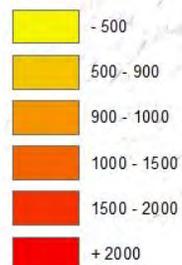


## Surface artificialisée par habitant en 2012 par commune

En moyenne, en 2013, la surface artificialisée par habitant est de 930 m<sup>2</sup> en Bretagne et de près de 1200 m<sup>2</sup> dans les Côtes d'Armor (source : DREAL Bretagne).

En 2012, la surface artificialisée par habitant est, en moyenne, de 960 m<sup>2</sup> pour le Pays de Saint-Brieuc.

### Surfaces artificialisées par habitant (m<sup>2</sup>)

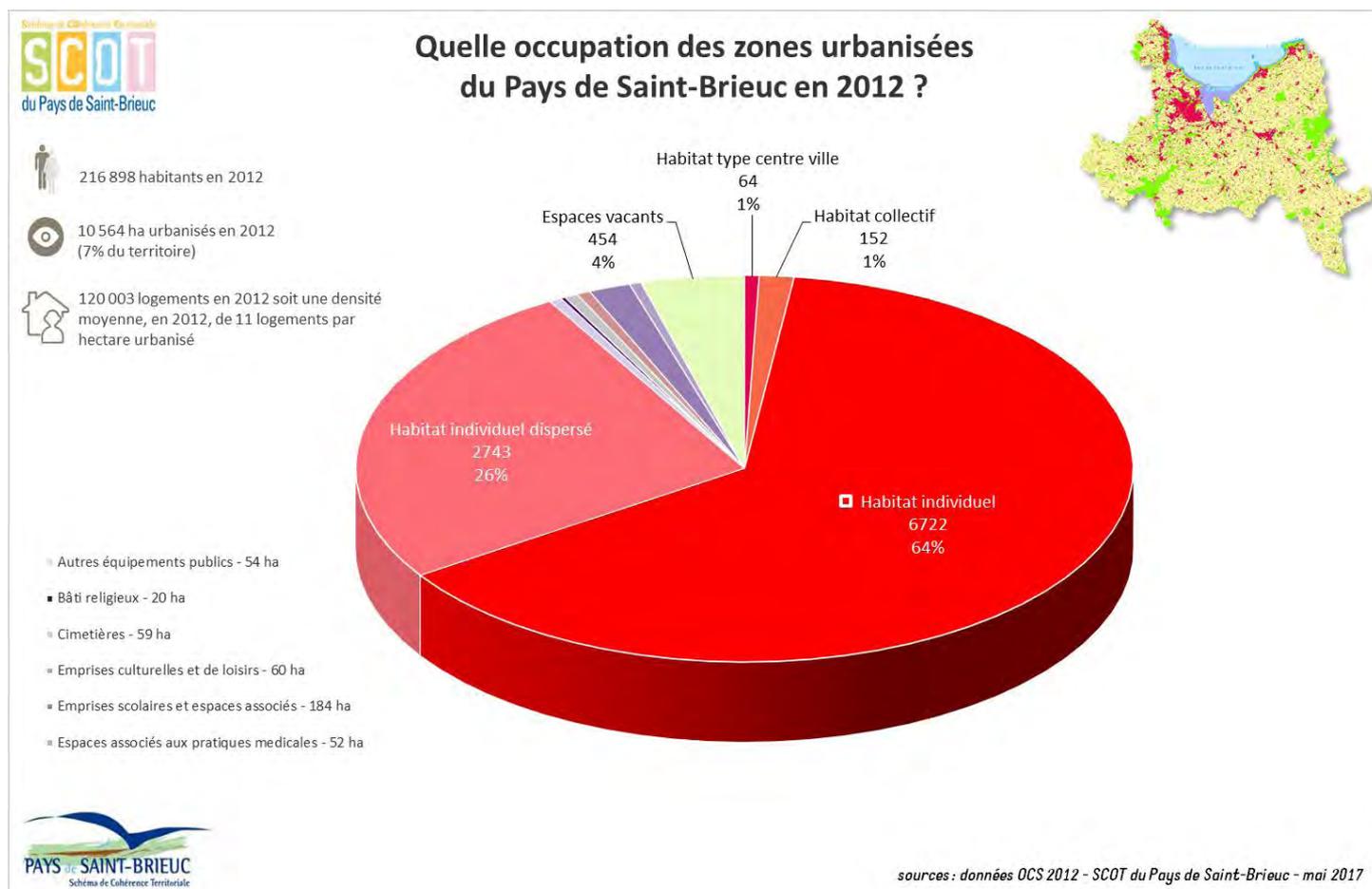


Sources : données OCS 2012 Pays de Saint-Brieuc  
Production : PETR Pays de Saint-Brieuc - SCOT - Fabienne Mordellet  
Edition : 05/07/2017

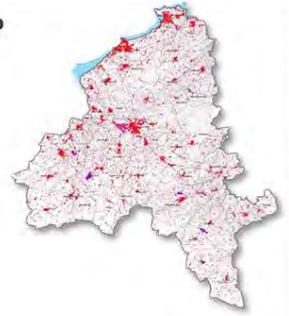


## 4.1. Les zones urbanisées : habitat et espaces urbains spécialisés

Détail des territoires artificialisés (en hectares)	20 830
Espaces verts artificialisés, non agricoles	1478
Mines, décharges et chantiers	586
Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	8203
Zones urbanisées	10564

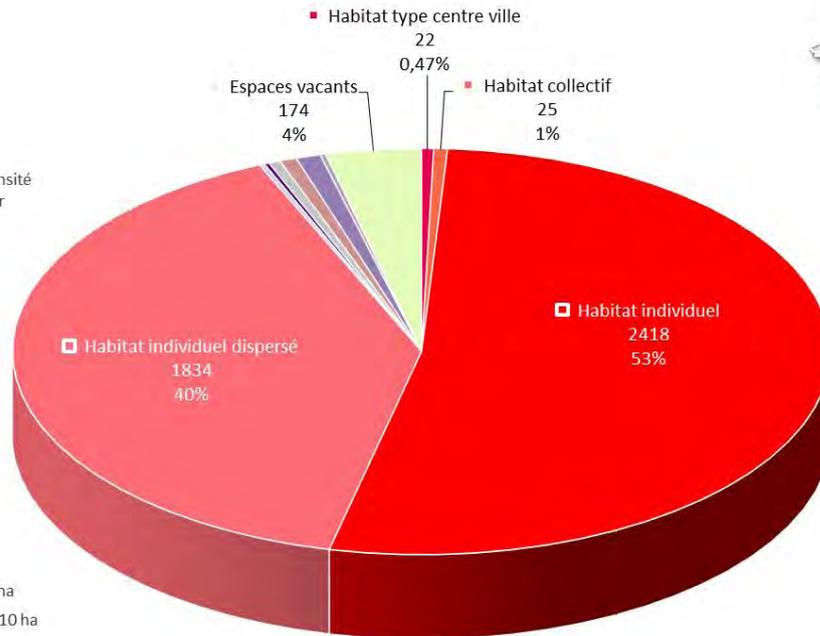


## Quelle occupation des zones urbanisées de Lamballe Terre et Mer en 2012 ?

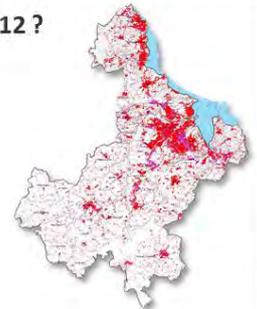


- 66 153 habitants en 2012
- 4 597 ha urbanisés en 2012 (5% du territoire intercommunal)
- 39 515 logements en 2012 soit une densité moyenne, en 2012, de 9 logements par hectare urbanisé

- Habitat type centre ville
- Habitat collectif
- Habitat individuel
- Habitat individuel dispersé
- Autres équipements publics - 9 ha
- Bâti religieux - 9 ha
- Cimetières - 21 ha
- Emprises culturelles et de loisirs - 31 ha
- Emprises scolaires et espaces associés - 45 ha
- Espaces associés aux pratiques médicales - 10 ha
- Espaces vacants

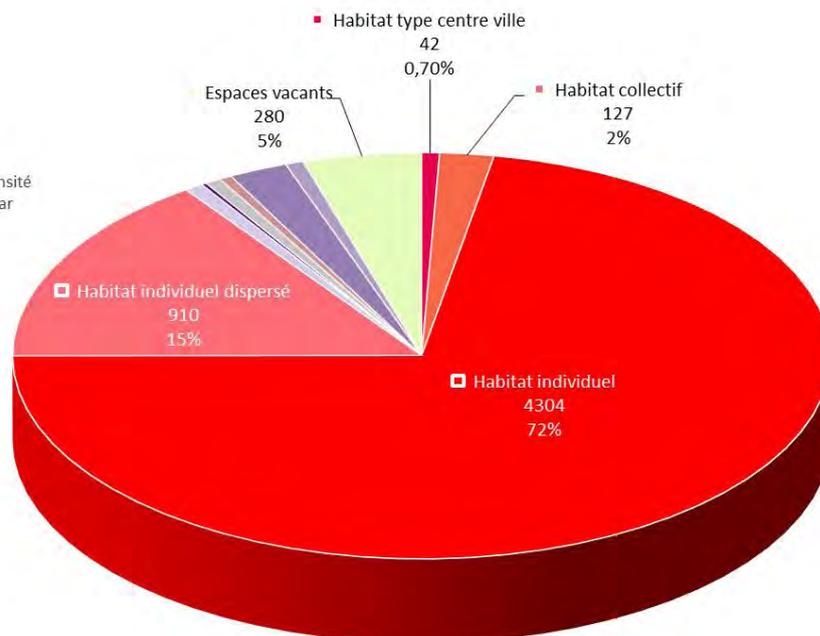


## Quelle occupation des zones urbanisées de Saint-Brieuc Armor Agglomération en 2012 ?



- 150 745 habitants en 2012
- 5 967 ha urbanisés en 2012 (9% du territoire intercommunal)
- 80 488 logements en 2012 soit une densité moyenne, en 2012, de 13 logements par hectare urbanisé

- Habitat type centre ville
- Habitat collectif
- Habitat individuel
- Habitat individuel dispersé
- Autres équipements publics - 45 ha
- Bâti religieux - 12 ha
- Cimetières - 38 ha
- Emprises culturelles et de loisirs - 29 ha
- Emprises scolaires et espaces associés - 139 ha
- Espaces associés aux pratiques médicales - 42 ha
- Espaces vacants





## Principaux éléments à retenir

En 2012, les territoires artificialisés représentent plus de 20 000 hectares soit 13% de la surface totale du Pays. On constate que plus de la moitié est due à l'urbanisation pour les besoins de l'habitat et des équipements qu'ils soient culturels, scolaires, sportifs ou de loisirs ou liés aux pratiques médicales.

Sur Le Pays de Saint-Brieuc, l'artificialisation est également due :

- aux réseaux routiers et ferrés (dont les parcs de stationnement) : 22%
- aux exploitations agricoles (ensemble des bâtis agricoles) : 11 %
- aux zones industrielles et commerciales : 6%

En 2012, la surface artificialisée par habitant est de 960 m<sup>2</sup>. Elle varie de 720 m<sup>2</sup> pour le territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération à 1 490 m<sup>2</sup> pour Lamballe Terre et Mer, territoire moins dense mais davantage agricole donc accueillant davantage de d'exploitations agricoles.

Selon une étude réalisée par la DREAL Bretagne<sup>7</sup>, en moyenne, en 2013, la surface artificialisée par habitant est de 930 m<sup>2</sup> en Bretagne et de 1 200 m<sup>2</sup> dans les Côtes d'Armor.

Concernant les communes, la part de l'artificialisation apparaît plus importante dans les pôles, identifiés dans le SCOT du Pays de Saint-Brieuc. Pour autant, du fait d'une plus forte densité, les surfaces artificialisées par habitant sont nettement plus faibles sur certaines de ces communes, telles que Saint-Brieuc, Plérin, Langueux, Trégueux, Ploufragan, Binic, Saint-Quay Portrieux, Quintin et Moncontour.

Sur le reste du territoire, on note que :

- dans les autres pôles, la surface artificialisée demeure assez élevée : supérieure à la moyenne du pays à Lamballe, et supérieure à la moyenne départementale pour la plupart des communes des pôles littoraux
- 18% des communes voient leur surface artificialisée excéder 2 000 m<sup>2</sup> par habitant.

---

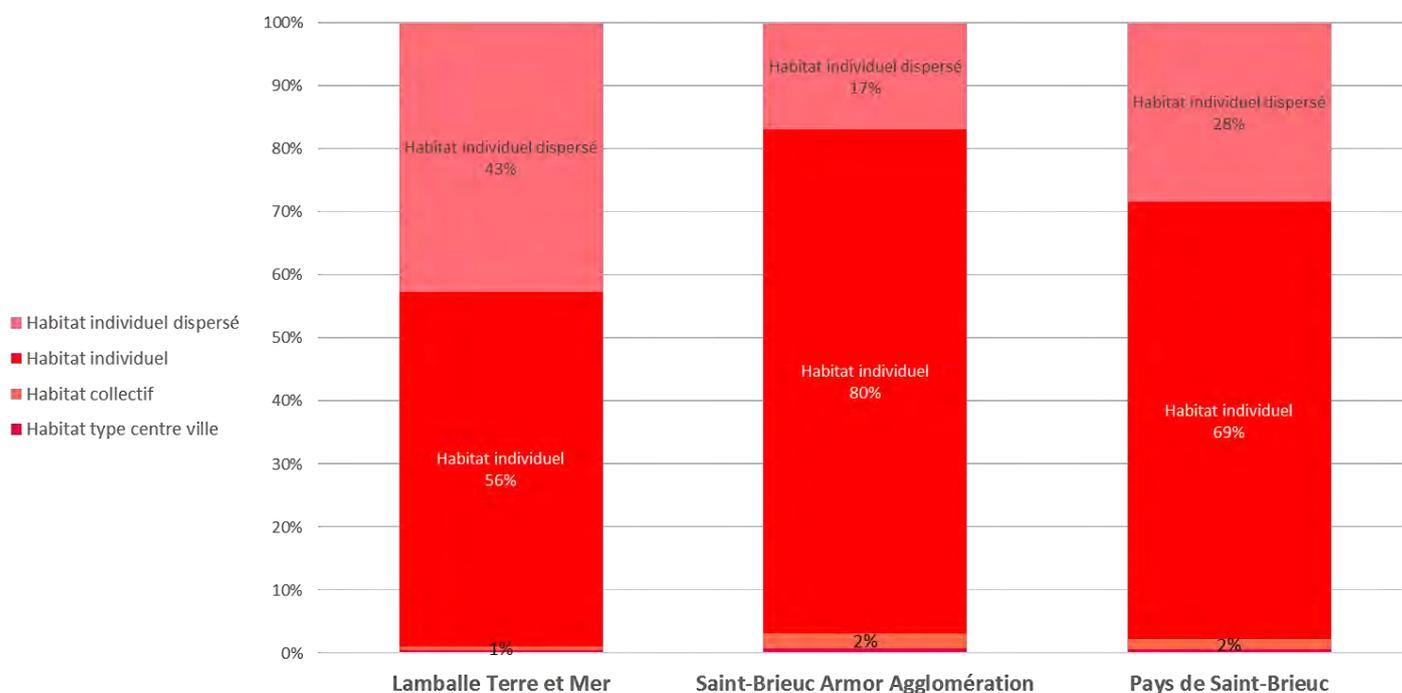
<sup>7</sup> « Les surfaces artificialisées en Bretagne » - DREAL Bretagne – Service Connaissance Prospective et Evaluation [www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr](http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr)  
Etude réalisée dans le cadre de la charte pour une gestion économe du foncier en Bretagne, signée par le PETR du Pays de Saint-Brieuc en 2014.

## Focus sur l'habitat

	<i>Surfaces en ha</i>	<i>Part des surfaces d'habitat</i>	<i>Part de la superficie totale du pays</i>	<i>Part des territoires artificialisés</i>	<i>Part des zones urbanisées</i>
<b>Tissu urbain continu</b>	<b>64</b>	<b>0,66%</b>	<b>0,04%</b>	<b>0,31%</b>	<b>0,60%</b>
<i>Habitat type centre-ville</i>	64	0,66%	0,04%	0,31%	0,60%
<b>Tissu urbain discontinu</b>	<b>9618</b>	<b>99,34%</b>	<b>6,08%</b>	<b>46,17%</b>	<b>91,04%</b>
<i>Habitat collectif</i>	152	1,58%	0,10%	0,73%	1,44%
<i>Habitat individuel</i>	6722	69,43%	4,25%	32,27%	63,63%
<i>Habitat individuel dispersé</i>	2743	28,33%	1,73%	13,17%	25,97%
<b>Total habitat</b>	<b>9682</b>	<b>100%</b>	<b>6,12%</b>	<b>46,48%</b>	<b>91,65%</b>



Répartition des formes d'habitat en 2012 identifiées par l'occupation des sols

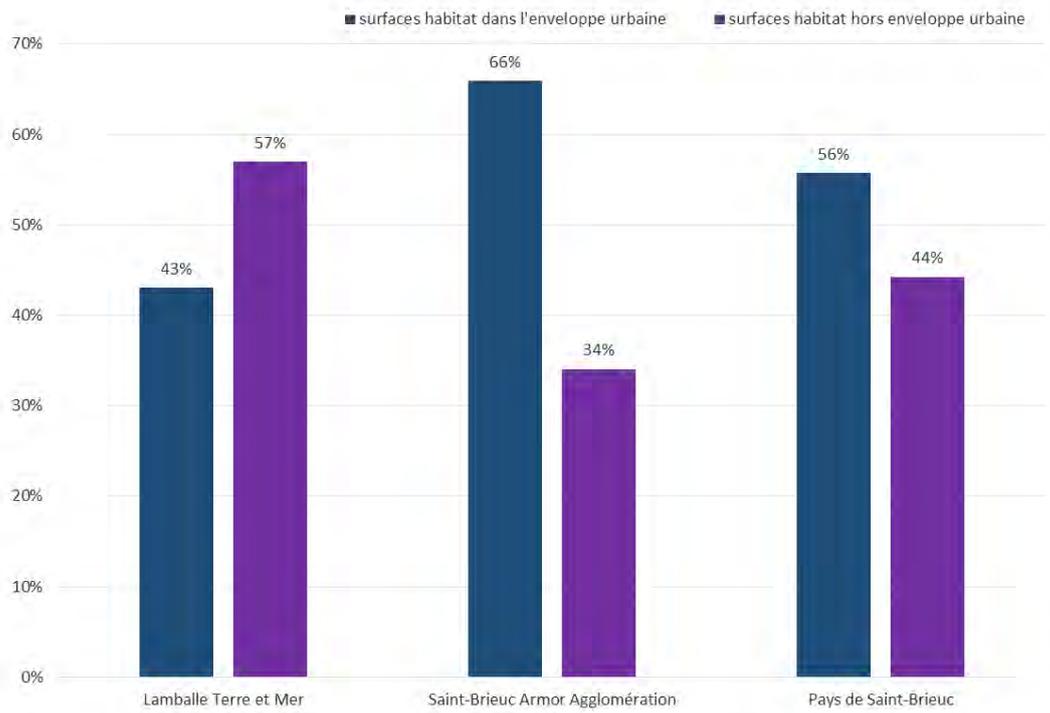


sources : données OCS 2012 - SCOT du Pays de Saint-Brieuc - mai 2017

## Surfaces occupées par l'habitat en 2012 dans ou hors de l'enveloppe urbaine Répartition par EPCI



9 682 ha de surfaces occupées par l'habitat en 2012 sur le Pays de Saint-Brieuc dont :  
 - 4 299 ha sur Lamballe Terre et Mer  
 - 5 383 ha sur Saint-Brieuc Armor Agglomération



**Localisation des surfaces d'habitat eu regard de l'enveloppe urbaine  
dans les communes de Saint-Brieuc Armor Agglomération**

<b>Communes</b>	<b>Surface totale habitat en ha</b>	<b>Surface habitat dans l'enveloppe urbaine en ha</b>	<b>%</b>	<b>Surface habitat hors de l'enveloppe urbaine en ha</b>	<b>%</b>
<i>Binic</i>	193	177	91%	17	9%
<i>Etables-sur-Mer</i>	201	163	81%	39	19%
<i>Hillion</i>	196	91	47%	105	53%
<i>La Harmoye</i>	30	4	14%	26	86%
<i>La Méaugon</i>	59	18	31%	40	69%
<i>Lanfains</i>	64	16	26%	48	74%
<i>Langueux</i>	223	194	87%	29	13%
<i>Lantic</i>	92	59	64%	33	36%
<i>Le Bodéo</i>	13	3	24%	10	76%
<i>Le Foeil</i>	80	15	19%	65	81%
<i>Le Leslay</i>	8	2	20%	6	80%
<i>Le Vieux Bourg</i>	41	9	22%	32	78%
<i>Plaine-Haute</i>	80	27	34%	53	66%
<i>Plaintel</i>	228	121	53%	107	47%
<i>Plédran</i>	304	125	41%	179	59%
<i>Plérin</i>	531	416	78%	115	22%
<i>Ploeuc-L'Hermitage</i>	260	108	42%	151	58%
<i>Ploufragan</i>	347	271	78%	76	22%
<i>Plourhan</i>	130	56	43%	74	57%
<i>Pordic</i>	314	195	62%	118	38%
<i>Quintin</i>	85	75	88%	11	12%
<i>Saint-Bihy</i>	13	3	22%	10	78%
<i>Saint-Brandan</i>	146	43	29%	103	71%
<i>Saint-Brieuc</i>	664	648	98%	16	2%
<i>Saint-Carreuc</i>	82	24	30%	58	70%
<i>Saint-Donan</i>	83	18	21%	65	79%
<i>Saint-Gildas</i>	15	3	17%	12	83%
<i>Saint-Julien</i>	79	54	68%	25	32%
<i>Saint-Quay-Portrieux</i>	193	188	97%	5	3%
<i>Trégueux</i>	260	202	78%	58	22%
<i>Tréméloir</i>	38	24	62%	15	38%
<i>Trémuson</i>	77	50	65%	27	35%
<i>Tréveneuc</i>	62	22	36%	40	64%
<i>Yffiniac</i>	192	125	65%	67	35%

*NB : Les limites administratives utilisées dans le cadre de l'occupation des sols 2012 sont issues des données cadastrales DGFIP 2015. De ce fait, les limites administratives de certaines communes nouvelles n'ont pas pu être prises en compte.*

**Localisation des surfaces d'habitat eu regard de l'enveloppe urbaine  
dans les communes de Lamballe Terre et Mer**

<b>Communes</b>	<b>Surface totale habitat en ha</b>	<b>Surface habitat dans l'enveloppe urbaine en ha</b>	<b>%</b>	<b>Surface habitat hors de l'enveloppe urbaine en ha</b>	<b>%</b>
Andel	59	32	54%	27	46%
Bréhand	122	34	28%	88	72%
Coëtmieux	92	74	81%	18	19%
Dolo	45	11	25%	34	75%
Eréac	60	16	26%	45	74%
Erquy	357	259	73%	98	27%
Héanbihen	104	23	22%	81	78%
Hénansal	75	22	29%	53	71%
Hénon	149	31	21%	118	79%
Jugon-les-Lacs	108	15	14%	94	86%
La Bouillie	59	21	35%	39	65%
La Malhour	33	14	43%	19	57%
Lamballe	488	312	64%	176	36%
Landéhen	77	28	37%	49	63%
Lanrelas	74	20	27%	54	73%
Meslin	65	20	31%	45	69%
Moncontour	17	16	91%	2	9%
Morieux	58	23	40%	34	60%
Noyal	45	27	60%	18	40%
Penguily	45	15	33%	30	67%
Planguenoual	172	66	38%	107	62%
Plédéliac	102	25	25%	76	75%
Plémy	125	33	27%	92	73%
Plénée-Jugon	175	48	28%	126	72%
Pléneuf-Val-André	311	252	81%	59	19%
Plestan	99	24	24%	75	76%
Plurien	122	44	36%	77	64%
Pommeret	108	47	44%	61	56%
Quessoy	236	90	38%	146	62%
Quintenic	24	10	44%	13	56%
Rouillac	38	9	23%	30	77%
Saint-Alban	140	58	41%	83	59%
Saint-Denoual	30	12	42%	17	58%
Saint-Glen	52	8	15%	44	85%
Saint-Rieul	29	13	44%	17	56%
Saint-Trimoël	35	2	7%	32	93%
Sévignac	95	17	17%	79	83%
Tramain	45	21	47%	24	53%
Trébry	73	10	14%	63	86%
Trédaniel	63	18	29%	45	71%
Trédias	39	11	28%	28	72%
Trémeur	54	19	35%	35	65%

*NB : Les limites administratives utilisées dans le cadre de l'occupation des sols 2012 sont issues des données cadastrales DGFIP 2015. De ce fait, les limites administratives de certaines communes nouvelles n'ont pas pu être prises en compte.*

L'habitat en 2012 dans Les enveloppes urbaines  
du Pays de Saint-Brieuc

Baie de Saint-Brieuc

Occupation des sols 2012 Espaces à usage d'habitat	Surfaces totales en ha sur le Pays de Saint-Brieuc	Surfaces en ha dans l'enveloppe urbaine	Surfaces en ha hors enveloppe urbaine
Habitat collectif	152	150	2
Habitat individuel	6722	5170	1552
Habitat individuel dispersé	2743	15	2728
Habitat type centre ville	64	64	0
<b>Total général</b>	<b>9682</b>	<b>5399 56%</b>	<b>4283 44%</b>

En 2012, l'habitat occupe 9 682 hectares soit 6% de la superficie totale du Pays de Saint-Brieuc.  
44% des espaces occupés par l'habitat sont situés en dehors de l'enveloppe urbaine  
identifiée par le SCOT.

- surfaces habitat 2012 hors enveloppe urbaine
- surfaces habitat 2012 dans enveloppe urbaine
- Enveloppe urbaine 2012

L'enveloppe urbaine correspond aux espaces bâtis appartenant aux espaces agglomérés du territoire. La vocation de ces espaces bâtis n'est pas un facteur discriminant afin d'appartenir à l'enveloppe urbaine. Ainsi, les zones d'activités, les zones d'équipements collectifs, les infrastructures routières et ferroviaires liées à une agglomération sont intégrées à l'enveloppe urbaine. (définition du SCOT du Pays de Saint-Brieuc)



0 2,5 5 km  
1:189 000

Sources : données OCS 2012 Pays de Saint-Brieuc  
Production : PETR Pays de Saint-Brieuc - SCOT - Fabienne Mordellet  
Edition : 07/07/2017



## *Principaux éléments à retenir*

En 2012, l'habitat représente :

- 9 600 hectares, 6% de la surface totale du pays, pour une population de 216 898 habitants et 120 000 logements.

- une surface de 446 m<sup>2</sup> par habitant, en moyenne.

Ne sont pas comptés les voiries, parkings et équipements liés aux logements.

En termes d'utilisation du sol, l'habitat est la première cause d'artificialisation des terres. Il s'agit pour la majeure partie de maisons individuelles type lotissement présentes dans le tissu urbain, notamment sur l'Agglomération briochine. Lamballe Terre et Mer est davantage marqué par l'habitat individuel déconnecté des agglomérations.

L'un des enjeux majeurs du territoire est la maîtrise de l'étalement urbain. Les politiques d'aménagement visent à recourir au renouvellement urbain et à limiter l'urbanisation en dehors de l'enveloppe urbaine.

L'occupation des sols montre, qu'en 2012, 44% des surfaces d'habitat se situent en dehors de l'enveloppe urbaine. On note que :

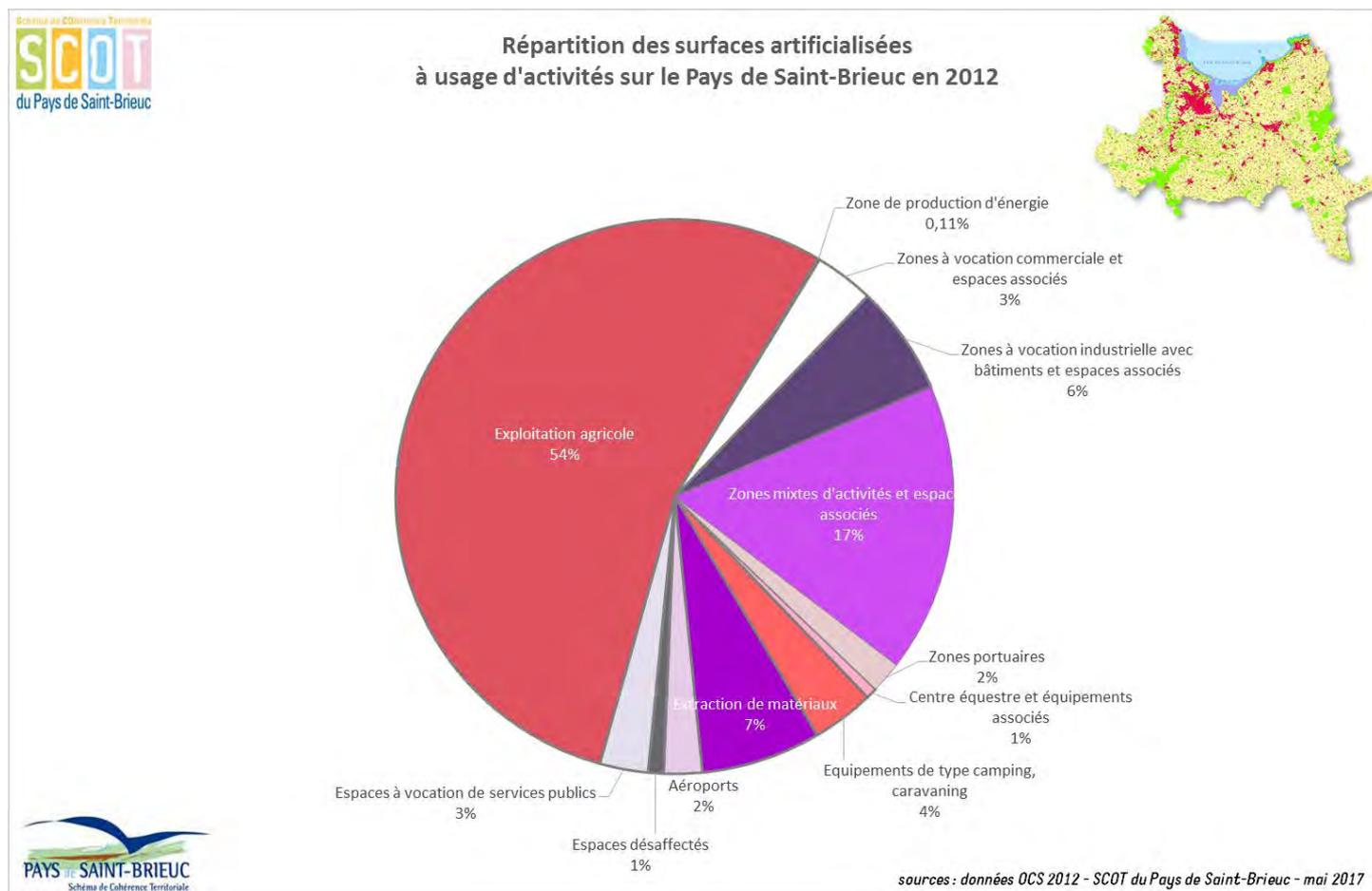
- sur Lamballe Terre et Mer, 1 hectare sur 2 se situe en dehors de l'enveloppe urbaine

- sur Saint-Brieuc Armor Agglomération, 1 hectare sur 3 se situe en dehors de l'enveloppe urbaine.

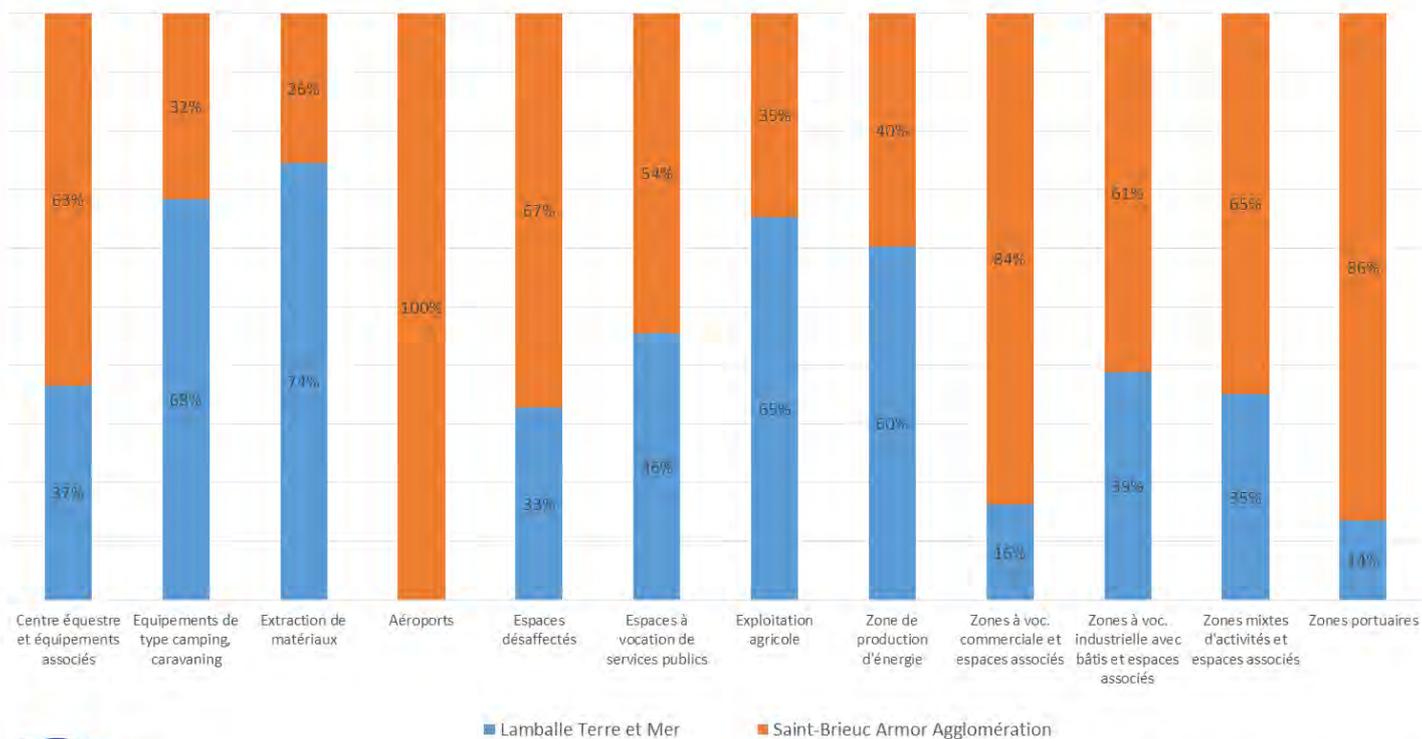
L'analyse des évolutions de l'occupation des sols entre 2012 et 2015 permettra de voir dans quelle mesure l'extension urbaine tend à être maîtrisée.

## 4.2. Les territoires artificialisés par les activités humaines (hors résidentielles)

<b>Occupation des sols 2012 liée aux activités (hors résidentielles) présentes sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc</b>	<b>Surfaces en hectares</b>	<b>Part des surfaces liées aux activités</b>	<b>Part des territoires artificialisés</b>
Centre équestre et équipements associés	27	0,66%	0,13%
Equipements de type camping, caravaning	147	3,60%	0,71%
Extraction de matériaux	283	6,93%	1,36%
Aéroports	91	2,23%	0,44%
Espaces désaffectés	36	0,89%	0,17%
Espaces à vocation de services publics	114	2,80%	0,55%
Exploitation agricole	2215	54,23%	10,63%
Zone de production d'énergie	4	0,11%	0,02%
Zones à vocation commerciale et espaces associés	141	3,46%	0,68%
Zones à vocation industrielle avec bâtiments et espaces associés	261	6,40%	1,26%
Zones mixtes d'activités et espaces associés	689	16,87%	3,31%
Zones portuaires	74	1,82%	0,36%
<b>Total</b>	<b>4085</b>	<b>100,00%</b>	<b>19,61%</b>



## Répartition géographique (EPCI) des surfaces artificialisées par les activités (hors résidentielles) en 2012



## Focus sur les espaces d'activités économiques (EAE) en 2012

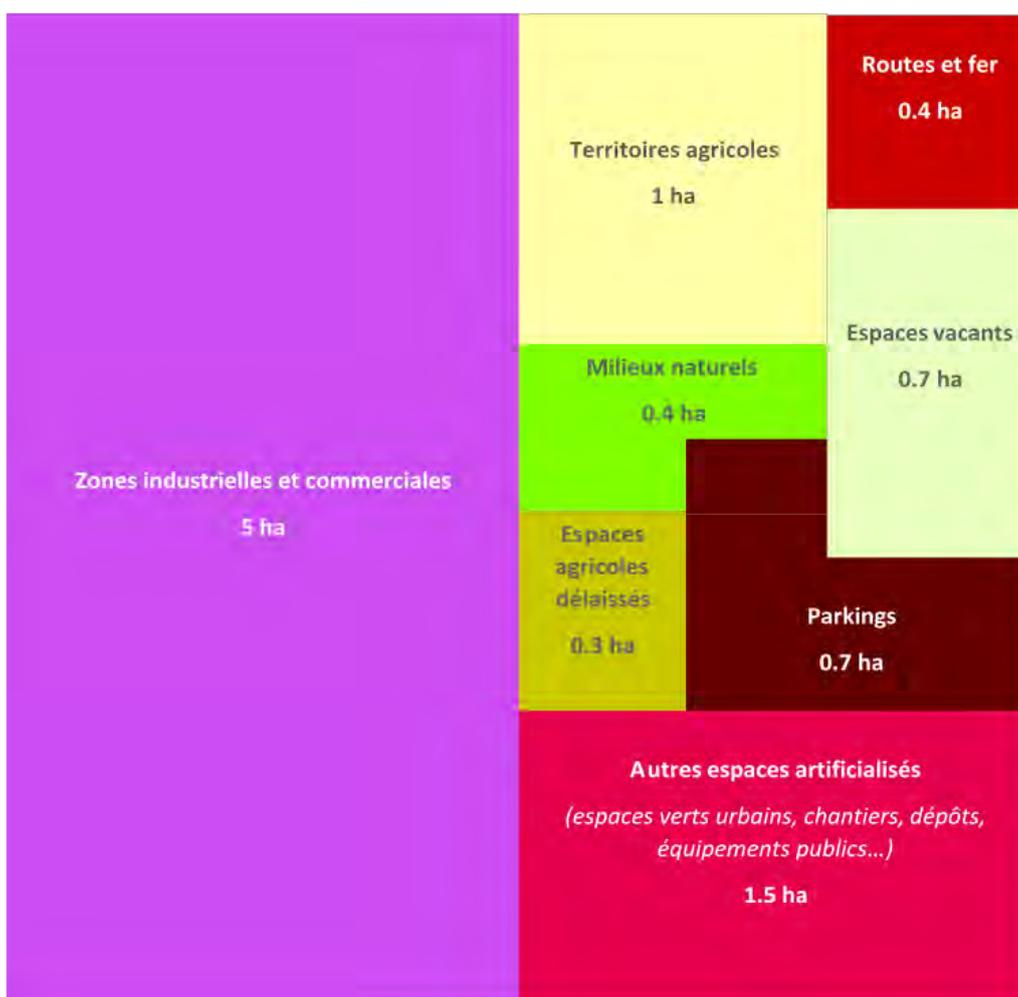
Les élus ont fixé plusieurs objectifs en matière de maîtrise de la consommation foncière pour les besoins de l'activité économique. Dans le cadre de la mise en œuvre du SCOT du Pays de Saint-Brieuc, une réflexion a été conduite en 2016, avec les EPCI, afin de réaliser un état « zéro » du foncier existant dédié aux activités économiques. Ces travaux ont abouti à la production d'un atlas des Espaces d'Activités Economiques (EAE).

À partir de critères fixés par le comité de pilotage, l'atlas définit l'emprise actuelle des activités économiques sur les territoires. Y sont recensées les zones d'activités (ZA), les zones d'aménagement commercial (ZACOM) et les mono-sites. Le rapprochement de l'atlas avec les travaux sur l'occupation des sols permet de connaître, de manière indicative, les principaux espaces qui composent les zones d'activités recensées.

L'atlas des EAE a été réalisé sur les 63 communes, (soumises à l'application du SCOT 2015), les travaux doivent se poursuivre pour tenir compte de l'élargissement du périmètre du SCOT, au 1er janvier 2017.

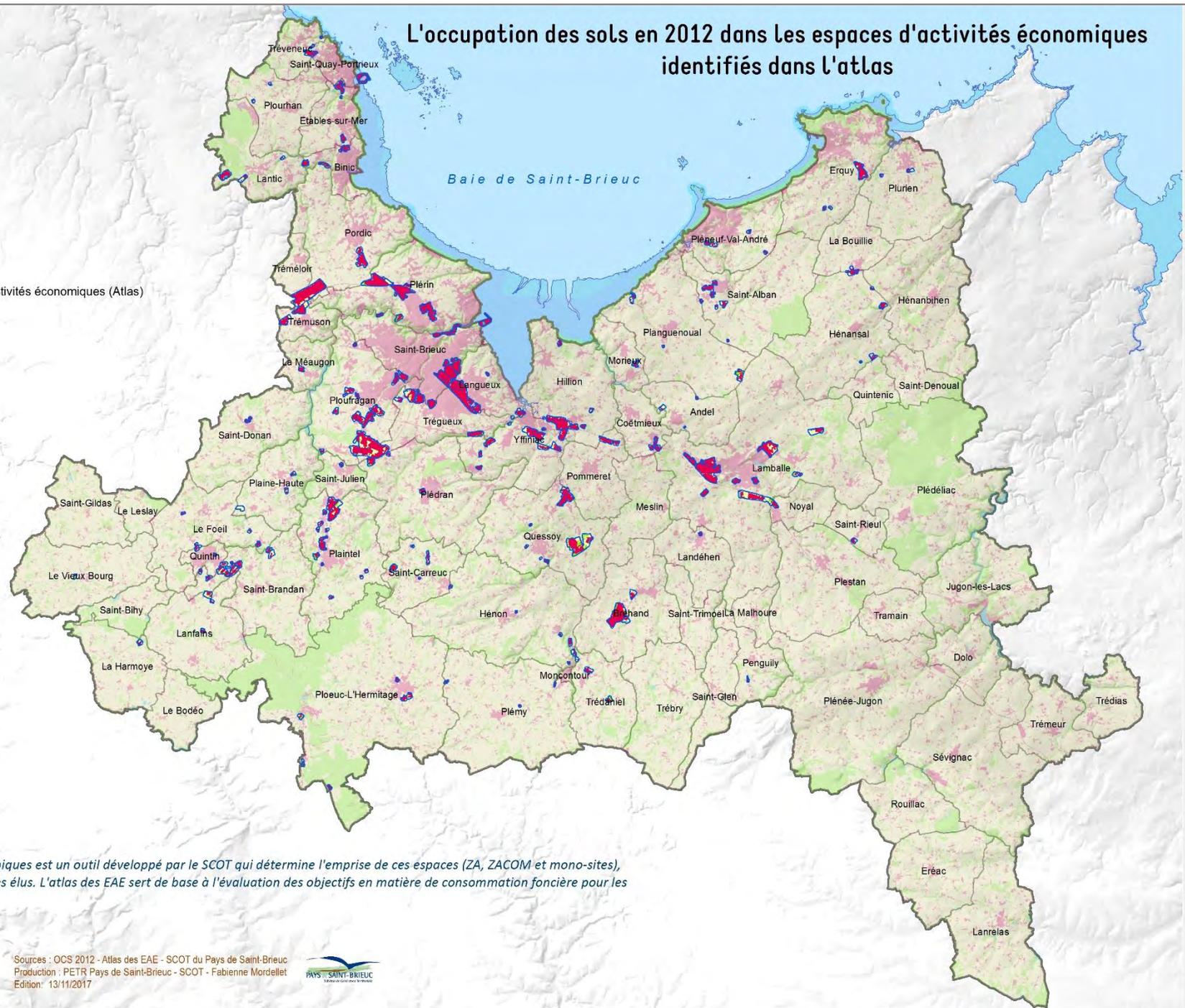
Cependant, cette approche, même partielle (87% du territoire étudié), permet d'avoir une première connaissance au regard de la mobilisation de ces hectares à vocation économique.

En moyenne, en 2012, **10 hectares** d'espaces d'activités, c'est :

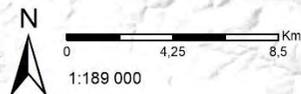


## L'occupation des sols en 2012 dans les espaces d'activités économiques identifiés dans l'atlas

 Périmètre des espaces d'activités économiques (Atlas)



L'atlas des espaces d'activités économiques est un outil développé par le SCOT qui détermine l'emprise de ces espaces (ZA, ZACOM et mono-sites), selon une méthodologie validée par les élus. L'atlas des EAE sert de base à l'évaluation des objectifs en matière de consommation foncière pour les besoins de l'activité économique.



Sources : OCS 2012 - Atlas des EAE - SCOT du Pays de Saint-Brieuc  
Production : PETR Pays de Saint-Brieuc - SCOT - Fabienne Mordellet  
Edition : 13/11/2017





## *Principaux éléments à retenir*

A partir de l'usage des sols, diverses activités sont identifiées sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc : qu'elles soient industrielles et commerciales, touristiques, de transports, de production d'énergie, de services publics, d'extraction.

En 2012, l'ensemble des surfaces occupées par ces activités représente près de 20% des territoires artificialisés (3% de la surface totale du pays) ; ne sont pas comptés les réseaux routiers ferroviaires et parkings qui desservent ces activités.

Dans le cadre de l'analyse de l'occupation des sols, on observe que l'artificialisation pour les besoins de l'activité est principalement due, en termes de surfaces, à l'agriculture et aux zones à vocation économique :

- l'agriculture contribue à l'artificialisation des sols avec 2215 hectares dédiés aux bâtiments agricoles qu'ils soient de production, d'élevage ou de stockage soit plus de 11% des surfaces artificialisées.
- les espaces dédiés à des activités mixtes (artisans, services, bureaux...), à des activités commerciales et aux zones industrielles contribuent à l'artificialisation de près de 1 100 hectares soit un peu plus de 5% des surfaces artificialisées. A noter que ce sont les activités mixtes qui artificialisent la majeure partie de ces 1100 ha.

Le territoire du Pays de Saint-Brieuc s'est fixé plusieurs objectifs en matière de maîtrise de la consommation foncière pour les besoins de l'activité économique. Dans le cadre de la mise en œuvre du SCOT, un travail a été conduit en 2016, avec les EPCI, afin de réaliser un état « zéro » du foncier existant dédié aux activités économiques : c'est l'objet de l'Atlas des Espaces d'Activités Economiques (EAE). À partir de critères fixés par les élus, l'atlas définit l'emprise actuelle des activités économiques sur les territoires. Y sont recensés les zones d'activités, les zones d'aménagement commercial et les mono-sites. Le travail reste à poursuivre pour tenir compte de l'élargissement du périmètre au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Cette approche sur 87% du territoire (63 communes sur 72) permet de connaître, de manière indicative, l'utilisation des sols dans ces espaces d'activités et d'avoir des chiffres de référence au regard de la mobilisation de ces hectares.

Cette analyse montre que sur 10 hectares d'espaces d'activités :

- la moitié est effectivement occupée par l'activité économique
- 1 hectare est toujours exploité comme terre agricole
- 0.7 hectare est occupé par les parcs de stationnement (hors zones de stockage de véhicules)
- 0.7 hectare reste vacant et potentiellement mobilisable pour la densification des espaces d'activités.

## 4.3. Pression de l'artificialisation sur le réseau écologique

Le maintien des richesses écologiques du territoire passe par la préservation des espaces à forte valeur écologique que constituent les réservoirs de biodiversité. Ces espaces, identifiés dans la trame verte et bleue, permettent d'assurer l'accomplissement du cycle de vie des espèces faunistiques et floristiques et doivent être préservés de la pression de l'urbanisation. Ils représentent environ 18% de la surface totale du pays.

L'analyse des changements d'affectation des sols, par sous trame, permet d'évaluer les objectifs visant à maîtriser l'artificialisation dans ces espaces. Cette étude mérite d'être complétée par une analyse plus approfondie des milieux pour répondre aux enjeux de maintien et d'amélioration de la fonctionnalité des éléments du réseau écologique.

### Milieux bocagers

<i>Occupation des sols 2012 des réservoirs de biodiversité milieux bocagers</i>	<i>surfaces en ha</i>	<i>en %</i>
<b>Forêts et milieux semi-naturels</b>	<b>1109</b>	<b>25%</b>
Forêts	1029	23%
Milieux à végétation arbustive et/ou herbacée	81	2%
<b>Surfaces en eau</b>	<b>8</b>	<b>0,2%</b>
<b>Territoires agricoles</b>	<b>3156</b>	<b>70%</b>
Cultures permanentes	5	0,1%
Prairies	1721	38%
Terres arables	1430	32%
<b>Territoires artificialisés</b>	<b>239</b>	<b>5%</b>
Espaces verts artificialisés, non agricoles	6	0,1%
Mines, décharges et chantiers	5	0,1%
Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	118	3%
Zones urbanisées	110	2%
<b>Total général</b>	<b>4513</b>	<b>100%</b>

### Milieux boisés

<i>Occupation des sols 2012 des réservoirs de biodiversité milieux boisés</i>	<i>surfaces en ha</i>	<i>en %</i>
<b>Forêts et milieux semi-naturels</b>	<b>7294</b>	<b>90%</b>
Forêts	6855	85%
Milieux à végétation arbustive et/ou herbacée	439	5%
<b>Surfaces en eau</b>	<b>28</b>	<b>0%</b>
<b>Territoires agricoles</b>	<b>624</b>	<b>8%</b>
Cultures permanentes	1	0%
Prairies	370	5%
Terres arables	253	3%
<b>Territoires artificialisés</b>	<b>140</b>	<b>2%</b>
Espaces verts artificialisés, non agricoles	10	0%
Mines, décharges et chantiers	6	0%
Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	81	1%
Zones urbanisées	43	1%
<b>Total général</b>	<b>8086</b>	<b>100%</b>

## Milieux ouverts

<i>Occupation des sols 2012 des réservoirs de biodiversité milieux ouverts</i>	<i>surface en ha</i>	<i>en %</i>
<b>Forêts et milieux semi-naturels</b>	<b>1133</b>	<b>34%</b>
<i>Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation</i>	154	5%
<i>Forêts</i>	536	16%
<i>Milieux à végétation arbustive et/ou herbacée</i>	443	13%
<b>Surfaces en eau</b>	<b>16</b>	<b>0%</b>
<b>Territoires agricoles</b>	<b>813</b>	<b>24%</b>
<i>Cultures permanentes</i>	0	0%
<i>Prairies</i>	434	13%
<i>Terres arables</i>	379	11%
<b>Territoires artificialisés</b>	<b>261</b>	<b>8%</b>
<i>Espaces verts artificialisés, non agricoles</i>	83	2%
<i>Mines, décharges et chantiers</i>	3	0%
<i>Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication</i>	59	2%
<i>Zones urbanisées</i>	116	3%
<b>Zones humides maritimes</b>	<b>1127</b>	<b>34%</b>
<b>Total général</b>	<b>3350</b>	<b>100%</b>

## Milieux humides

<i>Occupation des sols 2012 des réservoirs de biodiversité milieux humides</i>	<i>surfaces en ha</i>	<i>en %</i>
<b>Forêts et milieux semi-naturels</b>	<b>1755</b>	<b>43%</b>
<i>Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation</i>	53	1%
<i>Forêts</i>	1544	38%
<i>Milieux à végétation arbustive et/ou herbacée</i>	157	4%
<b>Surfaces en eau</b>	<b>64</b>	<b>2%</b>
<b>Territoires agricoles</b>	<b>1113</b>	<b>27%</b>
<i>Cultures permanentes</i>	1	0%
<i>Prairies</i>	630	15%
<i>Terres arables</i>	482	12%
<b>Territoires artificialisés</b>	<b>163</b>	<b>4%</b>
<i>Espaces verts artificialisés, non agricoles</i>	46	1.1%
<i>Mines, décharges et chantiers</i>	12	0.3%
<i>Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication</i>	52	1.3%
<i>Zones urbanisées</i>	53	1.3%
<b>Zones humides maritimes</b>	<b>978</b>	<b>24%</b>
<b>Total général</b>	<b>4072</b>	<b>100%</b>

Trame verte identifiée sur les communes issues de l'ancien périmètre du SCOT du Pays de Dinan

<b>Occupation des sols 2012 dans les secteurs identifiés par la trame verte du SCOT du Pays de Dinan</b>	<b>Surface en ha</b>	<b>en %</b>
<i>Forêts et milieux semi-naturels</i>	5337	<b>61%</b>
<i>Forêts</i>	5009	57%
<i>Milieux à végétation arbustive et/ou herbacée</i>	327	4%
<b>Surfaces en eau</b>	<b>220</b>	<b>3%</b>
<b>Territoires agricoles</b>	<b>3014</b>	<b>34%</b>
<i>Cultures permanentes</i>	9	0%
<i>Prairies</i>	1513	17%
<i>Terres arables</i>	1492	17%
<b>Territoires artificialisés</b>	<b>232</b>	<b>3%</b>
<i>Espaces verts artificialisés, non agricoles</i>	37	0%
<i>Mines, décharges et chantiers</i>	46	1%
<i>Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication</i>	101	1%
<i>Zones urbanisées</i>	48	1%
<b>Total général</b>	<b>8802</b>	<b>100%</b>

# Occupation des sols 2012 des réservoirs de biodiversité du Pays de Saint-Brieuc

-  Réservoirs ST milieux boisés
-  Réservoirs ST milieux humides
-  Réservoirs ST milieux ouverts
-  Réservoirs ST milieux bocagers
-  TVB ancien périmètre Pays de Dinan

## Occupation des sols 2012

-  Territoires artificialisés
-  Territoires agricoles
-  Forêts et milieux semi-naturels
-  Zones humides
-  Surfaces en eau



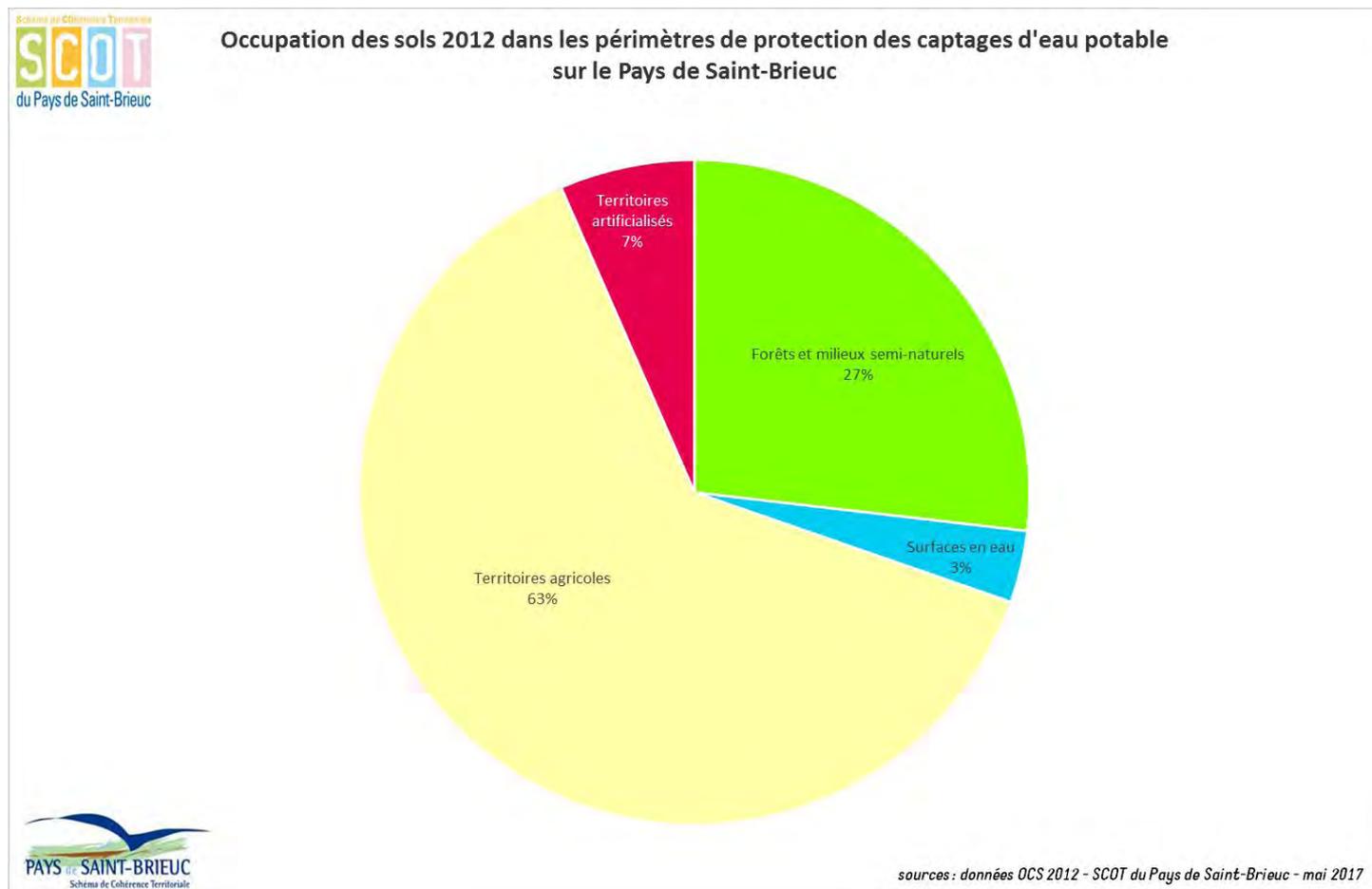
0 4,25 8,5 Km  
1:189 000

Sources : TVB SCOT du Pays de Saint-Brieuc - TVB SCOT du Pays de Dinan  
Production : PETR Pays de Saint-Brieuc - SCOT - Fabienne Mordellet  
Edition : 23/10/2017



## 4.4. Pression de l'artificialisation sur la ressource en eau

L'occupation des sols dans les périmètres de protection des captages d'eau potable permet de mesurer l'artificialisation dans ces secteurs stratégiques, potentiellement soumis au risque pollution liés au développement urbain. Les périmètres de protection des captages représentent 3% de la surface totale du Pays.



<b>Occupation des sols 2012 dans PPC</b>		<b>Surfaces en ha</b>	<b>en %</b>
<b>Forêts et milieux semi-naturels</b>		<b>1322</b>	<b>27%</b>
	Forêts	1243	25%
	Milieux à végétation arbustive et/ou herbacée	79	2%
<b>Surfaces en eau</b>		<b>172</b>	<b>3%</b>
<b>Territoires agricoles</b>		<b>3107</b>	<b>63%</b>
	Cultures permanentes	29	1%
	Prairies	1389	28%
	Terres arables	1689	34%
<b>Territoires artificialisés</b>		<b>321</b>	<b>7%</b>
	Espaces verts artificialisés, non agricoles	20	0,4%
	Mines, décharges et chantiers	3	0,1%
	Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication	133	3%
	Tissu urbain discontinu	162	3,3%
	Tissu urbain spécialisé	3	0,1%
<b>Total général</b>		<b>4922</b>	<b>100%</b>

### Localisation des périmètres de protection de captage sur le Pays de Saint-Brieuc au titre de la protection des ressources en eau potable

#### Périmètres de protection des captages AEP

- Captage
- protection éloignée
- protection immédiate
- protection rapprochée

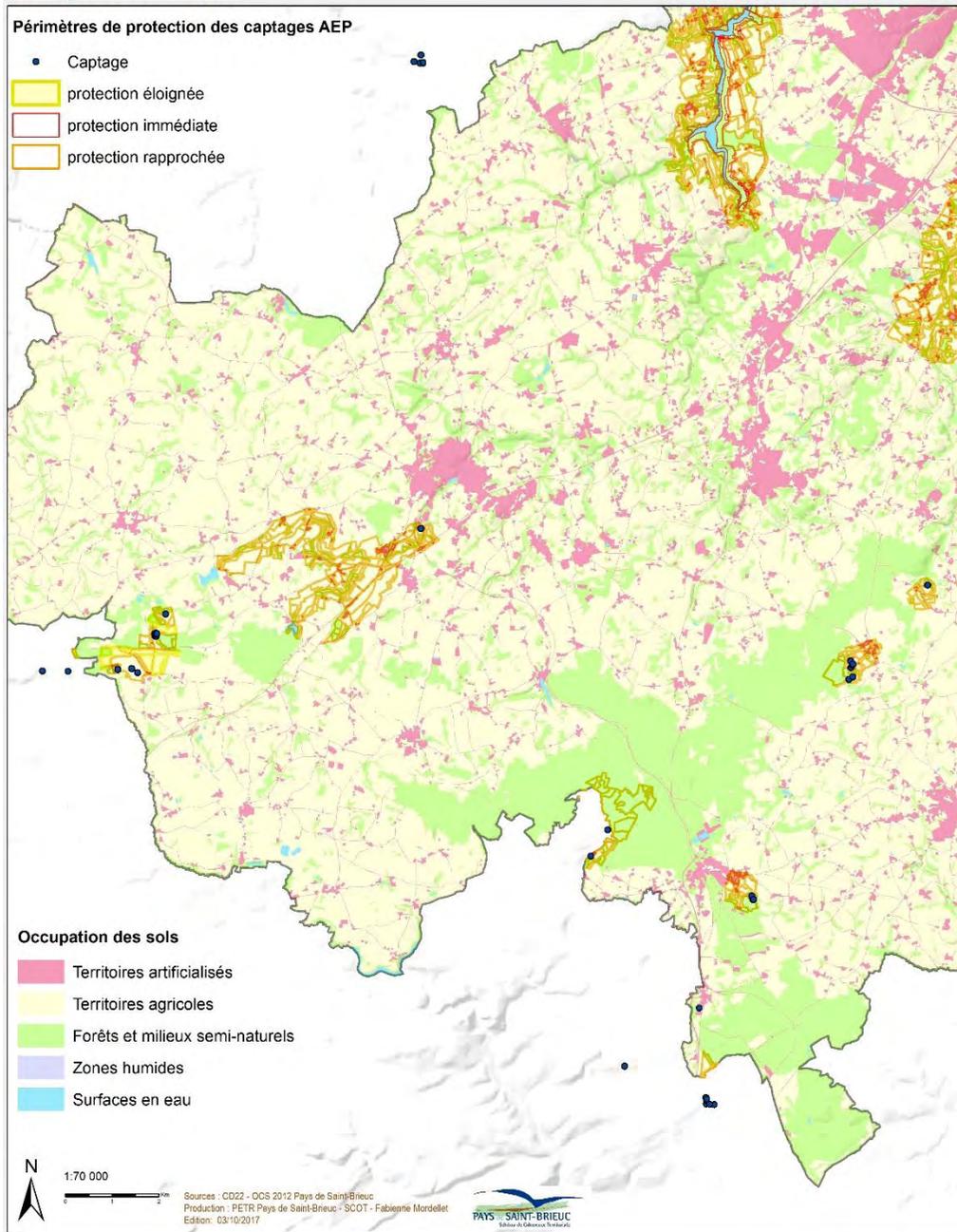
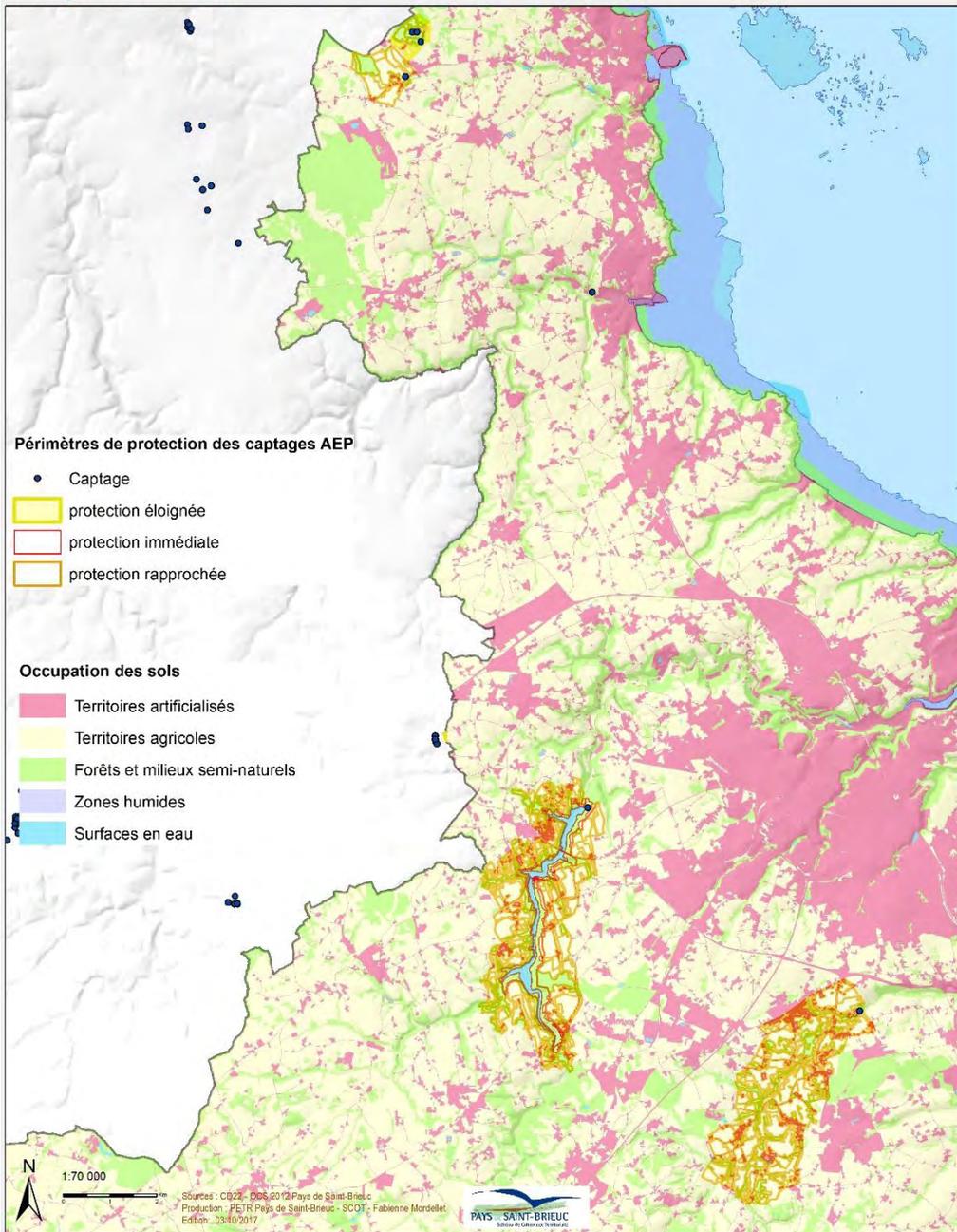
#### Occupation des sols

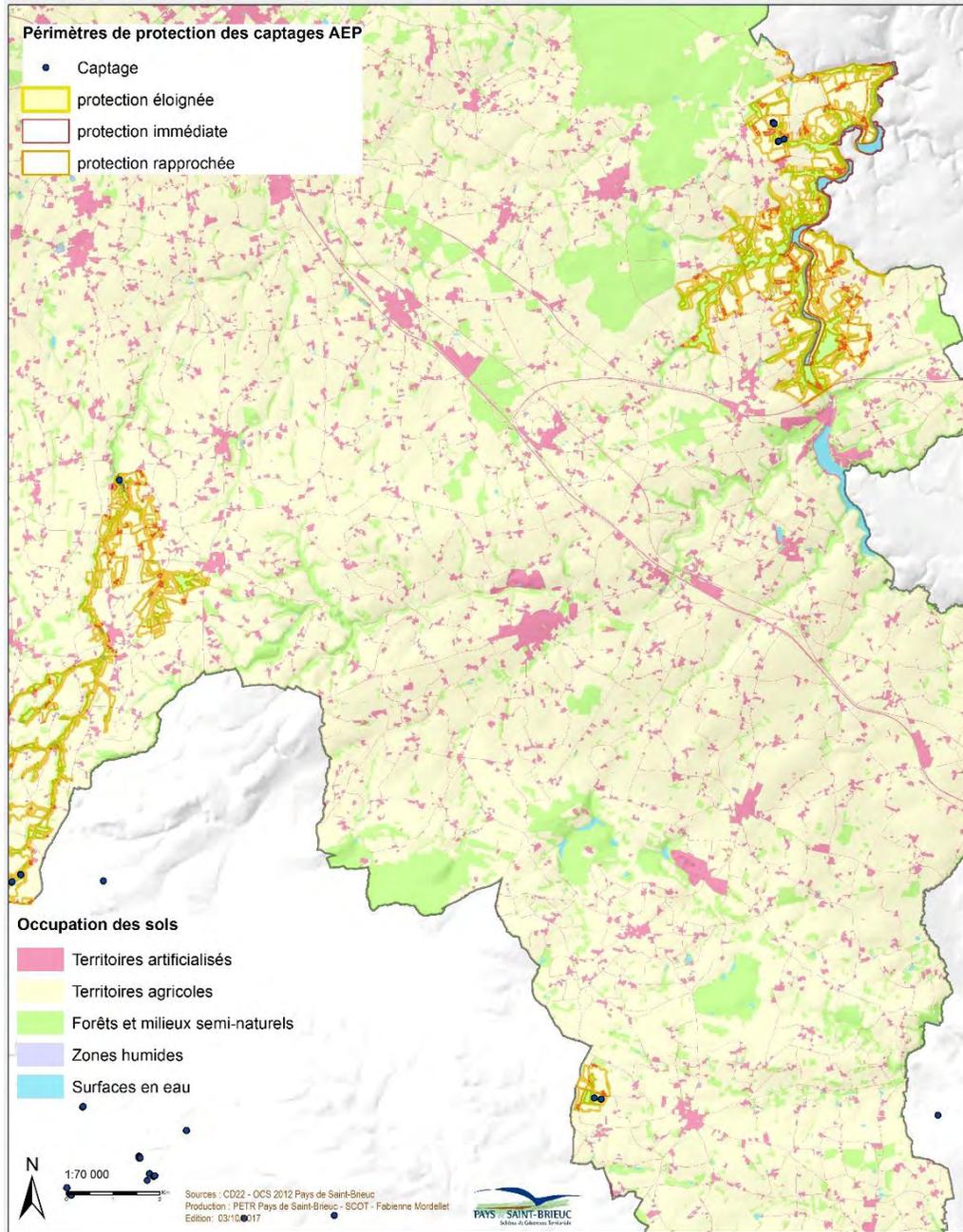
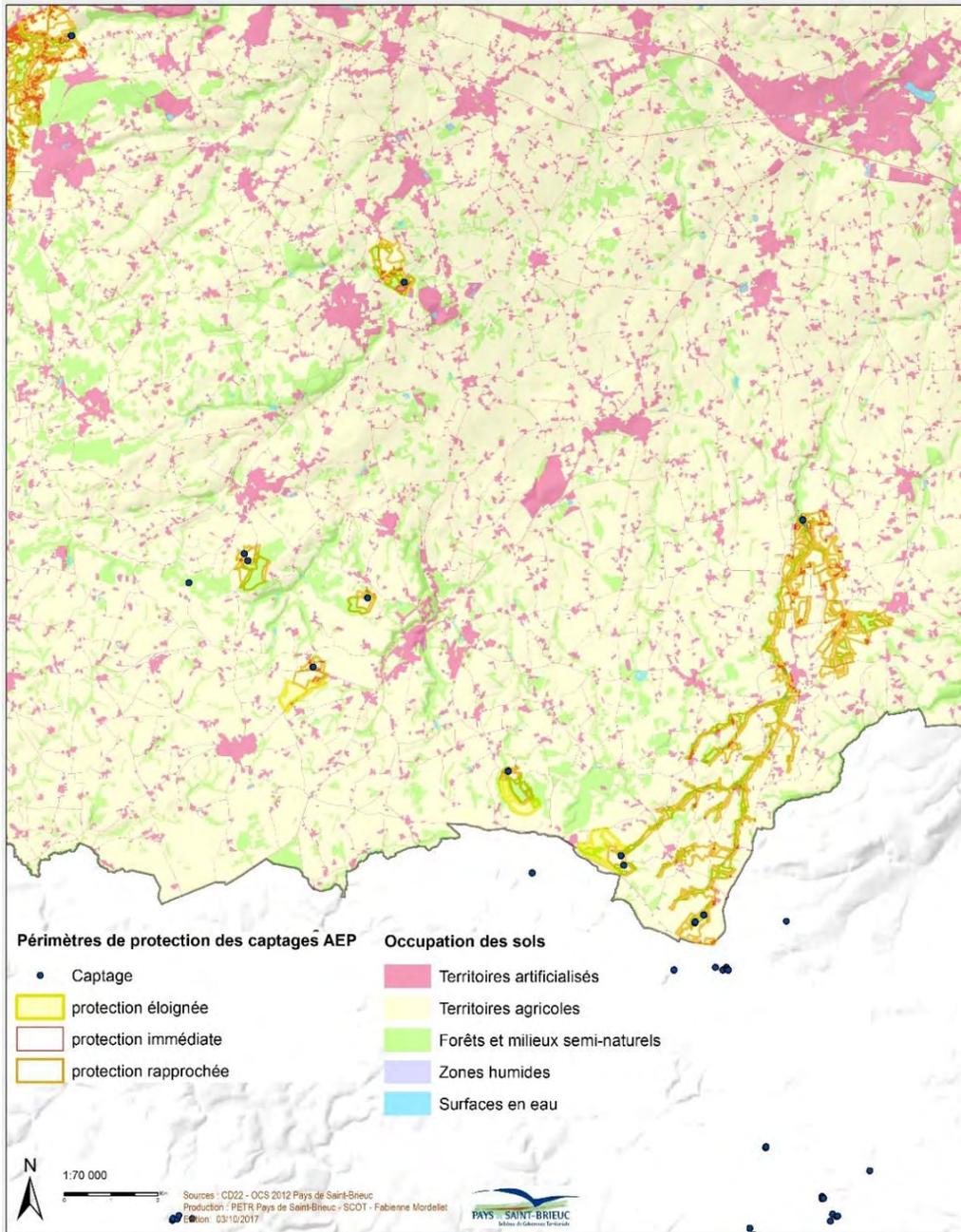
- Territoires artificialisés
- Territoires agricoles
- Forêts et milieux semi-naturels
- Zones humides
- Surfaces en eau



Sources : CD22 - CCS 2012 Pays de Saint-Brieuc  
Production : PETR Pays de Saint-Brieuc - SCOT - Fabienne Mordellet  
Edition : 03/10/2017



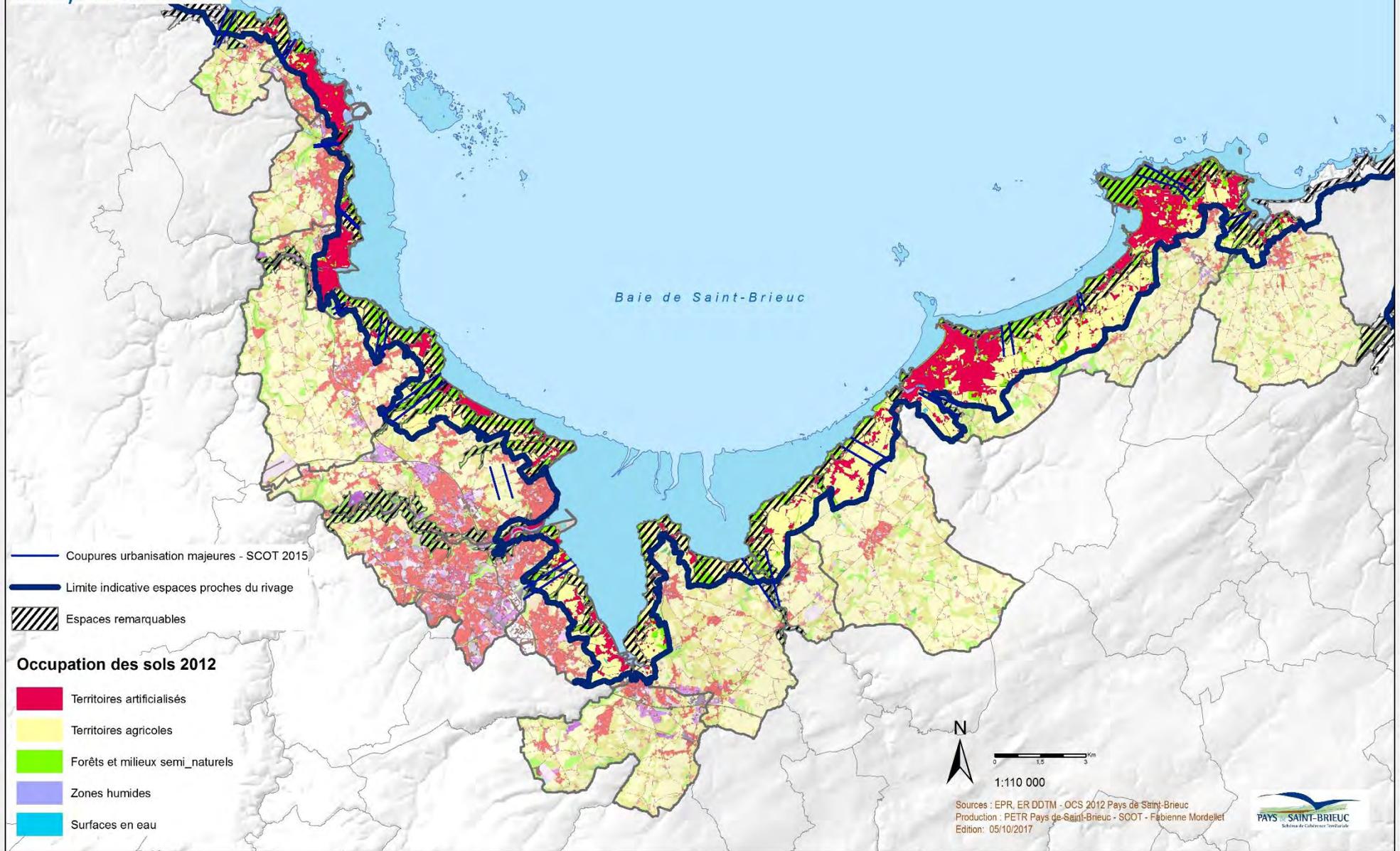




## 4.5. L'artificialisation dans les espaces proches du rivage

<i>Occupation des sols en 2012 dans les espaces proches du rivage</i>	<i>Surfaces en hectares</i>	<i>en %</i>
<b><i>Forêts et milieux semi-naturels</i></b>	<b>1487</b>	<b>22%</b>
<b><i>Surfaces en eau</i></b>	<b>10</b>	<b>0,2%</b>
<b><i>Zones humides (marais maritimes)</i></b>	<b>12</b>	<b>0,2%</b>
<b><i>Territoires agricoles</i></b>	<b>3335</b>	<b>49%</b>
<b><i>Territoires artificialisés dont :</i></b>	<b>1982</b>	<b>29%</b>
<i>Espaces verts artificialisés, non agricoles</i>	311	5%
<i>Mines, décharges et chantiers</i>	18	0,3%
<i>Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication</i>	382	6%
<i>Zones urbanisées</i>	1271	19%
<b><i>Total général</i></b>	<b>6826</b>	<b>100%</b>

## Les territoires artificialisés en 2012 dans les espaces proches du rivage sur le Pays de Saint-Brieuc



Sources : EPR, ER DDTM - OCS 2012 Pays de Saint-Brieuc  
Production : PETR Pays de Saint-Brieuc - SCOT - Fabienne Mordellet  
Edition : 05/10/2017

## Principaux éléments à retenir

En 2012, l'artificialisation dans les réservoirs de biodiversité est relativement contenue. 5% des surfaces artificialisées du pays sont situées dans ces espaces sensibles. L'artificialisation est essentiellement due à l'habitat diffus et au réseau routier. On note, dans les réservoirs des milieux ouverts, une part plus importante des territoires artificialisés, due à l'urbanisation et la présence d'équipements sportifs et de loisirs, situés dans les landes du littoral Est.

De manière plus générale, on constate une forte urbanisation du littoral dans la limite indicative des Espaces Proches du Rivage. L'artificialisation atteint 29% de la surface des EPR dont 64% est dû à l'habitat individuel.

L'utilisation des sols dans les périmètres de protection des captages d'eau est majoritairement agricole, entre cultures annuelles et prairies. Les surfaces artificialisées représentent un peu moins de 7% de la surface totale de ces périmètres. Elles sont occupées pour moitié par l'habitat individuel, pour moins d'un tiers par les routes et plus faiblement par les exploitations agricoles.

## 5. Les surfaces imperméabilisées

Un espace est considéré comme imperméabilisé lorsque celui-ci est couvert par un revêtement ou une construction qui empêche l'infiltration naturelle de l'eau. Un espace artificialisé peut être perméable dans la mesure où le sol demeure filtrant (espaces publics végétalisés, parcs de stationnement enherbés).

<i>Couverture du sol en 2012</i>	<i>Surfaces en ha</i>	<i>sol perméable/imperméable selon définition OCS</i>
<i>Autres formations arbustives</i>	1229	perméable
<i>Autres formations herbacées</i>	146	perméable
<i>Eaux continentales</i>	637	perméable
<i>Eaux maritimes</i>	3675	perméable
<i>Formation arbustives basses linéaires ou organisées</i>	335	perméable
<i>Fourrés</i>	424	perméable
<i>Landes</i>	1083	perméable
<i>Pelouses et prairies urbaines</i>	1995	perméable
<i>Peuplements de conifères</i>	4003	perméable
<i>Peuplements de feuillus</i>	17470	perméable
<i>Peuplements mixtes</i>	1494	perméable
<i>Prairies naturelles</i>	34267	perméable
<i>Sols nus</i>	1359	perméable
<i>Terres arables</i>	71293	perméable
<i>Zones à matériaux minéraux-pierre-terre</i>	467	perméable
<i>Zones bâties</i>	13492	imperméable
<i>Zones non bâties</i>	4705	imperméable
<i>Zones à autres matériaux composites</i>	186	non

<b>Couverture/usage OCS</b>	<b>territoire SCOT</b>		<b>enveloppes urbaines</b>	
	<b>surfaces en ha</b>	<b>Part de la surface totale du SCOT</b>	<b>surfaces en ha</b>	<b>Part de la surface totale des enveloppes urbaines</b>
Zones bâties	13492	9%	5915	69%
Zones non bâties (revêtement artificiel, asphalté, bétonné)	4705	3%	1416	17%
total surfaces imperméables	18197	11%	7331	86%
<i>dont voiries et parkings imperméabilisés</i>	<i>4437</i>	<i>24%</i>	<i>1231</i>	<i>17%</i>
surfaces totales	158261		8560	

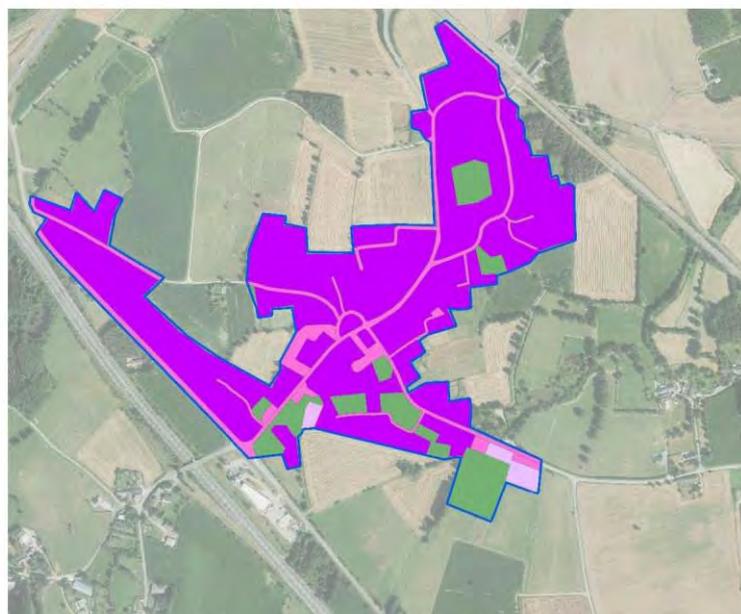


Illustration des sols perméables et imperméables dans l'enveloppe urbaine



## 5.1. Coefficient de biotope : rapport entre surfaces favorables à la nature et surfaces composant l'enveloppe urbaine

Pour limiter l'imperméabilisation des sols mais également pour préserver la biodiversité dans les tissus urbains, la loi ALUR<sup>8</sup> a introduit la possibilité de fixer un coefficient dit de biotope, dans les documents d'urbanisme. Cette mesure doit permettre de maintenir ou de créer des surfaces non imperméabilisées et favorables à la nature en ville, lors d'opérations d'aménagement urbain.

L'objectif du Pays de Saint-Brieuc visant à réduire les impacts de l'urbanisation sur les ressources naturelles et sur la vulnérabilité du territoire face aux risques passe par la mise en œuvre de règles d'aménagement, intégrant la gestion de l'eau à la parcelle (infiltration naturelle, récupération) pour une moindre imperméabilisation des sols.

En complémentarité avec d'autres indicateurs, l'occupation des sols permet de suivre l'évolution des pratiques d'aménagement durable conjuguant densification des espaces urbanisés et maîtrise de l'imperméabilisation des sols.

<i>Couverture des sols en 2012 dans les enveloppes urbaines du Pays de Saint-Brieuc</i>	<i>Surfaces en m<sup>2</sup></i>	<i>Coefficient de valeur écologique par m<sup>2</sup> de surface*</i>	<i>Surfaces éco-aménageables</i>	<i>Coefficient de biotope 2012 dans le tissu urbain du Pays de Saint-Brieuc**</i>
<i>Autres formations arbustives</i>	240859	1	240859	
<i>Autres formations herbacées</i>	14293	1	14293	
<i>Eaux continentales</i>	407812	1	407812	
<i>Eaux maritimes</i>	266409	1	266409	
<i>Formation arbustives basses linéaires ou organisées</i>	25132	1	25132	
<i>Fourrés</i>	197423	1	197423	
<i>Landes</i>	68730	1	68730	
<i>Pelouses et prairies urbaines</i>	11591171	1	11591171	
<i>Peuplements de conifères</i>	64158	1	64158	
<i>Peuplements de feuillus</i>	1373168	1	1373168	
<i>Peuplements mixtes</i>	1121	1	1121	
<i>Prairies naturelles</i>	1818564	1	1818564	
<i>Sols nus</i>	101864	1	101864	
<i>Terres arables</i>	1278294	0,7	894806	
<i>Zones à matériaux minéraux-pierre-terre</i>	1150874	0,3	345262	
<i>Zones bâties</i>	67531155	0	0	
<i>Zones non bâties</i>	15855634	0	0	
<i>Zones à autres matériaux composites</i>	743502	0,3	223051	
<b><i>Total général</i></b>	<b>102730162</b>		<b>17633821</b>	<b>0.17</b>

\* source : Ministère du logement et de l'égalité des territoires – fiche Loi ALUR « la biodiversité dans les PLU et dans les SCOT »

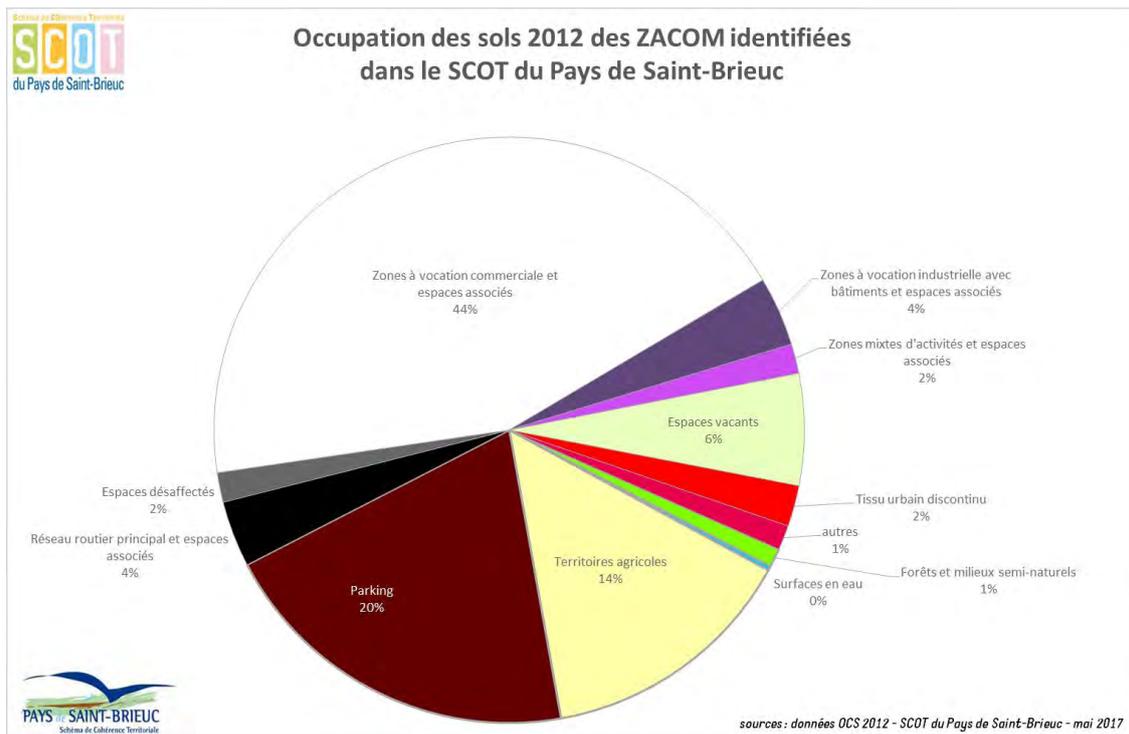
Dans le calcul du Pays de Saint-Brieuc, ne sont pas pris en compte les toitures et murs végétalisés, non identifiables par la photo-interprétation.

\*\* coefficient de biotope = surfaces éco-aménageables / surfaces totales

<sup>8</sup> Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) n°2014-366 du 24 mars 2014

## 5.2. Les parcs de stationnement dans les zones d'aménagement commercial (ZACOM)

Autre mesure introduite par la loi ALUR pour limiter l'imperméabilisation des sols et la consommation d'espaces : la compacité des parcs de stationnement des équipements commerciaux. Dans ce cadre, le code de l'urbanisme impose aux permis de construire des bâtiments commerciaux de plus de 1000 m<sup>2</sup> de surface de vente, une surface de stationnement, limitée à 75% de la surface du bâti. L'analyse de l'occupation des sols permet de connaître la part des parcs de stationnement dans les surfaces imperméabilisées du territoire, notamment dans les zones d'aménagement commercial (ZACOM), délimitées dans le SCOT 2015 en vigueur.



<i>Surfaces de parkings et d'emprises des bâtiments commerciaux des ZACOM par vocation</i>	<i>surface 2012 en ha</i>	<i>Rapport entre surface de stationnement et surface de bâti commercial</i>
<b>ZACOM à vocation de proximité</b>	<b>8</b>	<b>82%</b>
<i>Parking</i>	3,7	
<i>Zones à vocation commerciale et espaces associés*</i>	4,5	
<b>ZACOM à vocation départementale</b>	<b>60</b>	<b>24%</b>
<i>Parking</i>	12	
<i>Zones à vocation commerciale et espaces associés</i>	48	
<b>ZACOM à vocation intermédiaire</b>	<b>58</b>	<b>61%</b>
<i>Parking</i>	22	
<i>Zones à vocation commerciale et espaces associés</i>	36	
<b>ZACOM à vocation structurante</b>	<b>32</b>	<b>64%</b>
<i>Parking</i>	12	
<i>Zones à vocation commerciale et espaces associés</i>	19	

\* zones à vocation commerciale et espaces associés : selon la définition de l'OCS, ce poste contient les bâtiments à vocation commerciale (centres commerciaux, cinémas...)

## *Principaux éléments à retenir*

Maîtriser l'imperméabilisation des sols est l'un des enjeux du territoire compte tenu des impacts notamment en termes de ruissellement des eaux pluviales (inondation, pollution). L'occupation des sols permet de mesurer les surfaces bâties et les surfaces non bâties mais couvertes par un revêtement non perméable.

Sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc, en 2012, les surfaces imperméabilisées représentent 11% de la surface totale du pays. 86% du tissu urbain existant (enveloppes urbaines) est imperméabilisé. Ce constat pose la question de savoir comment densifier le tissu urbain existant tout en facilitant l'infiltration naturelle de l'eau.

Dans le cadre des objectifs de la loi ALUR d'accroître les surfaces favorables à la nature en ville et de limiter les surfaces de parcs de stationnement des grands équipements commerciaux, on note que, sur le Pays de Saint-Brieuc, en 2012 :

- les surfaces favorables à la nature permettant l'infiltration naturelle de l'eau représentent, en moyenne, 17% du tissu urbain existant.
- les surfaces de parkings dans les zones d'aménagement commercial de proximité, sont relativement importantes puisque ces surfaces représentent en moyenne 82% des surfaces bâties des équipements commerciaux concernés.

## 6. Les chiffres clés de l'occupation des sols du Pays de Saint-Brieuc en 2012

<i>Périmètre du Pays de Saint-Brieuc</i>	<b>2012</b>
<b>Nombre de communes</b>	<b>72</b>
<i>superficie en km<sup>2</sup> (OCS)</i>	1 583
<i>superficie en hectares (OCS)</i>	158 261
<i>population municipale 2012</i>	216 898
<b>densité population totale (nombre habitants par km<sup>2</sup>)</b>	<b>137</b>
<i>nombre de ménages</i>	96 695
<i>nombre de logements</i>	120 003
<i>Superficie des territoires artificialisés (en ha)</i>	20 830
<b>Part des territoires artificialisés</b>	<b>13,16%</b>
<b>Surface artificialisée pour 1 000 habitants (en ha)</b>	<b>96</b>
<i>Superficie des territoires agricoles (en ha)</i>	106 621
<b>Part des territoires agricoles</b>	<b>67,37%</b>
<i>Superficie des forêts et milieux semi-naturels (en ha)</i>	25 838
<b>Part des forêts et milieux semi-naturels</b>	<b>16,33%</b>
<i>Superficie des zones humides (marais maritimes) (en ha)</i>	3 897
<b>Part des zones humides (marais maritimes)</b>	<b>2,46%</b>
<i>Superficie des surfaces en eau (en ha)</i>	1 075
<b>Part des surfaces en eau</b>	<b>0,68%</b>
<i>Superficie des zones urbanisées (en ha)</i>	10 564
<b>Part des zones urbanisées dans la surface totale</b>	<b>6,68%</b>
<b>Part des zones urbanisées dans la surface des territoires artificialisés</b>	<b>50,72%</b>
<i>Superficie du tissu urbain continu (en ha)</i>	64
<i>Part du tissu urbain continu</i>	0,04%
<i>Superficie du tissu urbain discontinu (en ha)</i>	9 618
<i>Part du tissu urbain discontinu</i>	6,08%
<b>densité population des zones urbanisées (nombre d'habitants par ha urbanisé)</b>	<b>20,53</b>

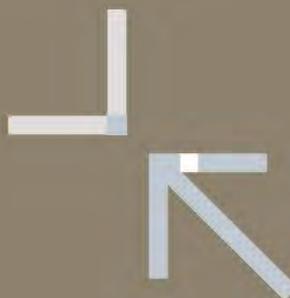
Le PETR du Pays de Saint-Brieuc a développé, en 2015, un outil cartographique permettant de visualiser l'affectation physique et fonctionnelle des sols. C'est l'OCS ou Occupation des Sols.

Basée sur l'interprétation de la photographie aérienne de 2012 et sur des bases de données externes, l'OCS permet :

- une visualisation de la couverture et de l'usage des sols
- un découpage du territoire en fonction d'une nomenclature nationale
- une cartographie détaillée des espaces agricoles, naturels et artificialisés

L'analyse de l'évolution de l'occupation du sol du Pays de Saint-Brieuc (photographies aériennes de 2015 en cours d'exploitation) permettra :

- de suivre la consommation des espaces agricoles et naturels (étalement urbain)
- de dresser un bilan des échanges entre les différents espaces agricoles, naturels et artificialisés
- de mesurer et de qualifier l'artificialisation des sols et la consommation des espaces agricoles et naturels



#### Pour nous contacter :

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural  
du Pays de Saint-Brieuc  
Pôle aménagement et urbanisme

Centre HEMERA ∞ CS 40532  
8 rue des Champs de Pies  
22035 SAINT BRIEUC  
Tél. ∞ 02.96.58.08.08  
@ ∞ [contact@pays-de-saintbrieuc.org](mailto:contact@pays-de-saintbrieuc.org)  
[www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)

